



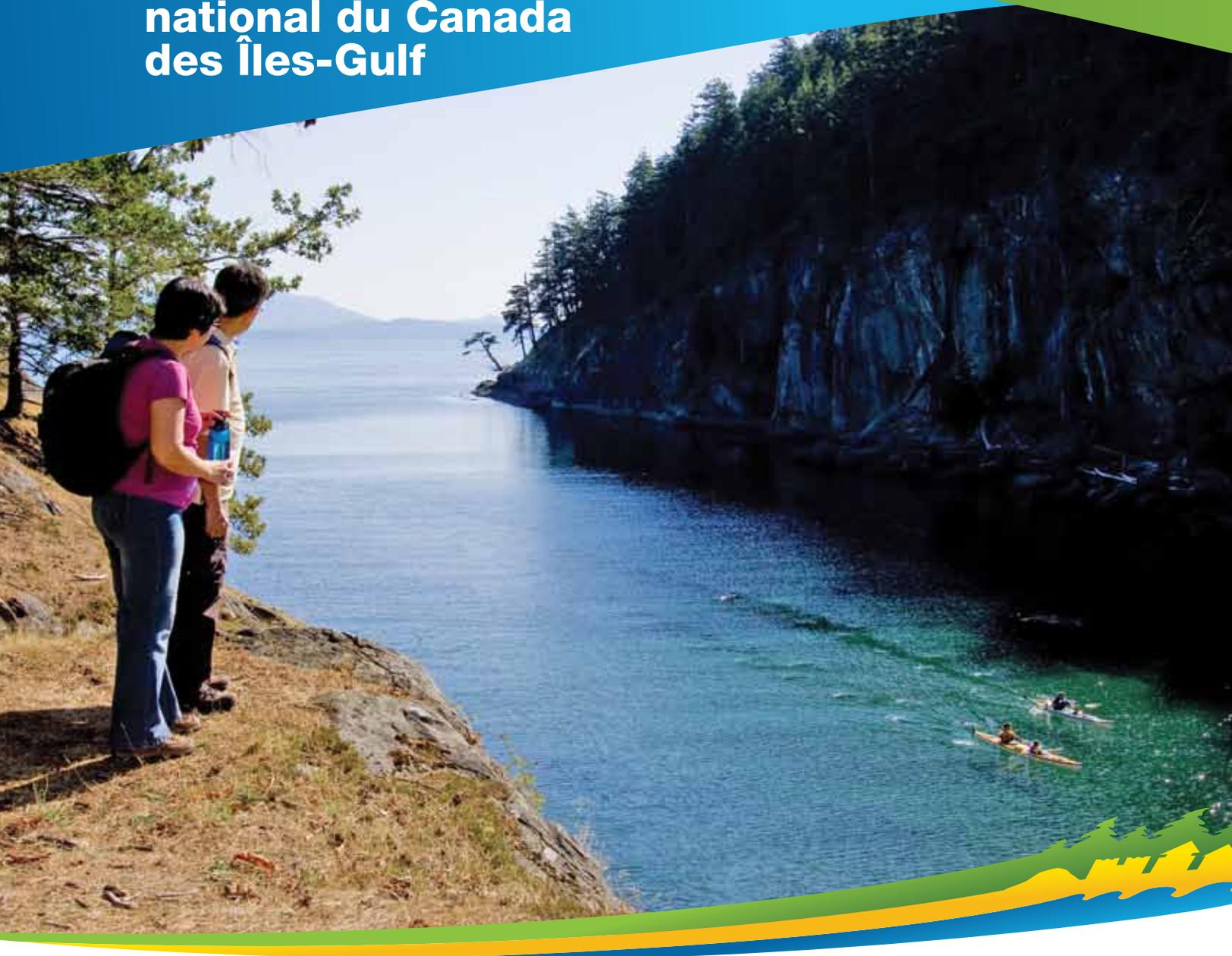
Parcs
Canada

Parks
Canada



Rapport sur l'état du parc 2003-2008

Réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf





100%



EcoLogo



PERMANENT



RÉSERVE DE PARC NATIONAL
DU CANADA DES
ÎLES-GULF

Rapport sur l'état du parc
2003-2008

L'équipe du rapport sur l'état du parc

Hélène Chabot, directrice, programme culturel
Todd Golumbia, écologiste de parc
John Marczyk, directeur, programmes des Premières nations
George Mercer, écologiste à la surveillance de l'intégrité écologique
Laurie Peerenboom, directrice, expérience du visiteur
Brian Reader, écologiste à l'étude des espèces en péril, Unité de gestion de la côte de la Colombie-Britannique
Meredith Reeve, chargée de projets spéciaux
Tara Sharma, spécialiste en géomatique
Todd Shannon, directeur, installations pour visiteurs et biens
Carolyn Stewart, coordonnatrice de la planification des parcs et des collectivités, Unité de gestion de la côte de la Colombie-Britannique

Remerciements

L'équipe d'évaluation de l'état du parc désire remercier les personnes suivantes qui ont contribué au projet et prodigué des conseils :

Employés de la réserve de parc national des Îles-Gulf et de l'unité de gestion de la côte de la Colombie-Britannique :

Wayne Bourque, directeur du parc, et Ron Hamilton, agent d'établissement du parc et premier directeur du parc (pour leur aide tout au long du projet); Karla Point (collaboration à la réalisation des entrevues auprès des Premières nations) et Matthew Payne (conception graphique).

Employés du Centre de services de l'Ouest et du Nord

Michael den Otter et Jennie Sparkes (rédaction des questions à poser aux Premières nations); Nicole Kroeker, Phil Lee, Cliff Robinson et Ross Vennesland (apport à la section sur l'intégrité écologique) ainsi que Daryl Fedje et Ian Sumpter (renseignements archéologiques pour la section sur le patrimoine culturel).

Employés du bureau national :

Jason Boire, Donald McLennan, Catherine Dumouchel, Natalie Gagnon, David Henderson, David Mowat, Susan McLeod-O'Reilly et Andrée Chartier (conseils lors de l'atelier sur le rapport, de la création du modèle de rapport et de l'examen des chapitres des versions préliminaires du rapport) et Rajeev Sharma (apport à la section sur l'intégrité écologique).

Intervenants extérieurs :

Membres de Premières nations qui ont participé aux entrevues en 2009 et Alan Dolan d'Alan Dolan & Associates (collaboration à la réalisation des entrevues et son compte rendu du point de vue des Premières nations).

Vue in surplomb de la baie Echo, île Saturna. Photo par Christian J. Stewart.

Sources des photos : Christian J. Stewart, Josh McCulluch, Matthew Payne et Chris Cheadle.

ISBN no R64-386/2010F

978-1-100-15848-8

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2010

APPROUVÉ PAR :



Alan Latourelle
Directeur général
Parcs Canada

le 15 septembre 2010

Date

PRÉSENTÉ AU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR :

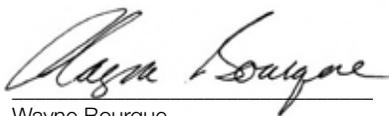


Steve Langdon
Directeur
Unité de gestion de la côte de la Colombie-Britannique
Parcs Canada

le 7 juillet 2010

Date

ENTÉRINÉ PAR :



Wayne Bourque
Directeur
Réserve de parc national des Îles-Gulf
Parcs Canada

le 6 mai 2010

Date

Table des matières

Sommaire	1
1 Introduction	7
1.1 Objet du rapport sur l'état du parc	7
1.2 Contexte	7
1.3 Cycle d'élaboration du plan directeur du parc	9
1.4 Cadre de surveillance de l'état du parc	9
2 Points de vue des Autochtones	11
2.1 Contexte des Autochtones	11
2.2 État du territoire et relations des peuples autochtones avec le territoire	12
2.3 Points importants en matière de planification	15
3 L'intégrité écologique	17
3.1 Contexte de l'intégrité écologique	17
3.2 État de l'intégrité écologique	24
3.3 Points importants en matière de planification	34
4 Patrimoine culturel	35
4.1 Contexte du patrimoine culturel	35
4.2 État du patrimoine culturel	36
4.3 Points importants en matière de planification	39
5 L'éducation du public et diffusion externe	40
5.1 Contexte de l'éducation du public et de la diffusion externe	40
5.2 État de l'éducation du public et de la diffusion externe	41
5.3 Points importants en matière de planification	43
6 La mobilisation des intervenants	45
6.1 Contexte des intervenants	45
6.2 État de la mobilisation des intervenants	48
6.3 Points importants en matière de planification	49
7 L'expérience du visiteur	50
7.1 Contexte de l'expérience du visiteur	50
7.2 État de l'expérience du visiteur	53
7.3 Points importants en matière de planification	56
8 Résultats des mesures de gestion adoptées	59
9 Points de première importance	64
10 Références	66
11 Glossaire	68
12 Annexes	70

Liste des tableaux et des figures

TABLEAUX

Tableau 1 :	Sommaire de l'état du parc	4
Tableau 2 :	Espèces visées par la Loi sur les espèces en péril dans la réserve de parc national des Îles-Gulf (2003 à 2008).	22
Tableau 3 :	Écosystèmes indicateurs	23
Tableau 4 :	Sommaire de l'état de l'intégrité écologique	25
Tableau 5 :	Sommaire de l'état du patrimoine culturel.	36
Tableau 6 :	Sommaire des efforts d'éducation du public et de diffusion externe	40
Tableau 7 :	Sommaire de l'état de l'éducation du public et de la diffusion externe.	41
Tableau 8 :	Évolution des programmes d'interprétation.	53
Tableau 9 :	Sommaire de l'état de l'expérience du visiteur	53
Tableau 10 :	Résultats des mesures de gestion adoptées.	60

FIGURES

Figure 1 :	Réserve de parc national des Îles-Gulf et zone centrale pour les acquisitions futures.	8
Figure 2 :	Emplacement des collectivités de Premières nations des Salishs de la côte et de la réserve de parc national des Îles-Gulf	13
Figure 3 :	Contexte humain et biophysique pour la réserve de parc national des Îles-Gulf	18
Figure 4 :	Modèle conceptuel des écosystèmes de la réserve de parc national des Îles-Gulf.	18
Figure 5 :	Gains et pertes (en hectares) selon le type de zone par catégorie de couverture terrestre de 1932 à 2002	20
Figure 6 :	Principaux milieux biologiques côtiers (bandes biologiques continues)	21
Figure 7 :	Abondance des dix principales espèces d'oiseaux chanteurs	27
Figure 8 :	Nombre d'espèces végétales non indigènes et indigènes sur les îlots	31

Annexes

Annexe 1 :	État de la situation pour les Premières nations	70
Annexe 2 :	Renseignements supplémentaires sur les espèces en péril	71
Annexe 3 :	Partenaires dans l'éducation du public et la diffusion externe	72
Annexe 4 :	Exemples de relations avec les intervenants mobilisés	73
Annexe 5 :	Partenariats pour le programme d'amélioration de l'expérience du visiteur	81

Réseau national de lieux patrimoniaux protégés

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation forment un réseau de sites patrimoniaux protégés et mis en valeur par Parcs Canada dans l'intérêt de la population canadienne. La réserve de parc national des Îles-Gulf fait justement partie de ce réseau : elle a été créée pour protéger la région naturelle des Basses-Terres du détroit de Georgia et en constitue par le fait même un emblème représentatif.

Le mandat de Parcs Canada comprend deux volets : favoriser l'acquisition de connaissances sur les parcs nationaux au sein de la population canadienne et leur faire vivre des expériences significatives et assurer la préservation de la valeur des parcs nationaux sur les plans écologiques et culturels. La préservation de l'intégrité écologique des parcs est primordiale si on veut que ces derniers restent un exemple représentatif de leur région naturelle pour les générations futures. Avec le soutien de la population envers les parcs nationaux (en l'informant, en lui faisant comprendre l'importance des parcs et en créant un attachement personnel aux parcs), nous pourrions assurer à long terme la protection de ces trésors nationaux.

« Les parcs sont créés à l'intention du peuple canadien pour son agrément et l'enrichissement de ses connaissances; ils doivent être entretenus et utilisés de façon à rester intacts pour les générations futures. »

Loi sur les parcs nationaux du Canada, 2003

« Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada. »

Vision de Parcs Canada, 2009



Sommaire

OBJECTIF

Le rapport sur l'état d'un parc national dresse le portrait de l'état actuel de ce même parc en fonction d'indicateurs établis par rapport au mandat de Parcs Canada. Le présent rapport a été rédigé d'après les données recueillies par l'observation continue des ressources naturelles et culturelles du parc ainsi que l'évaluation des services offerts aux visiteurs et des relations entretenues avec les Premières nations, les intervenants et la population en général. Il analyse aussi les résultats des mesures de gestion qui ont été prises de 2003 à 2008. Les rapports sur l'état d'un parc sont révisés tous les cinq ans.

Le présent rapport est le premier portant sur la réserve de parc national des Îles-Gulf. Le rapport sur l'état d'un parc est une étape cruciale dans l'élaboration du plan directeur. Il est rédigé à la suite d'un examen objectif des données actuellement accessibles, ce qui fait ressortir les problèmes majeurs en matière de gestion du parc et permet d'établir la priorité des questions à régler lors du travail futur de l'élaboration du plan directeur (Parcs Canada, 2008). Une fois les priorités définies, Parcs Canada peut mieux fixer des objectifs et des cibles mesurables et déterminer les mesures nécessaires.

CONTEXTE DU PARC

La réserve de parc national des Îles-Gulf a été créée en mai 2003 à la suite d'une entente intervenue entre les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique après consultation des Premières nations et des citoyens conformément aux normes gouvernementales en vigueur à l'époque. Situé entre la partie sud de l'île de Vancouver et la partie continentale de la Colombie-Britannique, au cœur d'un bassin démographique de plus de six millions de personnes, le parc est constitué de terres largement fragmentées en îles,

îlots et récifs du sud du détroit de Georgia, du passage Boundary et du détroit de Haro, sur une superficie totalisant approximativement 36 km². Parcs Canada gère aussi une aire marine adjacente d'une superficie d'environ 26 km² et voudrait en faire une aire marine nationale de conservation lorsqu'il obtiendra le feu vert, le cas échéant. Le parc est situé dans la région naturelle des Basses-Terres du détroit de Georgia (soit la région no 2 dans le Plan de réseau des parcs nationaux), une zone caractérisée par des étés chauds et secs et des hivers humides avec généralement peu d'accumulations de neige. La disposition des îles et les eaux fécondes qui les entourent favorisent la création d'habitats naturels uniques au Canada. La réserve de parc national des Îles-Gulf constitue un emblème de cette région naturelle et vise à protéger, pour tous les citoyens canadiens, la flore, la faune, le relief, les processus d'érosion naturelle, le paysage marin, les berges et le patrimoine culturel uniques qui la caractérisent. Aux termes de l'entente fédérale-provinciale conclue en 2003 pour la création du parc, d'autres parcelles de terrain pourront être ajoutées au parc national dans le cadre d'une vente de gré à gré ou à la suite de dons.

Les écosystèmes terrestres, côtiers et marins et les écosystèmes d'eau douce de la réserve de parc national y sont protégés. Plusieurs de ces écosystèmes sont parmi les plus vulnérables au Canada ou font face à un stress considérable. Les écosystèmes du chêne de Garry en font justement partie; moins de 5 p. 100 de la superficie d'origine en Colombie-Britannique est en effet considérée aujourd'hui comme en bon état sur le plan écologique. C'est donc là que se trouve la majorité des espèces en péril dont Parcs Canada est l'organisme responsable. De plus, les écosystèmes du chêne de Garry arborent une grande biodiversité : on y trouve le plus grand nombre d'espèces végétales (694) parmi

les écosystèmes de la côte britanno-colombienne ainsi que 104 espèces d'oiseaux, 33 espèces de mammifères, 9 espèces d'amphibiens et de reptiles et un assemblage diversifié d'espèces en péril (Parcs Canada, 2008b).

La réserve de parc national occupe le territoire traditionnel des Premières nations des Salishs de la côte; 19 de ces nations y font valoir leurs droits et leurs intérêts. Depuis le début des années 1800, de nombreux autres groupes culturels (Européens, Hawaïens, Chinois et Japonais) s'y sont aussi établis. On trouve d'ailleurs des éléments patrimoniaux pour l'ensemble de ces groupes culturels dans le parc.

Le parc a accueilli pour la première des visiteurs sous l'administration de Parcs Canada en 2004. L'importante fragmentation de la réserve de parc national (de nombreuses îles auxquelles on peut se rendre par divers moyens) rend passablement complexe le contrôle des visiteurs dans le parc. L'estimation du nombre de visiteurs se fait d'après les données relatives à la perception des différents droits et les données recueillies dans les sondages menés auprès des utilisateurs en 2005 et 2006. Selon les données concernant la fréquentation durant la saison estivale de 2005 dans l'ensemble du secteur sud des îles Gulf, on a estimé le nombre de visiteurs à 100 000 personnes, dont 46 000 dans le secteur maritime de la réserve. Quant à 2006, une étude menée dans le parc révèle que la réserve de parc national a accueilli 46 357 visiteurs dans le secteur terrestre au cours de la saison forte (en fonction des relevés des compteurs le long des sentiers et des ventes de permis de camping). Plus de 75 p. 100 des touristes venus en 2006 n'en étaient pas à leur première visite. La réserve de parc national est dotée d'installations de fréquentation diurne (aire de pique-nique, sentiers de promenade), d'emplacements de camping accessibles en véhicule automobile et d'emplacements dans l'arrière-pays ainsi que d'installations de mouillage (bouées d'amarrage, quais pour passer la nuit).

POINT DE VUE DES PREMIÈRES NATIONS

Le point de vue des Premières nations concernant la réserve de parc national et Parcs Canada a été recueilli au moyen d'entrevues effectuées en 2009. En tout, 14 Premières nations et les deux comités des Premières nations et de la réserve de parc national y ont participé. Plusieurs Autochtones ont mentionné lors des entrevues que, parmi les organismes gouvernementaux (locaux, provinciaux et fédéraux) avec qui ils faisaient affaire, Parcs Canada, et plus précisément les employés de la réserve de parc national, était celui avec qui les relations étaient les meilleures. Les Autochtones qui siègent aux comités se sont montrés justement satisfaits de l'efficacité des comités bien qu'il y ait nécessité d'améliorer la diffusion de l'information aux membres des collectivités. De plus, on a relevé certains

facteurs qui limitent la participation aux comités, notamment les dépenses liées aux réunions, aux employés et aux consultants et les coûts des engagements communautaires.

En ce qui concerne le lien qu'entretiennent les Premières nations avec la réserve du parc, les membres des comités et les Autochtones ayant leur territoire traditionnel dans le secteur sud des îles Gulf étaient plus susceptibles d'avoir visité certains secteurs de la réserve, souvent grâce aux visites sur place des comités et aux voyages en canot organisés par les bandes locales dans le passé. On a déterminé certains facteurs limitant la capacité des Autochtones de visiter le parc, notamment l'absence d'embarcations modernes qui leur permettraient de se rendre sur les îles. Aussi, on s'est dit préoccupé par les risques de perturbation des sites sacrés dans le parc. Enfin, les Premières nations aimeraient qu'on leur assure qu'elles auront la possibilité de chasser et de cueillir des plantes médicinales ainsi que des mollusques, des crustacés et d'autres animaux marins dans le parc et de renouer avec leur histoire spirituelle et culturelle dans les îles.

Sept points sont ressortis des discussions avec les Premières nations : gestion des lieux de sépulture et des restes humains; contribution à l'élaboration du plan directeur; élaboration de plans de protection des animaux marins, des cerfs et des plantes ainsi que de plans d'exploitation de ces ressources; nécessité de tenir des réunions englobant les diverses Premières nations; besoin de faire comprendre à la population canadienne l'importance de la réserve pour les Premières nations; gestion coopérative et poursuite des activités des comités; offres d'emploi et débouchés économiques.

ÉTAT DU PARC

Le programme de surveillance de l'intégrité écologique en est encore à ses balbutiements à la réserve de parc national des Îles-Gulf et les données à cet effet sont limitées. En 2005 et 2006, Parcs Canada a entrepris deux sondages auprès des visiteurs dans les îles et le parc pour recueillir des données de référence. Il a aussi fait l'inventaire initial des ressources archéologiques au cours des premières années. De 2003 à 2008, aucun programme de surveillance officiel n'était en place pour le patrimoine culturel, l'expérience du visiteur et l'éducation du public et la diffusion externe. Le tableau 1 résume l'état du parc à partir des données recueillies entre 2003 et 2008. Bien qu'il manque de données pour bien déterminer l'état global du parc, Parcs Canada a déterminé, en fonction des mesures qui ont été réalisées et d'autres renseignements accessibles, que l'expérience du visiteur était bonne et que le patrimoine culturel était passable. L'intégrité écologique, l'éducation du public et la diffusion externe et la mobilisation des intervenants sont indéterminés pour le moment.

DÉMARCHE POUR LA DÉTERMINATION DES MESURES DE GESTION

Parcs Canada a consulté les citoyens (2004 à 2006) pour élaborer des Lignes directrices provisoires de gestion pour la réserve de parc national des Îles-Gulf. Axées sur la précaution, ces lignes directrices orientent les stratégies (vision du parc, principes de gestion, objectifs à court terme) et le fonctionnement du parc, ce qui permet d'établir les priorités dans les travaux à exécuter au cours des cinq à sept premières années de gestion du parc. Étant donné le manque de données de référence à la création du parc, aucun objectif n'a pu être clairement défini dans les lignes directrices; les mesures prises au cours de la période de planification provisoire étaient axées sur la collecte des données de référence et la mise sur pied des premiers programmes de surveillance. Ces programmes aboutiront à des objectifs plus précis dans le plan directeur.

RÉSULTATS DES MESURES DE GESTION

Le parc est encore jeune, mais beaucoup de choses ont été accomplies pour mieux comprendre les contextes écologique, culturel et touristique du parc grâce aux premières données scientifiques obtenues et aux relations conclues avec des partenaires et des groupes de première importance. Un programme de surveillance de l'intégrité écologique a vu le jour, et Parcs Canada a mis en œuvre les premières étapes en vue de son application. La population a eu de nombreuses occasions de participer à la planification et à la gestion du parc. Parcs Canada a réussi à mieux faire connaître la réserve de parc grâce au développement du programme des hôtes marins bénévoles, à la mise en place du programme des hôtes culturels bénévoles, à la collaboration avec des bénévoles à des projets de restauration des écosystèmes (élimination des plantes envahissantes, restauration du ruisseau Lyall) et à la contribution des citoyens dans la création de quatre plans de secteur pour les zones principales fréquentées par les visiteurs dans le parc. Plus de 465 000 personnes par année reçoivent directement de l'information sur le parc, que ce soit au moyen de la publicité ou de la participation des employés à des salons et autres activités qui ciblent les consommateurs. Les activités du parc ont pris forme, et un programme de réfection des installations destinées aux visiteurs (bouées d'amarrage, quais, toilettes publiques, sentiers) a été mis sur pied.

POINTS IMPORTANTS

Les points importants à régler ou à améliorer sont les suivants :

Premières nations

- Protection des lieux de sépulture et des restes humains
- Poursuite de l'établissement de relations avec les Premières nations
- Prise de mesures pour permettre les utilisations traditionnelles dans le parc (accords de gestion des récoltes, par exemple)
- Amélioration des communications entre les Premières nations et Parcs Canada ainsi qu'entre les diverses Premières nations ayant des intérêts dans le parc
- Offre aux Premières nations de possibilités de raconter leur histoire culturelle aux visiteurs du parc

Intégrité écologique

- Mise en place d'un programme de rétablissement de l'intégrité écologique englobant les espèces en péril, les plants envahissantes et mise en place d'un programme de gestion des incendies
- Poursuite de la mise en œuvre du programme de surveillance de l'intégrité du parc avec communication des résultats
- Accroissement de la recherche et du travail de planification pour l'utilisation et la gestion des aires marines et des terres submergées
- Nécessité de poursuivre l'intégration et la collaboration régionales pour la recherche, l'inventaire et la planification des mesures à prendre

Gestion du patrimoine culturel

- Élaboration d'un énoncé des valeurs liées aux ressources naturelles et d'une stratégie de gestion de ces ressources
- Mise sur pied d'un programme de surveillance du patrimoine culturel
- Amélioration de l'état de plusieurs bâtiments et ouvrages revêtant une grande importance culturelle
- Nécessité d'établir les priorités et d'atténuer l'incidence que subit le patrimoine culturel en raison de l'érosion et de la fréquentation
- Nécessité de mener des recherches supplémentaires pour combler les lacunes en matière d'information sur le patrimoine culturel

Éducation du public et diffusion externe

- Nécessité d'accroître les recherches en sciences sociales pour mieux cerner les connaissances actuelles de la population ainsi que les besoins et les préférences des publics cibles
- Repérer des lieux clés de diffusion en milieu urbain
- Création d'un programme de diffusion externe ciblé

Mobilisation des intervenants

- Élaboration d'une stratégie globale de mobilisation des intervenants

Expérience du visiteur

- Nécessité de créer un programme d'interprétation durable à long terme
- Création de plans durables de gestion des installations à l'intention des visiteurs (plan de gestion des sentiers, zones marines, programme de réfection des installations)
- Planification d'un programme de bénévolat, y compris une association coopérative
- Mise sur pied d'un programme de surveillance de l'expérience du visiteur
- Nécessité de combler les lacunes en matière d'information en ce qui a trait aux non-visiteurs et à la possibilité d'offrir aux visiteurs de nouveaux services ayant une faible incidence
- Mise en œuvre des droits d'entrée

TABLEAU 1 :
Sommaire de l'état du parc

ÉVALUATION DE L'ÉTAT				TENDANCE			
			Non évalué				Non évalué
Bon	Passable	Faible		S'améliore	Stable	Se détériore	

Indicateur	État et tendance	Explication
INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE		
Forêt	Non évalué	Quantité de données insuffisante actuellement. Seulement deux des cinq mesures ont été évaluées. L'une d'entre elles (cerfs) est à « faible » tandis que l'autre (diversité du paysage) est à « bon ».
Secteurs non boisés	Non évalué	Quantité de données insuffisante actuellement. Seulement deux des quatre mesures ont été évaluées. L'une d'entre elles (cerfs) est à « faible » tandis que l'autre (diversité du paysage) est à « bon ».
Eau douce	Non évalué	Quantité de données insuffisante actuellement. Seulement une des trois mesures a été évaluée. Cette mesure (quantité d'eau) est à « passable ».
Côtes (littoral)	Non évalué	Quantité de données insuffisante actuellement. Aucune des deux mesures (processus côtiers; flore) n'a été évaluée pour le moment.
Îlots	Non évalué	Quantité de données insuffisante actuellement. Seulement une mesure a été évaluée. Cette mesure (huître de Bachman) est à « bon ».
Zone intertidale	Non évalué	Quantité de données insuffisante actuellement. Seulement une des trois mesures a été évaluée. Cette mesure (assemblages de zostère) est à « bon ».
Zone infratidale	Non évalué	Quantité de données insuffisante actuellement. Seulement une des deux mesures a été évaluée. Cette mesure (assemblages de zostère) est à « bon ».

Indicateur	État et tendance	Explication
PATRIMOINE CULTUREL		
État des ressources	 Tendance non évaluée	Une mesure (sites archéologiques) est à « passable », une deuxième (bâtiments et ouvrages) est à « faible » et une troisième (artéfacts) est à « bon ». Une mesure (paysages et caractéristiques des paysages) n'a pas été évaluée. Il manque de données pour établir la tendance.
Pratiques de gestion choisies	 Tendance non évaluée	Deux mesures (inventaire et évaluation) sont à « bon » et une autre (programme de surveillance) est à « faible ». Une mesure (stratégie de gestion des ressources culturelles) n'a pas été évaluée. Il manque de données pour établir la tendance.
ÉDUCATION DU PUBLIC ET DIFFUSION EXTERNE		
Sensibilisation	Non évalué	Aucune donnée n'a été recueillie pour évaluer le niveau de sensibilisation du public à l'égard du parc. De 2003 à 2008, les employés de Parcs Canada ont accompli beaucoup de choses pour faire connaître la réserve de parc national auprès de publics cibles : participation à des activités communautaires et à des activités spéciales; kiosques d'information lors d'activités destinées aux consommateurs (salons nautiques, salons sur le mode de vie écologique); création de sections informatives spéciales pour le site Web du parc; établissement d'un partenariat avec BC Ferries pour le programme de naturalistes à bord; collaboration avec la télévision locale pour des chroniques sur la réserve de parc; création d'une série de conférences et programmes spéciaux pour jeunes.
Compréhension de l'importance du mandat de Parcs Canada	Non évalué	Aucune donnée n'a été recueillie pour évaluer le pourcentage de la population qui comprend les raisons pour lesquelles Parcs Canada protège et met en valeur la réserve de parc national des Îles-Gulf. Au total, 88 p. 100 des résidents et visiteurs des îles, et 95 p. 100 des visiteurs à bord d'embarcations dans le secteur sud des îles Gulf ayant été interrogés en 2005 (les personnes interrogées n'auraient pas toutes visité la réserve de parc) étaient au courant du mandat de protection de l'Agence.
Appréciation des biens patrimoniaux	Non évalué	Aucune donnée n'a été recueillie pour évaluer l'appréciation des Canadiens vis-à-vis de l'importance de la réserve de parc national des Îles-Gulf.
Apprentissage	Non évalué	Aucune donnée n'a été recueillie pour évaluer si les citoyens considèrent en avoir appris sur la réserve de parc national des Îles-Gulf. Parmi les exemples mentionnés à la case d'explication de l'indicateur sur la sensibilisation, beaucoup ont permis à la population d'acquérir des notions sur les valeurs de la réserve de parc national des Îles-Gulf.
MOBILISATION DES INTERVENANTS		
Soutien	Non évalué	Aucune donnée n'a été recueillie pour évaluer le pourcentage d'intervenants qui soutiennent les efforts de protection et de mise en valeur du parc. Plus de 90 groupes ont fourni de l'aide à Parcs Canada au cours de la période initiale de 2003 à 2008.
Influence	Non évalué	Aucune donnée n'a été recueillie pour évaluer si les intervenants ont senti avoir eu la chance d'influencer les activités de la réserve de parc national. Les intervenants ont pu apporter leur influence de diverses manières à la planification et à la gestion du parc au moyen de projets et consultations de toutes sortes.
Participation active	Non évalué	Aucune donnée n'a été recueillie pour évaluer si les intervenants sentent qu'ils apportent une contribution active à la gestion, à la protection et à la mise en valeur du parc ou jugent qu'ils ont pris

Indicateur	État et tendance	Explication
		des mesures pour la protection et la mise en valeur du parc. Les intervenants se sont vu offrir de nombreux moyens de contribuer à la planification et à la gestion du parc.
EXPÉRIENCE DU VISITEUR		
Marketing et promotion	 Tendance non évaluée	Beaucoup de travail a été accompli pour informer un nombre accru de citoyens sur le statut de nouveau parc national de la réserve de parc et renseigner les visiteurs actuels et potentiels sur les activités possibles dans le parc, les changements apportés et les points importants à retenir : participation à des activités communautaires et activités spéciales; kiosques d'information lors d'activités destinées aux consommateurs (salons nautiques, salons sur le mode de vie écologique); création de sections informatives spéciales pour le site Web du parc et établissement de relations avec des organismes de marketing clés dans le domaine du tourisme de destination.
Interprétation	 Tendance non évaluée	Un programme d'interprétation a vu le jour en 2005. Au cours des quatre premières années (2005 à 2008), Parcs Canada a évalué de diverses manières ce qui pourrait fonctionner le mieux dans la réserve de parc; la participation au programme est passée de 7 821 personnes à 13 095 personnes, une augmentation de 40 p. 100.
Activités et services	 Tendance non évaluée	En tout, 76 p. 100 des visiteurs interrogés en 2006 étaient satisfaits ou pleinement satisfaits de leur visite et 72 p. 100 étaient satisfaits ou pleinement satisfaits de l'accessibilité et de la qualité des services offerts.
Lien personnel	Non évalué	Aucune donnée n'a été recueillie pour évaluer si les visiteurs sentent chez eux un lien personnel avec la réserve de parc national des Îles-Gulf. La recherche menée en 2005 et 2006 révèle un nombre important de visiteurs qui reviennent. On apprend aussi que les souvenirs les plus mémorables sont le cadre paisible, les magnifiques panoramas, l'observation de la faune sauvage en randonnée, les moments passés entre amis et avec la famille ainsi que les randonnées nautiques et les excursions en kayak.

1

Introduction

1.1 OBJET DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DU PARC

L'Agence Parcs Canada est fière de présenter aux citoyens canadiens le rapport sur l'état actuel de la réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf. Ce rapport est le premier de la sorte qui porte sur la réserve de parc national; il sera révisé tous les cinq ans en fonction des principales facettes du mandat et de la vision de l'Agence liées à la réserve de parc. Le rapport décrit l'état de l'intégrité écologique, des ressources culturelles, de l'expérience du visiteur et de la diffusion externe et de l'éducation du public dans le parc. De plus, d'après l'énoncé de vision de Parcs Canada, le rapport fait le point sur l'état des relations avec les Autochtones et les intervenants pour ce qui est à la fois de leur lien avec le parc et de leur relation avec l'Agence.

Le rapport sur l'état d'un parc est une étape cruciale dans l'élaboration du plan directeur. Il est rédigé à la suite d'un examen objectif des données actuellement accessibles, ce qui fait ressortir les problèmes majeurs en matière de gestion du parc et permet d'établir la priorité des questions à régler lors du travail futur de planification de la gestion (Parcs Canada, 2008).

1.2 CONTEXTE

Parcs Canada utilise le terme « réserve de parc national » pour les parcs où les Premières nations revendiquent toujours des droits. Dans le présent rapport, les mots « parc », « réserve de parc » et « réserve de parc national » sont utilisés indifféremment pour désigner la réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf.

La réserve de parc national se trouve dans la région naturelle des Basses-Terres du détroit de Georgia. Îles et îlots, hauts escarpements, flèches de sable, végétation côtière dominée par le douglas de Menzies et la pruche de l'Ouest, forêts de chênes

de Garry, prairies, habitats d'oiseaux de rivage, cours d'eau de frai du saumon et échoueries de mammifères marins y forment le paysage. Dans les zones intertidales et marines, les berges rocheuses, les zosteraies, les baies, les fortes marées, les courants et les processus d'érosion naturelle créent un habitat propice à de nombreux invertébrés (crabes, myes et pieuvres), poissons, mammifères marins et oiseaux.

La région naturelle caractéristique du parc compte parmi les plus vulnérables au Canada en raison de la croissance démographique et économique rapide. Les deux tiers de la population britannico-colombienne occupent cette région de 9 360 km²; on estime d'ailleurs que les activités humaines auraient altéré jusqu'à 90 p. 100 de sa superficie (Patrimoine canadien, Parcs Canada, 1993). La réserve de parc se trouve donc en quelque sorte dans l'arrière-cour de millions de citoyens canadiens.

En plus de leurs caractéristiques naturelles, les îles Gulf ont été le domicile de nombreux peuples passés. D'après les documents archéologiques trouvés sur place, le peuple salish de la côte s'en servait à une époque aussi reculée qu'il y a 5 000 ans. Dix-neuf Premières nations des Salishs de la côte veulent aujourd'hui faire valoir leurs droits à titre d'Autochtones ainsi que les droits issus de traités dans la réserve de parc. À la fin des années 1700, Espagnols et Britanniques ont commencé à explorer les îles. Près de 150 ans plus tard, des immigrants s'y sont installés petit à petit. La population des îles s'est diversifiée au fil du temps : Premières nations des Salishs de la côte, Européens, Chinois, Japonais et Hawaïens (Kanakas) la composaient. Chacun de ces groupes a laissé son empreinte sur les îles.

La région des îles Gulf est depuis longtemps une destination récréative de prédilection pour les touristes. La navigation de plaisance (voile, kayak, bateau à moteur) et les visites touristiques des îles y sont fréquentes. Ce qui attire particulièrement les

visiteurs dans les îles, ce sont les paysages pittoresques, les possibilités d'activités avec les amis et la famille et la chance de se retrouver seul dans des lieux paisibles.

La réserve de parc national enrichit l'expérience du visiteur : randonnées pédestres, explorations des plages, observation de la vie marine, camping, pique-nique, visites touristiques et promenade de chiens (Parcs Canada, 2005). Les visiteurs peuvent s'informer et faire de belles découvertes grâce aux services personnalisés (randonnées avec guide, entretiens et activités sur la nature, activités communautaires et spéciales) et aux services non personnalisés (panneaux d'interprétation, guides touristiques, dépliants). Tous ces services permettent aux visiteurs de découvrir, par eux-mêmes ou avec l'aide des professionnels de Parcs Canada, les beautés naturelles et culturelles du parc.

La réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf a été créée à la suite d'une entente survenue entre les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique le 9 mai 2003. Cette entente constitue le point culminant de trente ans de réflexion, de débats et de travail préparatoire. Vision, persévérance, créativité et coopération étaient de mise durant le processus. Dans une région où les terres présentant un intérêt majeur sur le plan écologique se font de plus en plus rares et augmentent en valeur, la réalisation du parc a de quoi éblouir.

Au moment de la signature de l'entente, les parcelles de terre ainsi réunies totalisaient près de 2 600 hectares répartis en îles, îlots et récifs dans le secteur sud des îles Gulf. Cinq îles de grande ou moyenne taille (Tumbo, Georgeson, Russell, Portland et D'Arcy) appartiennent exclusivement à Parcs Canada. En 2009, environ 44 p. 100 de l'île Saturna, 30 p. 100 de l'île Pender Sud, 11 p. 100 de l'île Pender Nord et 0,5 p. 100 de l'île Mayne se trouvent dans la zone du parc. La superficie totale de la réserve de parc est aujourd'hui d'environ 3 600 hectares (figure 1), ce qui comprend les terres, une bande d'eau s'éloignant parfois jusqu'à 25 m de tout littoral appartenant au parc et une zone d'environ 400 m de largeur autour de l'île Portland et de la flèche Sidney (anciens parcs marins provinciaux). Parcs Canada gère aussi une aire marine adjacente (y compris les récifs) qui fait de 25 à 200 m de largeur et voudrait en faire, après étude de faisabilité, une aire marine nationale de conservation lorsqu'il obtiendra le feu vert, ce qui ajoute 2 600 hectares à la superficie totale. Au total, ce sont 6 219 hectares de terres, de zone intertidale et d'aire marine adjacente qu'administre Parcs Canada dans la réserve de parc. Aux termes de l'entente, on a convenu d'une zone centrale d'intérêt qui délimite les secteurs qui pourront être annexés au territoire du parc dans le cadre de transactions de gré à gré. Cette zone est illustrée à la figure 1.

1.3 CYCLE D'ÉLABORATION DU PLAN DIRECTEUR DU PARC

Comme l'exige l'entente sur la création du parc, Parcs Canada a élaboré des Lignes directrices provisoires de gestion de 2004 à 2006 avec la contribution d'un grand nombre de personnes et de groupes intéressés. Ces lignes directrices établissent la vision initiale du parc, ses principes de gestion, ses objectifs provisoires, ses mesures stratégiques et opérationnelles ainsi que sa délimitation provisoire.

La vision du parc se résume comme suit :

La réserve de parc national des Îles-Gulf fera montre de leadership pour protéger son riche patrimoine écologique et culturel et le préserver dans l'état le plus naturel possible. Elle offrira un refuge à la nature comme aux humains, et elle donnera aux Canadiens et aux visiteurs du monde entier des possibilités intéressantes, durables, écologiques de faire l'expérience de cet écosystème côtier et insulaire exceptionnel et de la diversité de son patrimoine écologique et culturel, d'en apprendre davantage à leur sujet et de les protéger. Les gestionnaires de la réserve de parc national travailleront en étroite collaboration avec leurs voisins et leurs partenaires pour entretenir un appui solide à l'égard de la protection de la réserve, aux échelons local, régional et national.

Dans son intégralité, la vision du parc décrite dans les Lignes directrices provisoires contient huit autres points qui précisent le sens de l'énoncé ci-dessus. Dix objectifs provisoires ont été fixés dans les Lignes directrices. De ces objectifs ont été dérivées environ 200 mesures stratégiques et opérationnelles.

1.4 CADRE DE SURVEILLANCE DE L'ÉTAT DU PARC

La tâche de surveillance permet de recueillir l'information essentielle à l'évaluation de l'état du parc. Parcs Canada effectue justement deux types de surveillance : celle de l'état et celle de l'efficacité. Dans le premier cas, l'Agence veut établir la situation matérielle du lieu patrimonial protégé en recueillant et analysant sur une base continue les données par rapport à une série d'indicateurs, et ce, de manière rigoureuse et uniforme, ainsi qu'en comparant les résultats aux objectifs de gestion prédéterminés. Par la surveillance de l'état, il est possible de faire ressortir les tendances à long terme, lesquelles peuvent être par ailleurs établies en comparant les données à l'aide d'une analyse statistique. Dans le deuxième cas, la surveillance de l'efficacité sert à déterminer si les mesures de gestion adoptées ont donné les résultats escomptés. Les résultats du travail de surveillance sont publiés tous les cinq ans.

Étant donné que le présent rapport porte sur les cinq premières années d'existence de la réserve de parc, il manque de données pour plusieurs indicateurs, ce qui empêche de déterminer l'état du parc ou les tendances. Dans certains cas, aucune donnée scientifique n'a été recueillie. Au fur et à

mesure que les programmes de surveillance du parc prendront de l'ampleur, les rapports sur l'état du parc deviendront de plus en plus complets. Chaque fois que c'est possible, on se servira du schéma suivant pour évaluer l'état et les tendances par rapport aux divers indicateurs du parc :

ÉVALUATION DE L'ÉTAT				TENDANCE			
			Non évalué				Non évalué
Bon	Passable	Faible		S'améliore	Stable	Se détériore	

2

Point de vue des autochtones

2.1 CONTEXTE DES AUTOCHTONES

Dix-neuf Premières nations des Salish de la côte font actuellement valoir leurs droits en tant que peuples autochtones ou leurs droits issus de traités ou ont des intérêts dans la réserve de parc national des Îles-Gulf et la région qui l'entoure (figure 2). Les populations autochtones varient selon le groupe, de 15 pour la Première nation du lac Cowichan à 3 940 pour la bande de Cowichan. On a dénombré chez les 19 Premières nations 11 487 Autochtones inscrits dans les réserves en 2005-2006 (annexe 1).

La relation entre les Premières nations et Parcs Canada dans la réserve de parc national est complexe en raison de la diversité des collectivités autochtones qui y ont des intérêts. La complexité de la situation est exacerbée par la participation de certains groupes au processus des traités en Colombie-Britannique, le retrait ou le refus à d'autres groupes d'y participer et les revendications d'autres encore concernant les droits conférés autrefois par les traités de Douglas (annexe 1). Des 19 Premières nations ayant des intérêts dans la réserve de parc, 13 participent au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique, cinq revendiquent les droits conférés autrefois par les traités de Douglas sans participer au processus actuel des traités et une ne fait ni l'un ni l'autre (annexe 1).

La Première nation de Tsawwassen en est à l'étape de la mise en œuvre du processus de traité de la Commission le 3 avril 2009. Dans le cas du processus actuel, deux groupes (le Groupe du Traité des Hul'qumi'nums et l'Association du Traité des Te'mexws) représentent onze Premières nations et une Première nation (Snuneynexw) négocie en son propre nom (annexe 1).

Ententes officielles

Parcs Canada a conclu plusieurs ententes de consultation sur la planification et la gestion de la réserve de parc national des

Îles-Gulf avec des Premières nations depuis 2003 (annexe 1). Onze des 19 Premières nations ont été représentées au sein de comités à divers moments. Deux ententes sont toujours en vigueur : elles visent sept Premières nations, soit celles représentées par le Groupe du Traité des Hul'qumi'nums et la Première nation de Tseycum. Une troisième entente avec potentiellement trois Premières nations (Tsawout, Tsartlip et Pauquachin) est en cours de renégociation, et on en prévoit d'autres dans un avenir rapproché avec la Première nation de Tsawwassen et l'Association du Traité des Te'mexws. Parcs Canada finance les activités des comités ainsi formés au moyen d'ententes de contributions complémentaires.

Dans le cas des ententes de principe, étape du processus de négociation de la Commission des traités de la Colombie-Britannique en situation de revendications territoriales, il faut régler la question de la gestion des récoltes et des captures au moyen d'ententes ou de plans officiels au cours de la mise en œuvre du traité et réviser ces ententes ou ces plans chaque année. Une telle marche à suivre deviendra une étape obligée au fur et à mesure que les traités modernes passeront en lois provinciales et fédérales.

Survol de la participation des Autochtones à la planification et à la gestion de la réserve de parc

Les 11 Premières nations avec l'aide desquelles Parcs Canada a formé des comités sont celles qui ont participé le plus activement au travail de planification et de gestion. L'Agence a sollicité leur collaboration pour l'élaboration des Lignes directrices provisoires de gestion, quatre plans de secteur, quatre ententes de protocole et une politique sur les tertres et les lieux de sépulture dans le parc.

Les comités se sont principalement consacrés à des projets et programmes recoupant sommairement cinq domaines : le programme culturel, le programme de communications, le projet pilote de récolte, de capture et de surveillance avec les Premières nations des Hul'qumi'nums, les projets d'évaluation environnementale et les divers projets de diffusion du parc. Parmi ces projets et programmes, ce sont les 35 évaluations environnementales qui ont pris le plus temps à réaliser, soit de 2005 à 2008. L'examen des évaluations environnementales était obligatoire aux termes de l'entente entre Parcs Canada et le Groupe du Traité des Hul'qumi'nums sur la consultation ainsi que la planification et la gestion collectives de la réserve de parc national.

Trois projets de diffusion ont donné d'excellents résultats. Le camp de jeunes éco-intendants (YES) organisé chaque année de 2004 à 2006 a rassemblé employés et enfants de collectivités autochtones locales pendant plusieurs jours d'activités d'interprétation et de conservation. Le savoir traditionnel autochtone a aussi été intégré au programme. En 2006, plus de 50 enfants ont participé au camp de jeunes éco-intendants.

En 2008, 450 enfants de la Première nation des Hul'qumi'nums en ont appris sur les espèces menacées dans leur territoire traditionnel, qui comprend la réserve de parc, grâce au projet sur la Loi sur les espèces en péril déployé dans les écoles qu'ils fréquentent. Le projet pilote a été couronné de succès : certaines collectivités de Premières nations intéressées ont déjà donné leur appui pour un programme annuel.

Parcs Canada a aussi eu la chance de se faire hôte des célébrations de la Journée nationale des Autochtones en plus de participer à l'événement en sollicitant l'aide d'organismes de collectivités autochtones locales. L'édition de 2007 a été la plus réussie de toutes, plus de 500 membres de Premières nations ayant participé aux célébrations.

Sur le plan professionnel, Parcs Canada a embauché des Autochtones pour pourvoir certains postes au sein de la réserve de parc national. L'Agence a de même insisté sur l'importance de mieux faire connaître les offres d'emploi au sein des collectivités de Premières nations. En date d'avril 2009, le parc comptait 37 employés à temps plein, saisonniers et nommés pour une période déterminée, dont 7 Autochtones.

2.2 ÉTAT DU TERRITOIRE ET DES RELATIONS DES PEUPLES AUTOCHTONES AVEC LE TERRITOIRE

La présente section fait la synthèse d'un rapport d'un consultant pour mener des entrevues auprès des Premières

nations des Salishs de la côte (Dolan, 2009). Elle présente le point de vue de ces Premières nations concernant l'état du territoire dans la réserve de parc et l'état de leurs relations avec ce même territoire, point de vue recueilli dans le cadre d'une série d'entrevues en personne avec des représentants de Premières nations.

Entrevues

En 2009, le consultant a joint 19 Premières nations revendiquant des droits dans la réserve de parc national pour leur demander de participer à une entrevue en vue de l'élaboration du rapport sur l'état du parc. Quinze d'entre elles ont répondu dans l'affirmative. Deux comités mixtes de Premières nations et de la réserve de parc national ont aussi participé aux entrevues.

L'information à recueillir portait sur six points :

- la perception des Premières nations concernant la gestion de la réserve de parc;
- leur perception concernant leur lien avec les terres et l'eau dans la réserve;
- la manière dont ils croient avoir été entendus, le cas échéant;
- les points à aborder dans le plan directeur;
- le niveau de sensibilisation à l'égard des programmes pour Premières nations dans la réserve de parc;
- la perception des Premières nations concernant l'intervention de Parcs Canada depuis la création de la réserve de parc.

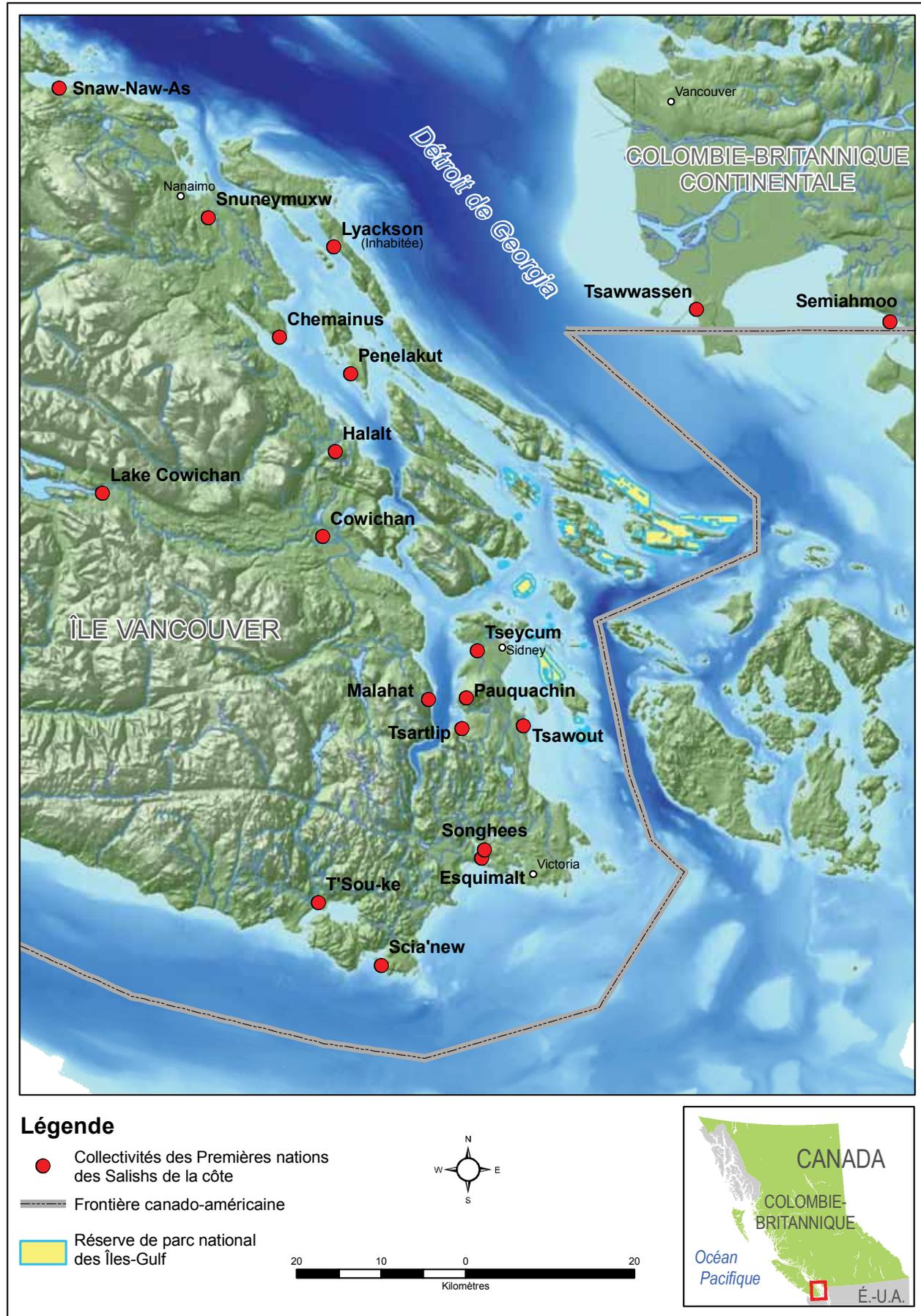
Résultats des entrevues

Depuis la création du parc en 2003, les Autochtones qui ont établi une relation de coopération avec Parcs Canada ont fréquenté plus souvent la réserve de parc. Nombreux sont ceux qui disent être allés sur le terrain dans le cadre de leur travail dans un comité. Certains ont dit ne jamais être allés dans le parc. Tous les membres de Premières nations ayant un territoire traditionnel dans la réserve ont affirmé vouloir renouer plus intimement avec leur territoire. Ils ont soulevé un certain nombre d'obstacles limitant l'accès à la réserve, notamment le fait que les Premières nations sont souvent dépourvues d'embarcations qui peuvent les y emmener.

Beaucoup ont dit qu'il ne s'était pas écoulé assez de temps ou qu'ils ne s'étaient pas assez souvent rendus dans la réserve de parc depuis sa création pour constater quelque changement que ce soit. Certains ont remarqué des changements de grande envergure dans la région (pollution, baisse du

FIGURE 2 :

Emplacement des collectivités de Premières nations des Salishs de la côte et de la réserve de parc national des Îles-Gulf





Établir des relations avec les Premières nations

nombre de lieux de pêche, contamination des bancs coquilliers, érosion par le sillage des embarcations, tensions liées à l'aménagement et grandes étendues de terres privées). Quelques participants ont affirmé que Parcs Canada faisait un bon travail de gestion, que les relations avec les employés étaient respectueuses et que les politiques de l'Agence, notamment celles concernant les sites de sépulture et les restes humains, constituaient des pas dans la bonne direction.

La question des restes humains et des lieux de sépulture a été la plus abordée parmi les membres interrogés.

Nombreux hésitent à faire connaître l'emplacement des lieux de sépulture, mais comprennent en même temps que Parcs Canada a besoin de l'information pour mieux les protéger de l'érosion et des activités humaines. Certains ont avoué ne pas confier certains renseignements à Parcs Canada par manque de confiance, mais qu'il y avait espoir qu'une confiance se forge au fur et à mesure que la relation se développe. Tous les Autochtones étaient fortement en accord avec l'élaboration d'un protocole culturel entourant les restes humains.

Les Premières nations dotées de comités officiels de planification et de gestion en vue de faciliter leur coopération avec Parcs Canada ont eu de bons commentaires concernant l'efficacité des comités. Il ne faisait aucun doute qu'on écoutait attentivement ce que les participants autochtones avaient à dire. Par contre, si certains se sentent à l'aise avec le regroupement des Premières nations au sein des comités, d'autres sont d'avis que la structure en comité fait obstacle à la possibilité d'aborder des enjeux qui touchent leur Première nation en particulier.

Les Premières nations ayant un territoire traditionnel dont certaines parties font, selon eux, partie des terres et des eaux de la réserve du parc, mais qui n'entretiennent pas de relation avec Parcs Canada ont manifesté, pour la grande majorité, le désir d'établir une telle relation avec l'Agence.

Au cours du sondage, quatre Autochtones ont dit ne pas vouloir participer à la gestion quotidienne de la réserve de

parc national parce qu'ils ne considèrent pas que le parc se trouve sur leur territoire traditionnel. Ces personnes ont néanmoins exprimé leur intérêt à rester en relation avec Parcs Canada pour favoriser le partage d'information concernant les protocoles culturels, les débouchés économiques, les activités spéciales, les ateliers de renforcement des capacités et les activités éducatives; une participation à ces activités est aussi envisagée.

Toutes les Premières nations, y compris celles qui reçoivent une aide financière grâce à leur collaboration au sein d'un comité mixte de planification et de gestion, ont fait comprendre que Parcs Canada ne finançait pas assez la participation au travail de gestion du parc, un manque de ressources qui nuisait considérablement à leur engagement.

Parmi les avantages de la création de la réserve de parc mentionnés par les personnes interrogées, il importe de mentionner le potentiel de renforcement des capacités des Premières nations (formation, emplois, contrats et autres débouchés économiques). D'autres Autochtones ont affirmé que la réserve pourrait jouer un rôle vital dans la protection de l'environnement et des biens culturels de la région.

Bon nombre d'Autochtones interrogés se sont dits à la fois intéressés et préoccupés par la manière dont Parcs Canada gèrera la récolte de crustacés, de poissons et d'autres animaux sauvages. Certains ont mentionné que les plages qui bordent leur territoire traditionnel, tant sur l'île de Vancouver que dans les basses-terres continentales, sont maintenant considérées comme contaminées et qu'ils cherchent donc aujourd'hui de nouveaux endroits dans le sud des îles Gulf pour la pêche de mollusques, de crustacés et de poissons.

Les personnes interrogées ont toutes abordé la notion de débouchés économiques, même celles qui ne perçoivent pas la réserve de parc national comme faisant partie de leur territoire traditionnel. L'un des premiers points débattus lors des réunions concernait les possibilités d'emplois ou de contrats avec Parcs Canada.

« Les employés se sont montrés pour la plupart très compétents, et on apprend beaucoup d'un côté comme de l'autre. »

« Nous désirons une participation accrue au travail de gestion. »

« Nous marchons encore ensemble, mais il reste beaucoup de chemin à faire. »

« Le lien à la réserve de parc national du Canada des Îles-Gulf vient de nos ancêtres; ils nous parlent à bien des égards. »

Une écrasante majorité des commentaires émis à l'égard du guide touristique sur la réserve de parc national étaient positifs, ce dernier arborant des photos de peuples autochtones et contenant de l'information sur les liens historiques qu'entretiennent les Premières nations avec la réserve de parc. On y mentionne aussi que les Autochtones peuvent y pratiquer leurs activités traditionnelles.

Plusieurs ont précisé que, parmi les organismes gouvernementaux avec lesquels ils collaboraient, Parcs Canada (les employés de la réserve de parc national, dans ce cas-ci) était celui avec qui ils entretenaient la meilleure relation.

Certains Autochtones interrogés se sont dits fortement déçus de ne pas avoir été consultés, à leur avis, lors de la création du parc et ont mentionné ne pas aimer la désignation de réserve de parc. Ils ont indiqué qu'on pouvait certes faire encore mieux, mais que les employés de Parcs Canada faisaient tout en leur pouvoir pour établir des relations respectueuses et durables avec les Premières nations.

Parmi ceux qui ont participé aux entrevues, beaucoup estiment que les Premières nations qui suivent le processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique reçoivent plus d'attention. Les Premières nations liées aux traités de Douglas sont d'avis que Parcs Canada ne comprend pas bien ni leurs traités ni les récents cas en instance relevant de ces mêmes traités.

Bref, les grandes priorités en matière de gestion sont les suivantes : lieux de sépulture et restes humains; participation à l'élaboration du plan directeur; poursuite du processus de collaboration au moyen des comités de planification et de gestion; élaboration de plans de protection, de récolte des ressources marines, les cerfs et les plantes ainsi que réunions et meilleure communication entre les Premières nations ayant des intérêts dans la réserve de parc national des Îles-Gulf.

2.3 POINTS IMPORTANTS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION

Lieux de sépulture et restes humains

Il est certes primordial de comprendre toute l'importance des restes humains et des lieux de sépulture pour les cultures autochtones. C'est d'ailleurs un point dont il faut tenir compte pour établir de bonnes relations avec les Premières nations des Salish de la côte. Les personnes interrogées ont mentionné que l'élaboration de protocoles pour la protection des restes humains représente une très grande priorité. De plus, les entretiens entre Parcs Canada et les Premières nations ainsi que les renseignements fournis à l'Agence par ces dernières ont fait ressortir la nécessité de protéger les lieux de sépulture.

Coopération pour la planification et la gestion

Il ne fait aucun doute qu'il faut travailler constamment pour établir des relations solides avec les peuples salish de la côte intéressés et faire participer ces derniers à la planification et à la gestion de la réserve de parc. Une telle participation peut se répartir en deux niveaux. Premièrement, les Premières nations pourraient participer directement au travail de gestion au moyen des comités mixtes de planification et de gestion en vue de conclure des ententes, de fixer les priorités collectives, d'accroître le rôle des collectivités autochtones et de surveiller le travail des comités. Deuxièmement, il pourrait aussi y avoir une participation indirecte des Premières nations qui veulent communiquer régulièrement avec les responsables de la réserve de parc national sans prendre directement part aux débats sur la gestion quotidienne de la réserve de parc.

Utilisations traditionnelles

Il faudra élaborer, au cours des prochaines années, des protocoles et des plans pour la pêche de ressources



Récolte de myxozoa

halieutiques, la chasse au cerf et la cueillette de plantes médicinales et autres avec protection de ces ressources naturelles dans la réserve de parc. Les questions relatives à la récolte ont été soulevées de nombreuses fois au cours des entrevues : elles ont d'ailleurs une importance sur le plan alimentaire, social et religieux.

Communications

Parcs Canada et les Premières nations doivent communiquer entre eux de façon régulière si on veut établir des relations solides; il serait d'ailleurs avantageux de favoriser la communication par l'intermédiaire de comités et directement auprès des Premières nations. Les Premières nations ayant des intérêts doivent aussi communiquer entre elles si on veut améliorer la gestion du parc et répondre aux besoins des Premières nations. Il serait important d'organiser, au besoin, des ateliers s'étalant sur toute une journée destinés aux Premières nations des Salish de la côte intéressées ainsi qu'aux employés de Parcs Canada. Il serait aussi bon de se pencher sur la manière dont Parcs Canada transmet les offres d'emploi aux Premières nations et d'évaluer l'efficacité des moyens utilisés à cette fin. Dans la même veine, il faudrait prévoir au sein des collectivités autochtones des

possibilités de formation ou d'autres méthodes qui pourraient renforcer les capacités de ces mêmes collectivités afin que les membres intéressés par des emplois chez Parcs Canada ou liés au tourisme dans la réserve de parc puissent en profiter.

Il est aussi important que les Premières nations des Salish de la côte aient la chance de raconter leurs récits en personne aux visiteurs du parc. En ce qui concerne les programmes d'interprétation dans le parc, il ne sera pas possible de déterminer quels renseignements il convient de transmettre et comment en faire part aux touristes sans une collaboration continue entre Parcs Canada et les Premières nations.

Gestion des récoltes

Les ententes de principe exigent, dans le processus contemporain des traités, qu'on planifie la gestion des récoltes. Le travail qui en relève permettra de renforcer les relations avec les Premières nations et d'assurer la préservation de l'intégrité écologique. Il faut tenir compte de la portée de la planification des trois activités d'exploitation ainsi que des exigences qui y sont liées.

3

Intégrité écologique



3.1 CONTEXTE DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE

« Située aux portes de l'océan Pacifique, la réserve de parc national des Îles-Gulf est le lieu de rencontre d'une myriade de forces contradictoires, complémentaires et concurrentielles. C'est un endroit où les pratiques traditionnelles et les valeurs spirituelles s'entrelacent aux progrès du XXI^e siècle, où l'est de l'île de Vancouver, région sous le vent abritée de la pluie, et l'eau de mer riche en substances nutritives fréquentent l'embouchure du majestueux fleuve Fraser. Un délicat tapis de fleurs de pré y côtoie la zone intertidale, toute en roches. Les espèces introduites s'y bousculent dans des parcelles d'habitat fragiles. Au cœur de ces éléments qui sont liés et qui se chevauchent, la réserve de parc national des Îles-Gulf demeure un véritable paradis insulaire - une aire protégée dans une mer terrestre, façonnée par l'humanité, sur des îles sculptées par des glaciers et des forces sismiques, qui s'élèvent au-dessus d'un paysage marin dynamique et puissant. » (AXYS, 2004)

Plusieurs éléments rendent la réserve de parc national des Îles-Gulf unique en son genre :

- Les eaux marines de la région sud des îles Gulf subissent de forts courants de marée et par le fait même un mélange tidal important. Les îles constituent un point de rencontre entre les eaux océaniques riches en nutriments des détroits de Juan de Fuca et de Haro et les eaux estuariennes du détroit de Georgia.
- Le climat de la région est de type méditerranéen : températures douces, étés chauds de la région sous le vent abritée de la pluie que forment l'île de Vancouver et la presqu'île Olympic.
- La région sud des îles Gulf constitue la partie la plus septentrionale de l'aire de distribution de nombreuses espèces typiques du climat méditerranéen.

- La région sud des îles Gulf est voisine de plusieurs centres démographiques importants, ce qui rend particulièrement difficile la conservation de l'intégrité écologique, mais favorise les possibilités de partenariat et de collaboration.
- Les îles elles-mêmes présentent des obstacles à la conservation, des obstacles uniques à un environnement insulaire. De plus, les îles représentent une petite superficie, mais ont été occupées par l'homme pendant longtemps.

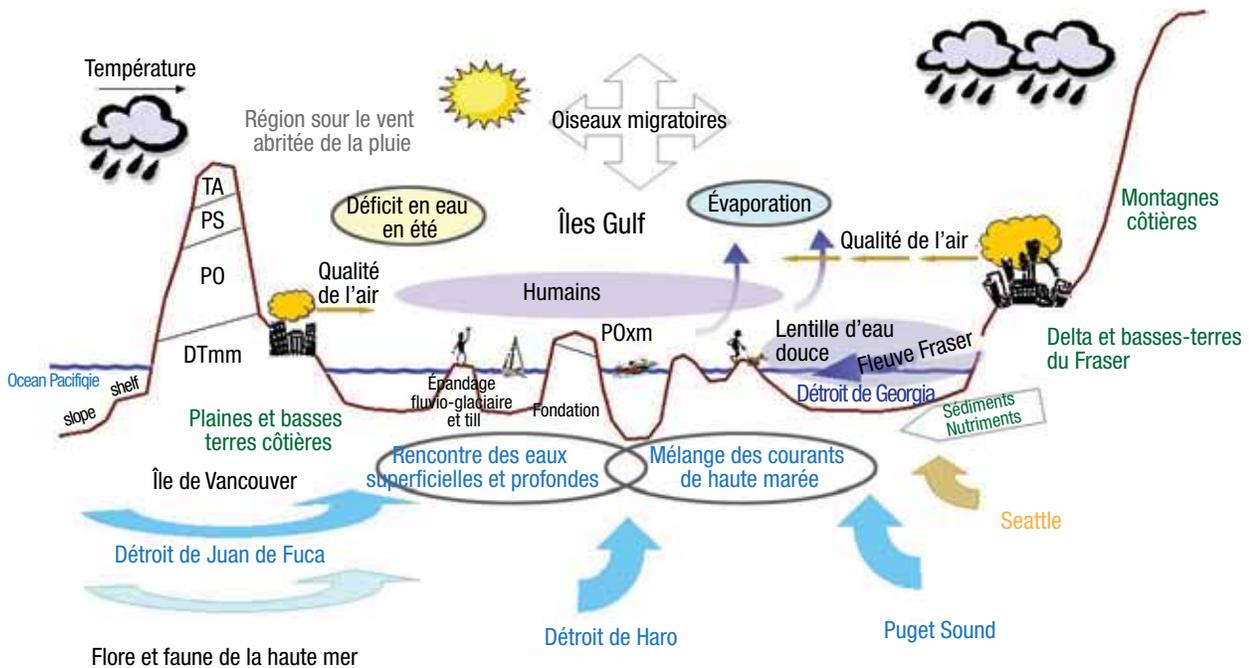
Le parc a été créé pour protéger et préserver l'intégrité écologique d'un emblème représentatif de la région sud des îles Gulf, du détroit de Georgia, du passage Boundary et du détroit de Haro, une partie de la région naturelle des Basses-Terres du détroit de Georgia. La figure 3 illustre le contexte humain et biophysique de la réserve de parc national. L'écosystème élargi du parc (la zone centrale, voir figure 1), très fragmenté, subit de grandes tensions en raison de l'aménagement humain : pour cette raison, bon nombre d'écosystèmes et d'espèces indigènes sont en péril. Dans certains cas, il faudra restaurer les habitats, rétablir les processus naturels des écosystèmes et réintroduire des espèces indigènes pour retrouver l'intégrité écologique du parc.

Modèle conceptuel des écosystèmes

On a élaboré un modèle conceptuel décrivant la structure et le fonctionnement des écosystèmes propres à la partie sud des îles Gulf pour orienter l'établissement et la mise en œuvre des activités de gestion des ressources du parc (AXYS, 2004; figure 4). Au centre du modèle conceptuel se trouvent les quatre écosystèmes dominants dans la réserve de parc national (cercles verts) : ce sont l'écosystème terrestre, l'écosystème d'eaux douces, l'écosystème marin et l'écosystème côtier. Les quatre sphères interagissent dans

FIGURE 3 :

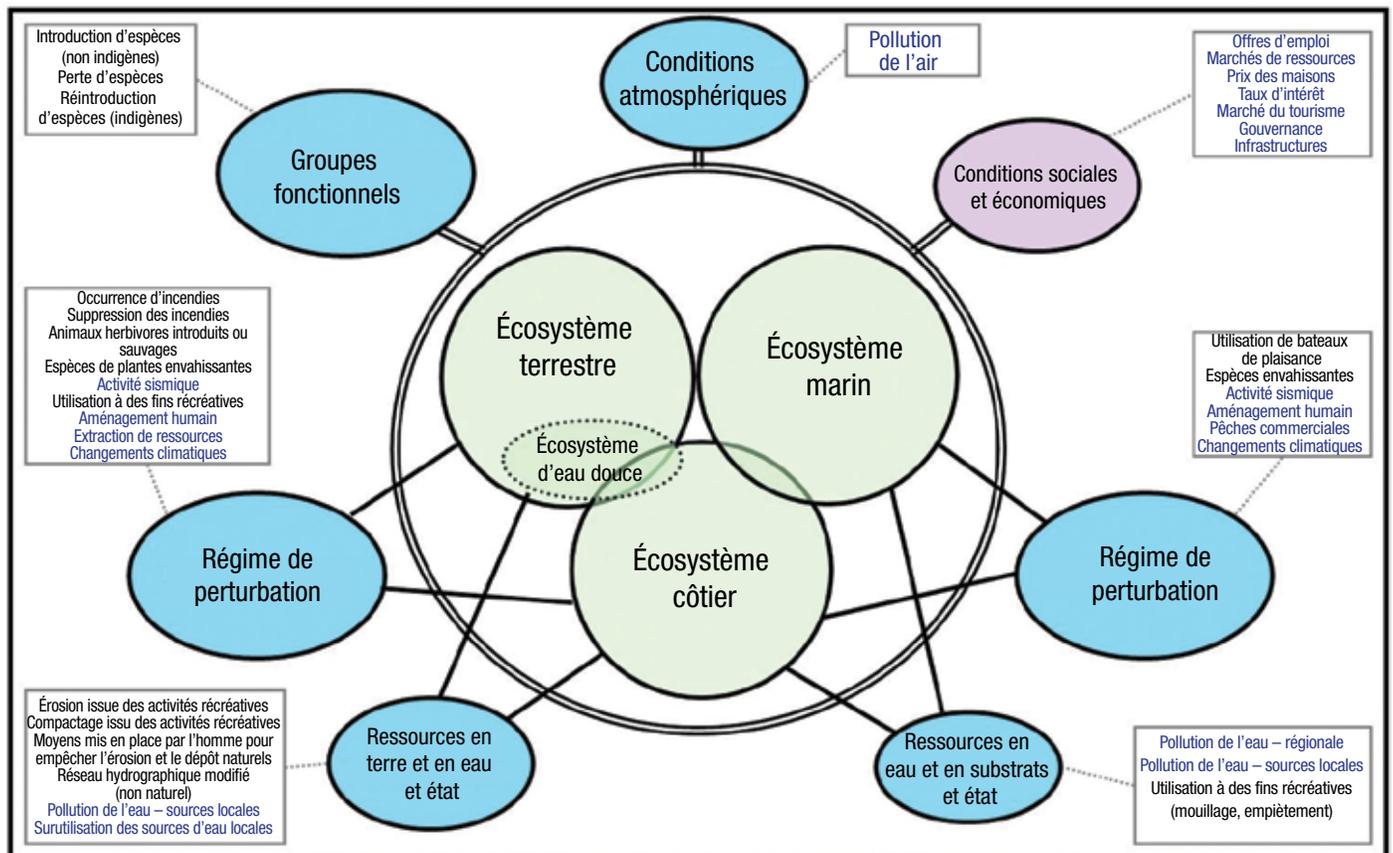
Contexte humain et biophysique pour la réserve de parc national des Îles-Gulf.



Les zones phytoclimatiques portent les abréviations suivantes : DTmm (douglas taxifolié); PO (pruche de l'Ouest); PS (pruche subalpine) et TA (toundra alpine).

FIGURE 4 :

Modèle conceptuel des écosystèmes de la réserve de parc national des Îles-Gulf



l'environnement côtier. Les effets de premier ordre (ovales bleus) et la conjoncture sociale et économique (ovale mauve) influencent les processus des écosystèmes. La taille des ovales fait référence à leur influence relative dans la réserve de parc : les groupes fonctionnels et les régimes de perturbation sont donc ceux ayant les conséquences les plus importantes. Les cases liées à chaque effet de premier ordre dressent la liste des facteurs d'importance dans la réserve de parc. Les facteurs en noir ont une portée limitée; ceux en bleu ont une portée sur l'ensemble de la région.

Climat

Les précipitations, la température, les courants de marée, le niveau de la mer et la salinité de l'océan façonnent le climat de la région. Il tombe en moyenne 72,4 mm de précipitations chaque année. La valeur minimale se trouve en juillet (18,5 mm) et la valeur maximale, en décembre (148,4 mm). La température annuelle moyenne de l'air atteint 9,75 °C, janvier ayant la température minimale (3,5 °C) et juillet, la température maximale (16,5 °C). Des vents de haute intensité (> 18 m/s) du sud-est balaient la région des îles Gulf en hiver (novembre et décembre); des vents de plus faible intensité soufflant du sud-ouest prennent le relais pour le reste de l'année (Walker et Cumming, 2007).

La zone marine est caractérisée par la jonction du point de déversement du fleuve Fraser (eau douce) avec les eaux océaniques froides et riches en nutriments des détroits de Juan de Fuca et de Haro. Les îles Gulf font en quelque sorte office de barrières contre la marée; en effet, le plancher océanique peu profond autour des îles chute abruptement dans les détroits adjacents, ce qui crée des courants de marée importants, des remontées d'eau et une productivité marine abondante. Les mesures de température et de salinité à la surface de la mer à la hauteur du chenal Active Pass (www-sci.pac.dfo-mpo.gc.ca) décrivent l'état des eaux de la région. De 1970 à 2000, la température moyenne à la surface de l'eau a atteint 11,4 °C et la salinité à la surface de l'eau était de 26,2 ppt. Pour ce qui est de l'état actuel (2004 à 2008), les températures mensuelles observées dans le chenal étaient généralement supérieures de 2 °C au troisième quartile des données recueillies de 1970 à 2000 (Robinson, 2009).

Les données du Service hydrographique du Canada sur le niveau de l'eau indiquent que l'amplitude de la marée est de 5,1 m entre le point le plus haut et le point le plus bas au zéro des cartes. Les données sur le niveau de l'eau de 1914 à 2006 révèlent que le niveau de la mer a tendance à s'élever de 0,9 mm par année en moyenne (Walker et Cumming, 2008).

Écosystèmes terrestres

La zone biogéoclimatique du douglas de Menzies est située dans le sud-est de l'île de Vancouver, les îles Gulf et une étroite bande côtière sur la partie continentale de la Colombie-Britannique. Elle occupe une superficie totale, en Colombie-Britannique, d'environ 260 000 hectares dans la région sous le vent abritée par la pluie de la presque île Olympic et des montagnes de l'île de Vancouver. Au total, 98 p. 100 de la zone centrale de la réserve gît au cœur de la zone du douglas de Menzies. Le reste (2 p. 100) appartient à la sous-zone côtière très sèche de la pruche de l'Ouest (POxm1) qui, dans la zone centrale, ne se trouve que dans les régions plus élevées et plus fraîches autour du mont Warburton sur l'île Saturna (Green, 2007).

Bien que la région soit majoritairement recouverte de forêt, elle est diversifiée sur le plan écologique, écosystèmes forestiers et non forestiers se côtoyant. L'espèce d'arbre la plus commune est le douglas de Menzies (*Pseudotsuga menziesii* var. *menziesii*). Parmi les autres essences d'arbres importantes, notons le thuya géant (*Thuja plicata*), le sapin grandissime (*Abies grandis*), l'arbousier d'Amérique (*Arbutus menziesii*), le chêne de Garry (*Quercus garryana*), l'érable grandifolié (*Acer macrophyllum*) et l'aulne rouge (*Alnus rubra*). Les écosystèmes forestiers vont des forêts dominées par le douglas de Menzies et l'arbousier d'Amérique, aux endroits les plus secs, aux marécages dominés par le thuya géant et le chou puant (*Lysichiton americanum*), aux endroits humides; entre les deux, on trouve des forêts dominées par le douglas de Menzies et le salal. Dans les écosystèmes non forestiers, on compte des sommets rocheux peu élevés dominés par la mousse, des forêts à chênes de Garry, des marécages côtiers et des dunes. La région abrite un grand nombre d'espèces rares et d'écosystèmes vulnérables qui ne se trouvent nulle part ailleurs. Les écosystèmes associés au chêne de Garry en constituent un exemple flagrant : on y observe de nombreuses espèces en péril. La majorité des écosystèmes du parc dépendaient des feux de forêt bien que le processus d'incendies ait été complètement éradiqué il y a plus de 100 ans.

De nombreux écosystèmes du chêne de Garry sont des vestiges de paysages écoculturels issus des très fréquents incendies qu'allumaient les Premières nations, une pratique agricole autrefois répandue pour améliorer la production de quinquina et de baies et stimuler l'agrégation de la faune sauvage. Beaucoup de sources d'information confirment que les Premières nations des Salish de la côte se servaient du feu comme technique de gestion des terres pendant des milliers d'années, mais que ces pratiques ont pris fin peu après le contact avec les Européens et la colonisation des terres par ces derniers. En l'absence des incendies provoqués par les Premières nations, de grands espaces

d'écosystèmes plutôt ouverts se sont convertis en forêts denses de douglas de Menzies, ce qui a eu des répercussions importantes sur les espèces végétales et les assemblages d'espèces qui évoluaient sous l'influence de l'utilisation fréquente du feu.

Le sud de l'île de Vancouver et les îles adjacentes ont été parmi les premières régions à être colonisées et demeurent aujourd'hui des destinations prisées pour l'établissement et l'exploitation humaine. La longue occupation humaine dans la région a sculpté le paysage : il faut donc bien comprendre comment s'est structuré le développement humain et comme les terres ont été exploitées, car c'est ainsi qu'on pourra déterminer toute l'importance des mesures de conservation des terres du parc et des environs.

Selon une évaluation des photos aériennes prises dans la région entre 1932 et 2002, le paysage de l'écosystème élargi du parc (ce qui inclut le parc) a été presque entièrement modifié. Avant 1932, l'agriculture et les lots de colonisation étaient les principaux facteurs de modification du paysage. Au cours des 70 années subséquentes ont dominé l'exploitation forestière, l'agriculture, l'aménagement rural et le développement résidentiel. Le paysage actuel est donc caractérisé aujourd'hui par des forêts secondaires, des parcelles de vieilles forêts d'arbres matures et des constructions humaines. Le taux de recul de la forêt s'est accéléré après 1975. En 2002, près de 80 p. 100 de la couverture forestière avait été abattue (coupe sélective ou à blanc).

La construction résidentielle en zones rurales a plus que décuplé au cours de la même période. En 2002, les zones résidentielles et commerciales composaient 16 p. 100 du territoire. La portion des terres utilisées aux fins agricoles était passée de 8,5 à 5,9 p. 100 en 2002. La figure 5 illustre la mutation du territoire et les variations nettes entre 1932 et 2002. Les problèmes d'ordre écologique découlant de telles perturbations (perte de l'habitat et fragmentation) sont considérables. Les changements ont en effet déséquilibré le nombre d'espèces mis certains écosystèmes en péril : il faut concentrer l'énergie sur les efforts de restauration dans les zones critiques pour favoriser un retour des processus écologiques à un rythme plus naturel.

Les écosystèmes terrestres du parc sont encore assez bien à l'image de la zone centrale, mais les écosystèmes forestiers

riches et humides des vallées sont sous-représentés dans le parc. En acquérant d'autres parcelles de terre, Parcs Canada pourra annexer au parc des endroits de haute importance sur le plan écologique et récréatif et réduire la fragmentation du parc.

Écosystèmes marins (côtiers)

Comme c'est le cas pour l'environnement terrestre, l'environnement marin de la région sud des îles Gulf a longtemps été utilisé par l'homme. L'endroit était autrefois réputé pour l'abondance des poissons, mammifères marins et oiseaux aquatiques qui y vivaient, des populations toutes beaucoup moins importantes aujourd'hui. De plus, la région a connu une hausse graduelle de l'achalandage de bateaux commerciaux et d'embarcations de plaisance. L'aménagement humain dans les zones de hautes terres influe aussi sur les écosystèmes marins adjacents. D'importants écosystèmes côtiers ont été modifiés par les activités humaines (marinas, digues, ouvrages de protection) et ont reçu une quantité

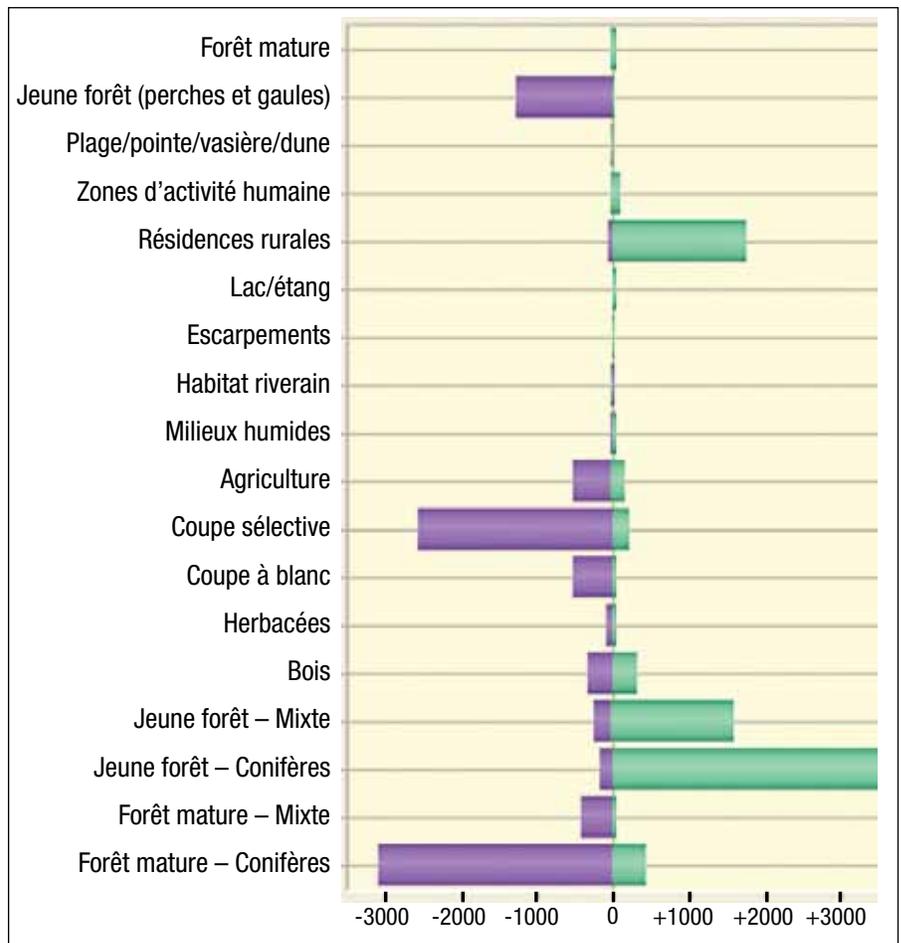


FIGURE 5 :
Gains et pertes (en hectares) selon le type de zone par catégorie de couverture terrestre de 1932 à 2002.

L'axe vertical contient les catégories de couverture. L'axe horizontal contient les gains (en vert) et les pertes (en mauve) en hectares.

accrue d'effluent dans les eaux du littoral. La nature côtière exige qu'on concentre le travail dans les zones intertidales, littorales et infralittorales ainsi que dans les hautes terres : l'attention se tournera vers les récifs rocheux, les lits de zostère et les forêts de varech, habitats de nombreuses espèces vitales aux pêches commerciales et récréatives de la région. Les mesures de conservation marine seront essentielles si on veut renverser les tendances négatives. Dans l'écosystème élargi du parc, dans le sud des îles Gulf, sillonnent environ 330 km de côtes; le parc lui-même en contient environ le tiers (100 km de littoral).

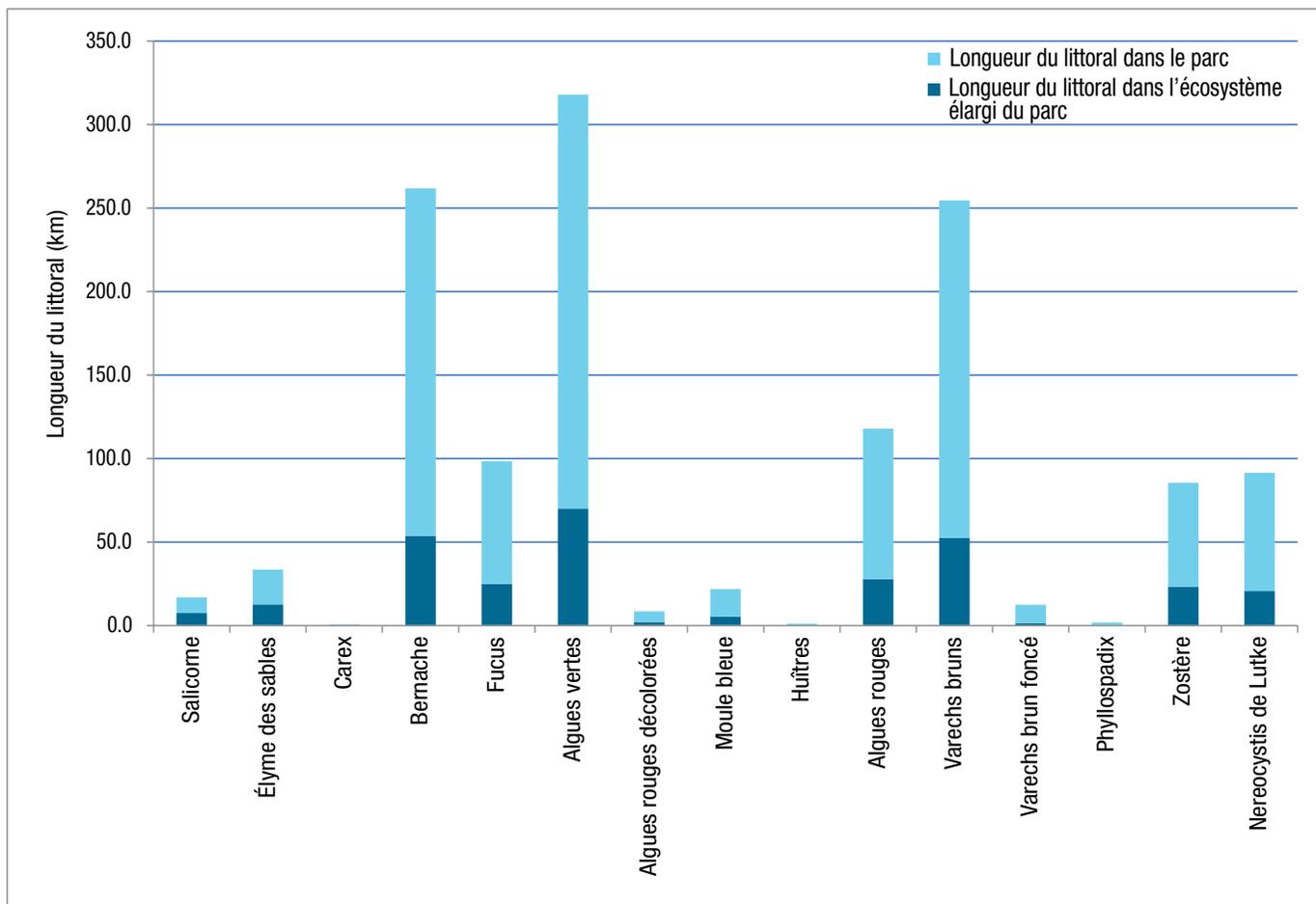
À l'aide de la classification ShoreZone (Coastal and Ocean Resources Inc. & Archipelago Marine Research Ltd., 2005), Parcs Canada a pu établir les caractéristiques dominantes du littoral. Selon cette classification, les milieux biologiques (soit les assemblages d'espèces identifiables) sont regroupés en bandes biologiques le long du littoral (figure 6). Une bande correspond à un habitat dépendant de facteurs physiques qui lui sont bien propres (support de croissance, exposition, amplitude de la marée). Toutes les bandes biologiques sont bien représentées dans le parc à l'exception des bandes dominées par le genre *Phyllospadix* qui ne s'observent que

dans la partie tout au sud de la région. En ne comptant que les bandes biologiques continues, on obtient, pour l'écosystème élargi du parc, 21 km de bandes d'élyme des sables, dont 60 p. 100 se trouve dans le parc. Les marais salés et les replats de marée (*salicorne* et *carex*) occupent une toute petite place dans l'écosystème élargi, mais sont bien représentés dans le parc (79 p. 100 et 62 p. 100 respectivement). La bande continue de zostère fait 63 km le long de la côte dont 37 p. 100 se trouve dans le parc; celle du *nereocystis* de Lutke a été observée sur 71 km, dont 30 p. 100 dans le parc.

Espèces en péril

La *Loi sur les espèces en péril* (2002) du fédéral énonce la responsabilité du gouvernement de dresser la liste des espèces en péril et de prendre les mesures nécessaires pour les protéger et les rétablir. Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPA) évalue l'état des espèces et fait au gouvernement des recommandations d'ajout d'espèces au registre de l'annexe 1 de la *Loi*. Une fois qu'une espèce y est inscrite, il devient illégal de s'y

FIGURE 6 :
Principaux milieux biologiques côtiers (bandes biologiques continues)



attaquer et il faut entreprendre la planification des mesures de gestion et de rétablissement nécessaires. En raison du nombre d'espèces en péril dans le pays, la responsabilité de planification des mesures de rétablissement revient à divers ministères. Parcs Canada est l'organisme responsable pour certaines des espèces en péril et contribue à la planification des mesures de rétablissement pour d'autres espèces. L'Agence doit aussi respecter les dispositions de la Loi telles que la mise en œuvre des plans de rétablissement et la protection des espèces et de leur habitat essentiel se trouvant sur les terres qu'elle gère. En Colombie-Britannique existe aussi un répertoire des espèces en péril divisé en trois listes : la liste rouge, la liste bleue et la liste jaune, respectivement les espèces en voie d'extinction, les espèces menacées et les espèces préoccupantes.

La réserve de parc national des Îles-Gulf siège au cœur d'une zone climatique unique au Canada et beaucoup d'espèces et d'écosystèmes qui s'y trouvent en sont à leur distribution la plus nordique. En raison de la conversion des terres, de l'élimination du feu, des espèces envahissantes et peut-être des changements climatiques, le nombre d'espèces et d'écosystèmes en péril dans la région, comme l'écosystème du chêne de Garry, atteint un nombre inouï. Les écosystèmes en péril nécessitant une attention toute spéciale sont tant terrestres que marins.

On compte actuellement quatorze espèces connues visées par la *Loi sur les espèces en péril* dans la réserve de parc national (tableau 2). Le parc abrite aussi des habitats qui pourraient favoriser le rétablissement de huit autres espèces visées par la Loi (annexe 2). À ce nombre s'ajoutent six

TABLEAU 2 :
Espèces visées par la *Loi sur les espèces en péril* dans la réserve de parc national des Îles-Gulf (2003 à 2008)

Nom	Animal ou plante	État
Espèces visées par la <i>Loi</i> dont on a des preuves de présence permanente ou temporaire dans la réserve de parc national pour lesquelles Parcs Canada est l'organisme responsable (Parcs Canada s'occupe de l'espèce dans le parc et dirige le travail de rétablissement de cette espèce au Canada)		
Carex tumulicole (<i>Carex tumulicola</i>)	Plante	<i>Loi</i> : Espèce en voie de disparition Colombie-Britannique : Liste rouge
Onagre à fruits tordus (<i>Camissonia contorta</i>)	Plante	<i>Loi</i> : En voie de disparition
Espèces visées par la <i>Loi sur les espèces en péril</i> dont on a des preuves de présence permanente ou temporaire dans la réserve de parc national pour lesquelles Parcs Canada est un organisme participant (Parcs Canada s'occupe de l'espèce si elle est située dans le parc et aide les autres ministères responsables du rétablissement de l'espèce au Canada)		
Couleuvre à queue fine (<i>Contia tenuis</i>)	Animal	<i>Loi</i> : Espèce en voie de disparition
Épaulard (population de passage dans le nord-est du Pacifique) (<i>Orcinus orca</i>)	Animal	<i>Loi</i> : Espèce menacée
Épaulard (population résidente du sud dans le nord-est du Pacifique) (<i>Orcinus orca</i>)	Animal	<i>Loi</i> : Espèce en voie de disparition
Faucon pèlerin (sous-espèce <i>anatum</i> ou <i>pealei</i>) (<i>Falco peregrinus anatum</i> et <i>pealei</i>)	Animal	<i>Loi</i> : Espèce menacée pour <i>anatum</i> ; espèce préoccupante pour <i>pealei</i>
Grand héron (<i>Ardea herodias</i> ssp. <i>fannini</i>)	Animal	<i>Loi</i> : Espèce menacée
Grenouille à pattes rouges (<i>Rana aurora</i>)	Animal	<i>Loi</i> : Espèce préoccupante
Guillemot à cou blanc (<i>Synthliboramphus antiquus</i>)	Animal	<i>Loi</i> : Espèce préoccupante
Guillemot marbré (<i>Brachyramphus marmoratus</i>)	Animal	<i>Loi</i> : Espèce menacée
Marsouin commun (population du Pacifique) (<i>Phocoena phocoena</i>)	Animal	<i>Loi</i> : Espèce préoccupante
Ormeau nordique (<i>Haliotis kamtschatkana</i>)	Animal	<i>Loi</i> : Espèce menacée
Otarie de Steller (<i>Eumetopias jubatus</i>)	Animal	<i>Loi</i> : Espèce préoccupante
Petit-duc des montagnes (sous-espèce <i>kennicottii</i>) (<i>Megascops kennicottii</i> ssp. <i>kennicottii</i>)	Animal	<i>Loi</i> : Espèce préoccupante

autres espèces en péril aux termes des listes provinciales qui ne sont toutefois pas visées par la Loi (annexe 2), dont cinq ont été observées dans la réserve et une qui n'y a pas été observée, mais qui pourrait s'y trouver et qui présente un potentiel de rétablissement. La question des espèces en péril observées dans le parc ou ayant un potentiel de rétablissement dans le parc fait l'objet du programme pour les espèces en péril de l'Unité de gestion de la côte de la Colombie-Britannique. Parcs Canada constitue l'autorité responsable des mesures entourant le rétablissement de cinq de ces espèces et aide les organismes fédéraux qui s'occupent du rétablissement des autres espèces.

Écosystèmes indicateurs

À la création du programme de surveillance de l'intégrité écologique, les quatre écosystèmes définis dans le modèle conceptuel écologique (figure 4) ont été subdivisés en sept écosystèmes indicateurs (tableau 3).

Le programme de surveillance a pour but de fournir des renseignements sur l'état des écosystèmes et l'efficacité des mesures de gestion liées au rétablissement ou à la préservation de l'intégrité écologique. Pour chaque écosystème indicateur, un certain nombre de mesures ont été déterminées pour les îles Gulf à partir d'une série de mesures biorégionales créées en 2008 pour les trois parcs nationaux côtiers de la Colombie-Britannique. Au cours de la période transitoire menant au plan directeur, les objectifs fixés en matière d'intégrité écologique sont restés généraux, le but premier étant de mieux connaître les systèmes écologiques et de recueillir des données de référence les concernant. Ce n'est pas encore toute la série de mesures qui a été mise en œuvre dans le parc : au fur et à mesure qu'elles seront adoptées et qu'on en fera le suivi, on pourra déterminer l'état et les tendances qui y sont liées.

TABLEAU 3 :
Écosystèmes indicateurs

Écosystèmes du modèle conceptuel écologique (2004)	Écosystèmes indicateurs du programme de surveillance de l'intégrité écologique (2008)
Terre	Forêt
	Secteurs non boisés
Eau douce	Eau douce
Littoral	Littoral
	Îlots
Mer	Zone intertidale
	Zone infratidale

L'écosystème forestier occupe 66 p. 100 du parc et est dominé par un peuplement de douglas de Menzies de seconde venue. Quatre projets de surveillance contribuent à l'évaluation de cet écosystème : le cerf, la flore, la diversité du paysage et la population d'oiseaux chanteurs.

L'écosystème des secteurs non boisés occupe 4 p. 100 du parc et prend la forme de champs, de prés et de promontoires rocheux. Trois projets de surveillance contribuent à l'évaluation de cet écosystème : le cerf, la flore et la diversité du paysage.

L'écosystème d'eau douce comprend les lacs, les milieux humides et les ruisseaux et occupe 0,6 p. 100 du parc. Les oiseaux aquatiques (canards, hérons) et certains mammifères (cerfs, loutres) y cherchent leur nourriture; c'est aussi un puits de carbone et de sédiments provenant de l'environnement terrestre. Les ruisseaux transportent la matière organique, les nutriments et les sédiments de la forêt dans les lacs et les milieux humides ainsi que vers les écosystèmes côtiers, intertidaux et infratidaux. Il n'y a qu'un seul ruisseau important (le ruisseau Lyall sur l'île Saturna) dans le parc. Trois projets de surveillance de l'état et de l'efficacité des mesures de gestion portent actuellement sur l'écosystème d'eaux douces du parc.

L'écosystème du littoral occupe 4 p. 100 du parc et sert de frontière transparente où s'échangent les nutriments et l'énergie des écosystèmes terrestres (forêt et eaux douces) et des écosystèmes marins (intertidaux et infratidaux). Les plantes qui y prospèrent sont uniques en leur genre, comme l'onagre à fruits tordus, une espèce en voie d'extinction. De nombreuses espèces animales se réfugient et se nourrissent dans l'environnement éphémère des sables mobiles et de la végétation côtière. Beaucoup d'espèces d'oiseaux (goélands, hûtriers) font leur nid et cherchent leur nourriture le long du riche littoral. Deux projets de surveillance permettent actuellement de recueillir de l'information sur les écosystèmes du littoral dans la réserve de parc.

L'écosystème des îlots

occupe 5 p. 100 du parc et comprend une myriade de petites îles de toutes les tailles, allant de moins d'un hectare à plusieurs hectares. Ces îlots sont reconnus pour être des lieux de refuge pour les plantes indigènes et constituent un habitat de première importance pour la flore et la faune. Certains font office d'échoueries pour les mammifères marins tels que le

phoque et l'otarie tandis que d'autres sont des sites où nichent et se perchent les oiseaux aquatiques. Les espèces qui utilisent les îlots sont souvent sensibles aux perturbations. Deux projets de surveillance sont en cours, un sur l'huître de Bachman (*Haematopus bachmani*) et l'autre sur la flore, pour recueillir de l'information sur les écosystèmes des îlots dans le parc.

L'écosystème intertidal occupe 4 p. 100 du parc et ne forme qu'une petite bande de plancher océanique découverte et recouverte de façon cyclique par le mouvement de la marée. On y compte de nombreux habitats, par exemple des berges rocheuses, des lits de zostère, des plages et des vasières. De nombreux invertébrés y prospèrent, notamment les escargots, les crabes et les myes. Ce sont aussi des zones importantes pour de nombreuses espèces de poissons. À marée basse, les plantes et animaux sont à découvert et deviennent donc accessibles pour les oiseaux et les mammifères terrestres qui les consomment et transportent leurs nutriments et leur sources d'énergie à l'intérieur des terres. En échange, les écosystèmes intertidaux sont d'importants puits de carbone et de sédiments qui proviennent des terres intérieures. Deux projets, portant sur les bivalves (myes) et la zostère, permettent de recueillir de l'information sur l'écosystème intertidal dans le parc.

L'écosystème infratidal occupe 17 p. 100 du parc et abrite une panoplie de formes de vie. On y trouve des macro-invertébrés (crabes, bivalves, pieuvres, oursins) et des vertébrés (poissons, mammifères marins et oiseaux aquatiques). Les forêts de varech et les zosteraies qui gisent dans les eaux du littoral composent l'environnement marin le plus complexe, mais le plus précieux du parc sur le plan écologique. On connaît par contre moins les environnements d'eaux profondes. Un projet de surveillance sur la zostère permet de recueillir actuellement des renseignements sur l'écosystème infratidal dans la réserve de parc.

3.2 ÉTAT DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE NON ÉVALUÉ

L'idéal, sur le plan écologique, est un environnement où les composantes abiotiques (non vivantes) et biotiques (vivantes) d'un écosystème naturel sont représentatives de la région naturelle et suivent leur cours normal sans dégradation notable. Parcs Canada se sert de sept écosystèmes indicateurs pour évaluer l'intégrité écologique de la réserve de parc national : la forêt, les secteurs non boisés, l'eau douce, le littoral, les îlots, la zone intertidale et la zone infratidale.

Ce sont en tout 13 mesures qui sont actuellement notées pour établir l'état de ces indicateurs dans le parc, des mesures inspirées de la série de mesures biorégionales créées pour les trois réserves de parc national de la côte du Pacifique qui augmenteront en nombre au fur et à mesure du déroulement du programme. Certaines mesures, comme la diversité du paysage, s'appliquent à plus d'un écosystème indicateur. Le travail de surveillance relatif à ces mesures n'a été entamé que récemment; les seuils préliminaires ont été établis à deux déviations standards par rapport à la moyenne à long terme pour la cote rouge (faible) et à une déviation standard par rapport à la moyenne à long terme pour la cote jaune (passable). Des données ont été cumulées pour les cinq années couvertes par le présent rapport dans le cas de trois mesures seulement : aucune tendance n'a donc été établie pour la plupart des mesures. De la même façon, l'intégrité écologique globale du parc n'a pas été évaluée en raison du manque de données.

Au fur et à mesure que le programme de surveillance de l'intégrité écologique prendra de l'ampleur, d'autres mesures s'ajouteront si les ressources le permettent, et on précisera les objectifs à atteindre. Les mesures ajoutées donneront un portrait plus complet de l'intégrité écologique globale et les objectifs mieux définis orienteront le travail de gestion à réaliser ainsi que l'évaluation de l'efficacité de la gestion. Le tableau 4 résume l'état actuel de l'intégrité écologique du parc en fonction du travail de surveillance accompli de 2003 à 2008.

TABLEAU 4 :

Sommaire de l'état de l'intégrité écologique

Écosystème indicateur	État global de l'indicateur	Mesure	État actuel de la mesure	Tendance
Forêt	Non évalué	Cerfs (île Sidney)		Non évaluée
		Mesures propres aux forêts	Non évalué	Non évaluée
		Flore	Non évalué	Non évaluée
		Oiseaux chanteurs		Non évaluée
		Diversité du paysage		↔
Secteurs non boisés	Non évalué	Cerfs (île Sidney)		Non évaluée
		Flore	Non évalué	Non évaluée
		Oiseaux chanteurs		Non évaluée
		Diversité du paysage		↔
Eau douce	Non évalué	Quantité d'eau		↔
		Qualité de l'eau	Non évalué	Non évaluée
	Non évalué	Salmonidés	Non évalué	Non évaluée
Côte (littoral)	Non évalué	Processus côtiers – érosion et dépôt de sédiments	Non évalué	Non évaluée
		Flore	Non évalué	Non évaluée
Îlots	Non évalué	Huîtres de Bachman		↔
		Flore	Non évalué	Non évaluée
Zone intertidale	Non évalué	Bivalves	Non évalué	Non évaluée
		Assemblages zostère marine/poisson		Non évaluée
		Santé de la zostère marine	Non évalué	Non évaluée
Zone infratidale	Non évalué	Assemblages zostère marine/poisson		Non évaluée
		Santé de la zostère marine	Non évalué	Non évaluée

ÉCOSYSTÈMES INDICATEURS : FORÊT ET SECTEURS NON BOISÉS

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

Cinq mesures permettent d'évaluer l'intégrité écologique des écosystèmes indicateurs de la forêt et des secteurs non boisés : l'abondance des cerfs, les mesures propres aux forêts, la flore, la diversité du paysage et les oiseaux chanteurs. Avec le développement du programme, les mesures seront réparties dans chacun des écosystèmes qui seront alors évalués séparément les uns des autres.

Le travail de surveillance du cerf est actuellement limité à l'île Sidney, mais sera prochainement étendu aux autres îles. Concernant la végétation, on effectue une surveillance à long terme prenant la forme de mesures comparatives entre ce qu'on trouve à l'intérieur et ce qu'on trouve à l'extérieur des exclos pour cerfs sur l'île Sidney et l'île Saturna. Diverses mesures sont ainsi relevées : richesse des espèces, densité de chicots, densité des arbres, flore envahissante. Les mesures du paysage du parc et de l'écosystème élargi sont recueillies par télédétection et sont divisées en deux, la diversité du paysage et l'empreinte humaine. La distribution, la diversité et l'abondance des oiseaux chanteurs sont mesurées sur cinq îles, dans les portions appartenant au parc.

Écosystèmes indicateurs : Forêt et secteurs non boisés

Mesure : Abondance du cerf (île Sidney)

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

Le cerf à queue noire (*Odocoileus hemionus columbianus*) est le seul grand herbivore à subsister dans la région sud des îles Gulf. En l'absence de prédateurs naturels, le cerf est devenu très abondant sur certaines des îles, ce qui entraîne des effets néfastes sur les écosystèmes de la forêt et des secteurs non boisés. Sur l'île Sidney, le problème est encore plus important à la suite de l'introduction du daim (*Dama dama*) qui a éliminé la plupart des plantes du sous-étage et nuit ainsi à la régénération de nombreuses espèces végétales. La gestion active



Ruisseau Lyall, île Saturna

de la population de cerfs, ce qui inclut la chasse effectuée par les Premières nations en cours depuis des décennies sur l'île Sidney a eu peu d'effet sur l'abondance du cerf.

Parcs Canada a commencé à surveiller l'abondance du cerf sur l'île Sidney en 2006 en relevant le nombre de boulettes fécales comme moyen d'estimer la population. Les estimations obtenues vont de 1 000 à 1 500 animaux de 2006 à 2008. Cependant, les estimations pourraient être inférieures à la réalité. Au cours d'une période de douze mois de 2008 à 2009, plus de 1 300 cerfs ont été éliminés de l'île Sidney, mais les estimations révèlent que le cerf abonde toujours, avec une densité bien au-delà de 100 cerfs par kilomètre carré. À titre comparatif, certains organismes de populations animales, dont d'autres parcs nationaux, visent une densité de 1 à 4 cerfs par kilomètre carré.

Écosystèmes indicateurs : Forêt

Mesure : Mesures propres aux forêts

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

Parmi les mesures propres aux forêts se trouvent la densité des arbres et des chicots, la surface terrière et les débris ligneux grossiers. En 2007 et 2008, des paires de parcelles de végétation ont été délimitées sur l'île Sidney et l'île Saturna. Ces parcelles serviront à mesurer les répercussions du daim et de la chèvre sauvage sur la végétation. Les parcelles seront étudiées tous les cinq ans.

Écosystèmes indicateurs : Forêt et secteurs non boisés

Mesure : Flore

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

La surveillance de la flore indigène et non indigène a commencé sur l'île Sidney en 1988 lorsque BC Parks a choisi des parcelles de végétation dans trois sites forestiers et un site non forestier pour évaluer les répercussions de la population hyperabondante de daims sur l'île. Le nombre de parcelles a augmenté en 2007 lorsque Parcs Canada a sélectionné des paires à l'intérieur et à l'extérieur des clôtures dans les habitats non forestiers (champs), forestiers et côtiers (dunes), des parcelles qu'il a étudiées à l'aide d'un protocole biorégional bien établi pour les parcs nationaux. D'autres paires de parcelles ont été délimitées sur un site forestier de l'île Saturna en 2008 à titre de projet pilote pour étudier les répercussions négatives du daim et de la chèvre sauvage. Les parcelles seront étudiées tous les cinq ans en vue d'obtenir de l'information sur la flore indigène et non indigène et recueillir des mesures de la forêt, une autre mesure de surveillance de l'intégrité écologique.

Écosystèmes indicateurs : Forêt et secteurs non boisés

Mesure : Oiseaux chanteurs

État : Bon

Les oiseaux chanteurs occupent une place importante au sein des écosystèmes terrestres de la réserve de parc national des Îles-Gulf et sont aujourd'hui considérés comme une mesure biorégionale de référence pour l'évaluation de l'état des trois parcs nationaux côtiers. Les efforts de surveillance des oiseaux chanteurs serviront d'ailleurs à évaluer en grande partie l'efficacité de la gestion du parc, notamment en matière de rétablissement des écosystèmes.

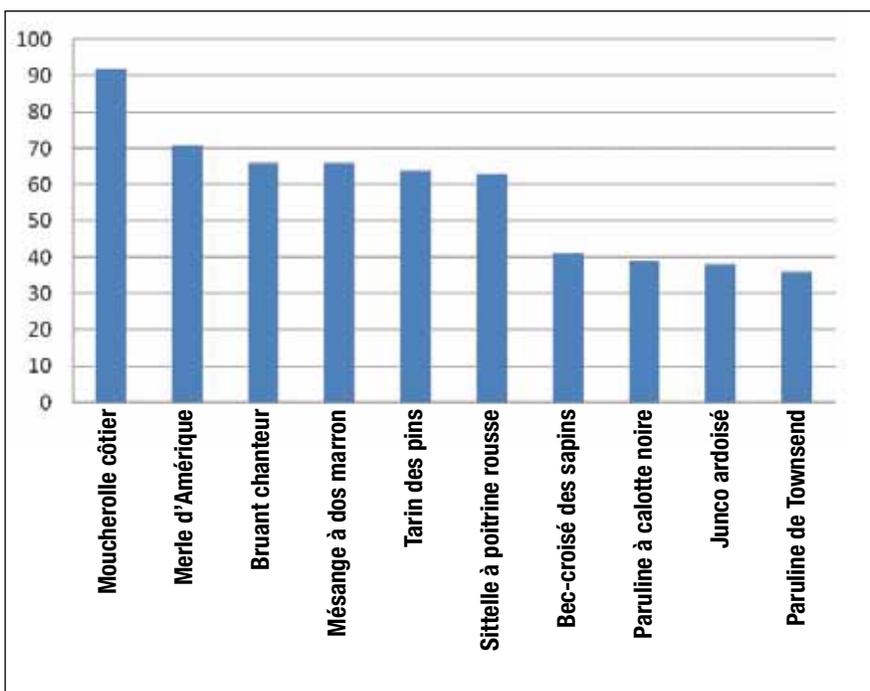
Sur le long terme, l'observation des oiseaux chanteurs contribue considérablement à la surveillance de l'intégrité écologique. Une surveillance à long terme favorise en effet le travail d'interprétation des populations actuelles (diversité et abondance des espèces) et l'analyse de l'évolution des populations. Le programme prendra le pouls des tendances dans les populations de divers groupes d'oiseaux chanteurs forestiers (glaneurs, oiseaux qui nichent à terre, oiseaux qui nichent dans les cavités) ainsi que dans la diversité, la longévité et la stabilité des bandes d'oiseaux.

La surveillance des oiseaux chanteurs dans la réserve de parc national a débuté en 2008 sur les îles Sidney, Saturna, Pender Nord, Pender Sud et Portland. Parcs Canada en a recensé 58 espèces en tout; le nombre d'espèces par île variait de 23 à 41. L'espèce la plus abondante est le moucherolle côtier (*Empidonax difficilis*), le merle d'Amérique (*Turdus migratorius*), le bruant chanteur (*Passerculus sandwichensis*), la mésange à dos marron (*Poecile rufescens*), le tarin des pins (*Carduelis pinus*), la sittelle à poitrine rousse (*Sitta canadensis*), le bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*), la paruline à calotte noire (*Wilsonia pusill*) et le junco ardoisé (*Junco hyemalis*) (figure 7).

Deux espèces dont l'état a été considéré comme précaire par le COSEPAC ont été observées : le moucherolle à côtés olive (*Contopus cooperi*) et le pigeon à queue barrée (*Columba fasciata*). Le moucherolle à côtés olive a été relevé sur 24 p. 100 du territoire scruté. On l'a vu sur les cinq îles, dans cinq des huit composantes d'écosystèmes sondés et dans des environnements à divers stades de développement, dominés parfois par l'herbe, d'autres fois par le douglas de Menzies, le thuya géant et l'aune rouge. Le pigeon à queue barrée, quant à lui, a été observé quatre fois sur les îles Portland et Saturna et vu dans trois des quatre composantes d'écosystèmes, aussi dans des environnements à divers stades de développement, des

FIGURE 7 :

Abondance des dix principales espèces d'oiseaux chanteurs



peuplements de jeunes gaules et perches aux peuplements de douglas de Menzies matures.

Écosystèmes indicateurs : Forêt et secteurs non boisés

Mesure : Diversité du paysage

État : Bon

Tendance : Stable

La réserve de parc national des Îles-Gulf est située dans une région subissant de nombreuses répercussions de l'activité humaine. Une classification préliminaire de la couverture terrestre et une analyse de l'évolution de cette couverture ont été réalisées dans la zone centrale par la technologie d'imagerie télédéetectée pour quatre années (1986, 1996, 2000 et 2006). Il a ainsi été possible d'évaluer l'état de la couverture terrestre en date de 2006 et déterminer les changements qu'elle a subis de 1986 à 2006, tant pour le parc que pour l'écosystème élargi du parc.

La superficie totale de zone forestière dans le parc (forêts de conifères, forêts denses et clairsemées, forêts de feuillus, forêts mixtes) a augmenté d'environ 3 p. 100 au cours des 20 dernières années. Au cours de la même période, la proportion de forêts de conifères est passée de 45,1 p. 100 à 37,6 p. 100, la proportion de forêts mixtes est passée de 35,5 p. 100 à 43,4 p. 100 et la proportion de forêts de feuillus a augmenté de 3,8 p. 100 à 6,1 p. 100. Aucun changement important n'a été relevé dans les autres types de paysages.

À l'échelle de l'écosystème élargi du parc, la superficie de forêts est restée pratiquement constante à environ 72 p. 100. Les terres agricoles ont augmenté très légèrement en superficie, de 6,8 p. 100 à 8,3 p. 100 du territoire au même titre que les zones rurales résidentielles qui sont passées de 6,4 p. 100 à 7,7 p. 100 du territoire. Les zones avec d'autres types de couverture sont demeurées presque inchangées. Les forêts de conifères ont diminué de 37,5 p. 100 à 29 p. 100 en raison de l'empiétement des forêts de feuillus. Cet empiétement a fait augmenter la proportion de forêts mixtes qui est passée de 32,7 p. 100 à 36,3 p. 100 du territoire. La superficie de forêts de feuillus a augmenté de 2,6 p. 100 à 5 p. 100 des terres de l'écosystème élargi.

Les tendances générales observées de 1986 à 2006 révèlent que la superficie des zones à couverture forestière est demeurée relativement constante dans l'écosystème élargi du parc bien qu'on remarque un changement dans la composition des forêts. Il y a un recul continu des forêts de conifères et une progression perceptible des forêts de feuillus et des forêts mixtes, tant dans le parc que dans l'écosystème élargi du parc. La progression des forêts de feuillus s'observe même sur presque toutes les îles.

ÉCOSYSTÈME INDICATEUR : EAU DOUCE

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

Le parc contient très peu de lacs et de milieux humides, et on n'y trouve qu'un seul ruisseau. Les deux plus grands lacs, Roe et Greenburn, sont situés sur les îles Pender Nord et Pender Sud respectivement, et des permis d'utilisation de l'eau à des fins domestiques pour les deux lacs ont été délivrés avant la création du parc. La quantité d'eau utilisable aux termes de ces permis n'est pas considérée comme renouvelable. En raison de la rareté et de l'importance des cours d'eau douce sur les îles, on s'intéresse de près à la gestion de ces lacs. Il faut effectuer des études et des analyses de référence et assurer une surveillance à long terme pour gérer l'utilisation de l'eau et maintenir un équilibre qui favorisera l'intégrité écologique. On recueille des données de ces lacs depuis 2005. La plupart des ruisseaux dans la réserve de parc sont temporaires (ou saisonniers). Le ruisseau Lyall sur l'île Saturna est le seul ruisseau permanent dans le parc et a fait l'objet de travaux de restauration majeurs (habitat riverain et population de saumon coho).

Écosystèmes indicateurs : Eau douce

Mesure : Quantité d'eau

État : Passable

Tendance : Stable

On surveille le niveau de l'eau en évaluant l'équilibre entre les précipitations et la demande en eau. La mesure exclut toutefois l'alimentation provenant de nappes souterraines. L'abaissement saisonnier de la surface de l'eau et les crues (lorsque l'eau sort du lit de la rivière) sont des phénomènes nécessaires aux écosystèmes riverains, aux habitats côtiers et aux animaux qui y vivent. Le niveau de l'eau est contrôlé de manière à ce qu'on puisse remettre la quantité estimée d'eau pompée des deux lacs. La mesure des niveaux minimum, maximum et moyen ainsi que du nombre de jours de crues est un moyen utile d'évaluer l'équilibre dans le niveau de l'eau.

Lac Greenburn

Selon une moyenne par mois établie sur une période de quatre ans, le niveau de l'eau était inférieur à la moyenne en 2006 et 2008 et supérieur à la moyenne en 2007. Le niveau le plus bas a été enregistré en 2006, année où le niveau d'eau était inférieur à la moyenne au début, mais qui a considérablement augmenté à l'arrivée de l'hiver à la fin de l'année. Les moyennes mensuelles de 2008 montrent que le niveau de l'eau est resté bien en deçà de la moyenne même en hiver à la fin de l'année. Les niveaux enregistrés sont le reflet d'hivers très secs en 2006 et 2008 et d'un hiver particulièrement humide en 2007.



Lac Greenburn

Lac Roe

De façon similaire au lac Greenburn, le lac Roe a connu un niveau d'eau inférieur à la moyenne sur quatre ans pendant une bonne partie de 2006 et 2008. En 2008, le niveau est resté bien en dessous de la moyenne de juin à décembre, et l'hiver n'a presque pas eu d'effet bénéfique. Les fuites dans les infrastructures de pompage de l'eau présentes depuis la création du parc ont probablement gardé le niveau de l'eau très bas. Les fuites ont été colmatées en 2007 (de là l'augmentation enregistrée durant l'année), mais les réparations ont cédé en 2007-2008. D'autres réparations ont été effectuées en 2009. On pourra mieux estimer le niveau d'eau naturel et les tendances une fois que les réparations seront terminées.

Écosystèmes indicateurs : Eau douce

Mesure : Qualité de l'eau

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

La température et la saturation en oxygène de l'eau sont de bons indicateurs de l'état et de la nature des bassins lacustres. La température et la composition chimique des lacs diffèrent souvent d'une strate à une autre, une situation qui s'explique par le mélange (vents, courants), la photosynthèse des plantes, la décomposition et les propriétés physiques de l'eau. La stratification thermique peut limiter l'activité biologique en raison des grandes différences de température et du manque d'oxygène en profondeur. Le haut taux de productivité dans la zone euphotique (près de la surface) et de décomposition en profondeur peut jouer sur les caractéristiques des lacs et donc s'utiliser comme méthode d'évaluation de la qualité de l'eau. Au cours de la saison hivernale, le froid et le vent peuvent davantage uniformiser la composition et la température de l'eau, ce qui permet un brassage jusqu'en profondeur.

Parcs Canada mesure la température et la quantité d'oxygène dissoute deux fois par année (à l'automne lorsque le niveau de l'eau est à son minimum et au printemps, lorsqu'il est à son maximum) à l'endroit le plus profond du lac pour déterminer la qualité de l'eau. Les résultats obtenus permettent de déterminer l'état à long terme du bassin d'eau ainsi que l'efficacité du travail de gestion par rapport au prélèvement de l'eau. En ce début du programme de surveillance, Parcs Canada établit l'état du lac en consultant des documents publiés, mais il faudra une évaluation plus significative de la qualité de l'eau du lac. L'analyse des données à recueillir pourrait modifier les indicateurs à évaluer.

La mesure de la qualité de l'eau comprend aussi la notion d'attributs biologiques. Les échantillons de phytoplancton et de faune benthique (macro-invertébrés) prélevés laissent croire que les lacs sont très productifs (état eutrophique). La population de phytoplancton dans les lacs Roe et Greenburn est dominée par trois espèces tant dans les échantillons de printemps que de ceux d'automne : l'algue bleu-vert (*Aphanizomenon flos-aquae*), le chrysophycophyte (*spp. Dinobryo*) et le cryptophyte (*spp. Cryptomonas*). À l'exception du chrysophycophyte, les données ainsi obtenues indiquent un état eutrophique (quantité excessive de nutriments). Les deux lacs ont la même composition de macro-invertébrés. Cependant, le lac Roe a un pourcentage moyen d'éphéméroptères, d'odonates et de trichoptères plus élevé ainsi qu'un ratio de ces trois genres par rapport aux mouches plus élevé que le lac Greenburn. De plus, ce dernier avait un indice biotique (indiquant une qualité d'eau passablement faible) plus élevé que celui du lac Roe (qui, lui, indiquait une qualité d'eau passable).

Écosystèmes indicateurs : Eau douce

Mesure : Salmonidés

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

Le ruisseau Lyall sur l'île Saturna est le seul ruisseau en importance dans le parc et abrite des populations de saumon coho (*Oncorhynchus kisutch*), de saumon kéta (*Oncorhynchus keta*) et de truite fardée (*Oncorhynchus clarki*). C'est le seul cours d'eau protégé où vivent des saumons dans le sud des îles Gulf. La forêt riveraine environnante est luxuriante et abrite une multitude d'organismes. De 2003 à 2005, Parcs Canada a effectué des travaux de restauration des processus biologiques et hydrologiques des habitats entourant le ruisseau Lyall. On a entamé la surveillance des jeunes populations de salmonidés en 2005 afin d'évaluer l'état écologique de la population et l'efficacité de la restauration.

Depuis 2005, la truite fardée a été observée, et des données ont été compilées par année et par section du ruisseau atteinte. Il n'y a pas eu de variation importante de la densité de truites fardées dans le ruisseau Lyall de 2005 à 2008, mais il faut poursuivre les observations pendant encore quelques années afin de pouvoir établir des seuils. Parcs Canada a aussi recueilli des données sur la densité du saumon coho, mais ces dernières sont actuellement inutilisables à des fins d'analyse, le saumon coho ayant été absent du ruisseau certaines années. Il faut continuer, de la même façon, à observer le saumon coho pendant quelques années pour obtenir des données permettant d'évaluer l'état de l'intégrité écologique de cette mesure.

ÉCOSYSTÈME INDICATEUR : CÔTE (LITTORAL)

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

La réserve de parc national des Îles-Gulf contient environ 98 kilomètres de côtes où coexistent divers types de littoraux et d'habitats. Parcs Canada se sert de deux mesures pour évaluer les écosystèmes du littoral : les processus côtiers (érosion et dépôt de sédiments) et la flore. Bien que l'érosion naturelle soit considérée comme un élément qui perturbe le patrimoine culturel et les installations touristiques, il manque actuellement de données pour évaluer la mesure des processus côtiers. Une insuffisance similaire empêche aussi de faire l'évaluation de la mesure de la flore pour le moment.

Il faut bien comprendre les liens entre l'évolution du paysage local (érosion, dunes de sable mobile) et la variabilité du climat de la région (quantité d'orages, niveau de la mer) pour déterminer l'intégrité écologique des écosystèmes du littoral dans la réserve de parc national. Le programme de surveillance des changements climatiques et de l'érosion côtière sert à mesurer, dans les trois parcs nationaux de la côte du Pacifique, les répercussions de l'érosion côtière et des changements climatiques sur les régions et les écosystèmes côtiers qu'elles abritent. Le programme a pour objectif de recueillir et d'analyser les données de divers attributs côtiers (dunes, littoral, niveau de la mer, érosion côtière, transport des sédiments et environnements marins près du littoral) à des emplacements représentatifs pour comprendre ce qui se passe en situation de conditions météorologiques extrêmes, de changements climatiques à long terme et de hausse du niveau de la mer. En 2007, Parcs Canada a commencé à évaluer la géomorphologie et l'érosion à divers sites côtiers représentatifs pour établir les lieux propices à la surveillance topographique du profil de littoral transversal ainsi que les profils du littoral. Les mesures de ces profils seront reprises chaque année à partir de 2009.

Le deuxième programme de surveillance porte sur la flore indigène et non indigène. Cette dernière est particulièrement importante à certains emplacements tels que l'île Sidney où des espèces comme l'oyat (*Ammophila arenaria*) et le genêt à balais (*Cystisus scoparius*) sont réputées nuisibles pour les côtes à sédiments meubles. On a observé la flore de certaines zones côtières en 2004-2005, et les mesures obtenues seront reprises tous les cinq ans pour faire le suivi de la présence ou non de flore indigène et non indigène.

ÉCOSYSTÈME INDICATEUR : CÔTE

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

Étant donné que les îlots sont considérés comme des zones de haute importance et de grande sensibilité sur le plan écologique, aucun de ces derniers n'est accessible par la réserve de parc national à l'exception de trois. Il est entendu que la fermeture des îlots et d'autres mesures de protection amélioreront la situation et que les mesures évaluées iront ainsi dans la bonne voie.

Écosystèmes indicateurs : îlots

Mesure : Huîtrier de Bachman

État : Bon

Tendance : Stable

L'huîtrier de Bachman est un grand oiseau du rivage d'une grande longévité dont la population mondiale est estimée à 10 000 oiseaux, une population peu dense répartie le long de la côte du Pacifique des îles Aléoutiennes à la Basse-Californie. La réserve de parc national, en compagnie d'autres organismes de conservation, a choisi l'huîtrier de Bachman comme mesure de l'intégrité des côtes. En effet, il est facile d'évaluer la population d'oiseaux nicheurs et le taux d'œufs pondus ayant abouti à des oiseaux en santé, et l'espèce dépend largement des aliments des écosystèmes intertidaux, ce qui en fait le candidat idéal pour mesurer les changements subis par les milieux écologiques des côtes rocheuses.

Depuis 2005, Parcs Canada part à la recherche de nids chaque année dans la réserve de parc et la région environnante du sud des îles Gulf pour recenser le nombre d'huîtres de Bachman qui nichent et qui ne nichent pas et déterminer le nombre d'îlots où il y a nidification en cours. On se sert d'une régression à la moyenne annuelle pour déterminer les tendances. Les résultats des recensements sont considérés comme conservateurs. La tendance dans la population n'a pas été évaluée étant donné que les données recueillies ne s'échelonnent que sur quatre ans.

Les observations effectuées de 2005 à 2008 ne révèlent aucune tendance à la hausse ou à la baisse du nombre



Île Cabbage

d'huîtres de Bachman nicheurs. Après analyse des données par sous-région, on constate que les résultats sont cohérents. Bien qu'on ne puisse dresser aucune relation officielle, il semble y avoir une légère baisse du nombre d'îlots avec nidification active à l'extérieur du parc conjuguée à une modeste hausse de ces mêmes îlots à l'intérieur du parc. Les mêmes tendances s'observent aussi pour le nombre d'îlots occupés par les huîtres de Bachman nicheurs, mais, de la même façon, ces tendances ne sont pas significatives.

annuelles telles que la céréaiste visqueuse (*Cerastium glomeratum*) et les plantes herbacées graminoides annuelles comme la canche caryophyllée (*Aira caryophyllaea*) qui se trouvaient sur 100 p. 100 des îlots en 2004 et 90 p. 100 des îlots en 2005. Des espèces envahissantes frutescentes comme le genêt à balais (*Cystisus scoparius*) et la ronce discolorée (*Rubus armeniacus*) ont été vues sur 10 p. 100 des îlots en 2004 et 40 p. 100 des îlots en 2005.

Écosystèmes indicateurs : îlots

Mesure : Flore

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

Des observations ont été effectuées sur de nombreux îlots en 2004 et 2005, mais rien n'a été fait depuis. Parcs Canada prévoit refaire ces observations sur les mêmes îlots et d'autres îlots tous les cinq ans pour faire le suivi de la présence ou non de flore indigène et non indigène. En 2005, des espèces non indigènes ont été recensées sur les neuf îles observées, la proportion d'espèces non indigènes atteignant une moyenne de 36 p. 100 contre 64 p. 100 d'espèces indigènes. Le nombre d'espèces non indigènes allait de 12 à 37 pour une moyenne de 24 espèces non indigènes par îlot. Les espèces non indigènes les plus communes sont les plantes herbacées non graminoides

INTERTIDALE ET INFRATIDALE : ÉCOSYSTÈME INDICATEUR

État: Intertidale - Non évalué

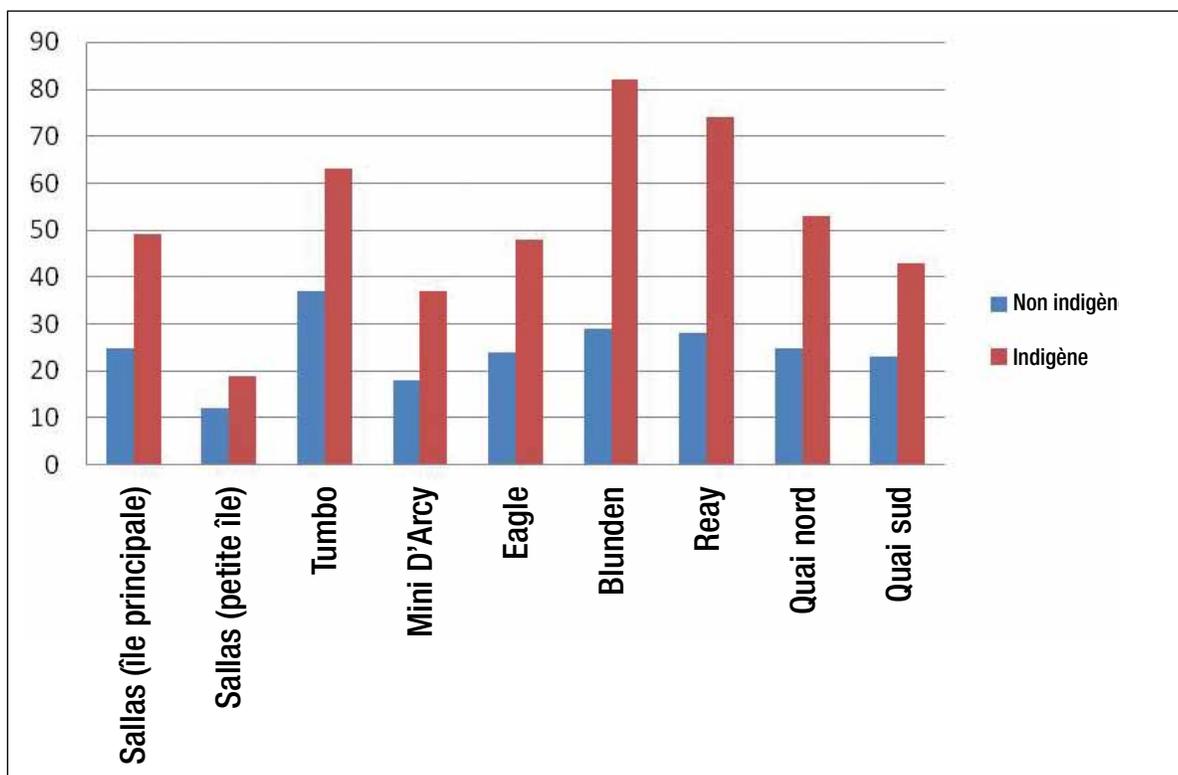
État: Infratidale - Non évalué

Tendance: Non évaluée

Les écosystèmes intertidaux et infratidaux sont deux indicateurs distincts dans le programme de surveillance de l'intégrité écologique. Un projet de surveillance de la zostère permet actuellement de recueillir de l'information sur deux mesures, la santé de la zostère marine et les assemblages zostère marine/poisson pour les deux indicateurs. Ce dernier projet, aussi appelé le programme d'évaluation de la santé du littoral est en cours dans la réserve de parc national depuis 2004 et vise à

FIGURE 8 :

Nombre d'espèces végétales non indigènes et indigènes sur les îlots observés en 2005



déterminer la santé de la zostère intertidale dans les îles Gulf ainsi que dans les réserves de parc national Gwâii Haanas et Pacific Rim. Un autre projet vise à évaluer l'état des bivalves (myes) dans l'écosystème intertidal.

Écosystèmes indicateurs : Zone intertidale

Mesure : Bivalves

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

Les populations viables de mollusques bivalves indigènes constituent une mesure importante de l'intégrité écologique des écosystèmes intertidaux à substrats meubles étant donné qu'elles ont une longue espérance de vie (14 à 20 ans) (Harbo, 1997) et que la distribution et l'abondance des bivalves sont intimement liées aux conditions environnementales (Dame, 1996).

Le programme de surveillance des bivalves a commencé en 2008 sous forme de projet pilote visant à évaluer la distribution et l'abondance des espèces sur certains sites répartis dans le parc. Le programme s'est poursuivi en 2009 afin qu'on puisse recueillir l'information nécessaire à la création de trois mesures (abondance des bivalves indigènes, abondance des bivalves envahissants et abondance des bivalves faisant l'objet de récoltes) pour l'écosystème intertidal. Le projet fait aussi participer des Premières nations qui s'occupent de la restauration des regroupements de myes et d'autres zones propres à la récolte. Le programme de surveillance des bivalves vise les populations de myes indigènes et introduites dans les zones intertidales à substrats meubles, ce qui comprend les espèces faisant l'objet de récoltes. Les huîtres n'ont pas été incluses au début, mais pourraient être ajoutées au programme lorsque ce dernier vient à inclure les espèces des côtes rocheuses.

Six espèces de bivalves indigènes, la palourde jaune (*Saxidomus giganteus*), la palourde du Pacifique (*Protothaca staminea*), les macomas (*Macoma inquinata* et *Macoma nasuta*), la coque de Nuttall (*Clinocardium nuttalli*) et la fausse-mactre (*ssp. Tresus*) ont été observées. En 2008, l'abondance moyenne de bivalves indigènes était de 53 myes par mètre carré et la biomasse moyenne, de 2,0 kilogrammes par mètre carré.

Quatre espèces de bivalves non indigènes, la mye (*Mya arenaria*), Nuttallia obscurata, la palourde japonaise (*Venerupis*

phillipinarum) et *Macoma balthica*, ont été observées.

L'abondance moyenne était de 20 palourdes par mètre carré et la biomasse moyenne, de 0,24 kilogramme par mètre carré. Les palourdes non indigènes se trouvaient presque à tous les sites et dans la majorité des types d'habitats.

Les bivalves constituent l'un des éléments centraux de l'alimentation des peuples autochtones de la côte ouest depuis des millénaires comme en témoignent les amas coquilliers retrouvés sur les sites archéologiques. Les Premières nations ont récemment fait part de leurs inquiétudes quant à la possibilité de poursuivre sur le long terme la récolte traditionnelle des mollusques à des fins alimentaires, sociales et religieuses par rapport aux risques de contamination et de troubles de santé similaires. Les autorités du parc ont donc créé un programme de gestion de la récolte en compagnie de Premières nations qui maîtrisent le savoir écologique traditionnel des peuples autochtones et peuvent ainsi contribuer à la gestion des populations de bivalves, faire respecter les intérêts des Premières nations pour la récolte des bivalves et suggérer des idées de restauration culturelle et écologique pour les regroupements de myes dans le parc.

Cinq espèces faisant l'objet de récoltes, la palourde jaune (*Saxidomus giganteus*), la palourde du Pacifique (*Protothaca staminea*), la coque européenne (*Clinocardium nuttalli*), la palourde japonaise (*Venerupis phillipinarum*) et Nuttallia obscurata, ont été observées. On s'est servi des lignes directrices adoptées par Pêches et Océans Canada (MPO) restreignant la récolte à des fins commerciales pour déterminer le seuil acceptable de palourdes jaunes, de palourdes japonaises, de palourdes du Pacifique et de Nuttallia obscurata. La coque européenne n'est pas considérée comme une espèce exploitée à des fins commerciales par le MPO, mais elle reste tout de même une espèce d'intérêt pour les Premières nations.

Seules trois espèces ont été considérées comme assez abondantes pour pouvoir être récoltées actuellement : la palourde jaune, la palourde du Pacifique et la coque européenne. L'abondance moyenne des myes faisant l'objet de récoltes était de 16 myes par mètre carré et la biomasse moyenne, de 1,3 kilogramme par mètre carré. Les myes de taille adéquate pour la récolte faisant partie des trois espèces indiquées ci-dessous ont été observées sur 62 p. 100 des sites.

Écosystèmes indicateurs : Zone intertidale et zone infratidale

Mesure : Assemblages zostère marine/poisson

État : Bon

Tendance : Non évaluée

Les zosteraies ont d'importantes fonctions écologiques (habitats de grossissement, recherche de nourriture) pour les



Programme de surveillance des bivalves



Programme de surveillance de la zostère, flèche Sidney

invertébrés, les poissons et les oiseaux. Elles maintiennent les écosystèmes en santé et réduisent l'érosion des berges due à l'action des vagues en plus de stabiliser les sédiments et de contribuer au processus de recyclage des éléments nutritifs présents dans les eaux superficielles (Short et coll., 2006).

Bien que les écosystèmes dépendant de la zostère soient généralement petits en taille par rapport aux autres écosystèmes côtiers, ils constituent un habitat important pour les jeunes poissons de certaines espèces (sébaste, morue-lingue, saumon) ainsi que de nombreuses espèces d'invertébrés (le crabe dormeur, par exemple) et d'oiseaux marins. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles il est important d'évaluer les assemblages zostère marine/poisson. Premièrement, les jeunes poissons sont attirés par la structure tridimensionnelle de la zostère et en profitent pour se protéger des prédateurs et se nourrir : il est donc plus facile d'étudier les poissons dans les zosteraies que dans d'autres types d'habitats (forêts de varech ou berges rocheuses). Deuxièmement, il est bien connu que les propriétés des populations de poissons changent selon la santé des zosteraies (Deegan et coll., 1997). Par exemple, la détérioration de ces étendues entraîne généralement une réduction du nombre d'espèces et de leur abondance ainsi qu'une diminution de la population chez les espèces benthiques (eaux profondes) et sensibles. Troisièmement, les changements que subit l'assemblage zostère marine/poisson (nombre de jeunes sébastes et morues-lingues) peuvent aussi être indicateurs de changements dans la santé des populations de poissons dans la région ou de changements dans les habitats adjacents. Finalement, la surveillance des populations de poissons permet d'observer l'évolution de la biodiversité dans une zosteraie.

La conversion des zosteraies en écosystèmes dominés par le varech est considérée comme une perte d'habitat. La complexité des structures, la dynamique du réseau alimentaire et la composition chimique changent lors d'une telle transformation. La hausse de nutriments induits par l'homme modifie les producteurs primaires et nuit aux populations de poissons et d'invertébrés et aux réseaux alimentaires. La présence de varech est aussi dommageable pour la zostère, car une concurrence s'installe pour la lumière et l'espace.

L'échantillonnage de poissons vivant dans la zostère des îles Gulf a commencé en 2004, d'autres échantillons étant

prélevés annuellement à 12 endroits du parc et de la région environnante depuis ce temps.

La longévité se définit par la constance dans la composition des populations de poissons d'une année à l'autre et fait l'objet d'observations chez les espèces les plus abondantes. La majorité des zosteraies observées dans la réserve de parc national auraient des assemblages de poissons de longévité moyenne ou grande; seulement 4 des 37 mesures ont donné des résultats moins bons. Il n'y a aucune différence notable entre les zosteraies dans la réserve de parc national et les autres régions du Pacifique. Globalement, les assemblages de poissons dans les étendues de la réserve sont en bon état. Il faudra étudier les assemblages de poissons pendant au moins 10 ans pour évaluer la tendance, et c'est pourquoi cette dernière n'est pas incluse dans le présent rapport. Cependant, si on regarde les données recueillies, on constate qu'il n'y a pas eu de différence importante d'une année à l'autre.

La stabilité de l'assemblage de poissons, quant à elle, fait référence à la constance dans l'abondance d'espèces. Pour établir les seuils d'acceptabilité, Parcs Canada a réuni toutes les données d'année en année pour toutes les zosteraies qu'il a prélevées dans quatre régions différentes du Pacifique de 2004 à 2008. La majorité des assemblages de poissons étudiés dans la réserve de parc national sont considérés comme modérément stables. À l'échelle régionale, les assemblages de poissons des îles Gulf sont stables au même titre que les autres régions du Pacifique. Il faudra étudier les assemblages de poissons pendant au moins 10 ans pour évaluer la tendance, et c'est pourquoi cette dernière n'est pas incluse dans le présent rapport. Après examen des données recueillies pour les zosteraies dans la réserve de parc chaque année, il ne ressort aucune différence notable au cours de la période initiale de cinq ans.

Écosystèmes indicateurs : Zone intertidale et zone infratidale

Mesure : Santé de la zostère

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

La zostère (*Zostera marina*) est une plante marine adaptée à divers degrés de salinité et à diverses températures. Elle prospère généralement dans des eaux claires et bien oxygénées avec peu de nutriments (oligotrophes) et prend racine dans les berges à sédiments protégés (vase, sable), ce qui crée des étendues continues. L'excès de nutriments (eutrophisation) et l'augmentation de sédiments en suspension (turbidité) sont deux grandes causes de la régression de la zostère, car elles réduisent la quantité de lumière accessible par les plantes. Sans zostère, les substrats ainsi découverts ne peuvent accueillir une aussi grande diversité et abondance de poissons.

Le prélèvement d'échantillons de zostère dans la réserve de parc national des Îles-Gulf a commencé en 2004 et est répété chaque année à une dizaine d'endroits dans le parc. C'est le projet de surveillance le plus long du parc. Aucune donnée historique sur la biomasse de la zostère, sa densité ou la quantité d'épiphytes n'existe concernant les zosteraies dans la région sud des îles Gulf, et de telles informations sont difficiles à recueillir pour la réserve de parc. Les zosteraies se trouvent principalement dans les eaux infratidales peu profondes (jusqu'à environ 5 mètres par rapport au zéro des cartes) sous forme de bandes longeant les côtes. L'un des points importants qu'il reste à évaluer dans la réserve de parc est la superficie à la surface de la zostère et l'évolution de cette superficie au fil du temps.

L'état de la biomasse de zostère (quantité existante) et de la quantité d'épiphytes (saturation en nutriments) a été évalué par comparaison des données de la réserve de parc à celles obtenues des autres parcs nationaux de la côte du Pacifique. La majorité des valeurs du parc étaient inférieures à la valeur-seuil supérieure, et les valeurs moyennes étaient similaires à celles observées ailleurs.

Il faudra étudier la santé de la zostère pendant au moins 10 ans pour évaluer la tendance. Cependant, d'ici là, Parcs Canada prend la mesure de la biomasse de zostère chaque année, et une comparaison des données obtenues montre une oscillation bisannuelle, les valeurs les plus élevées ayant été observées en 2008. Les années 2005 et 2007 ont vu une concentration bien moindre de zostère qu'en 2004, 2006 et 2008. La quantité d'épiphytes, un indicateur de la saturation en nutriments, n'oscille pas de la même manière, mais a été beaucoup plus élevée en 2006, 2007 et 2008 qu'en 2004 et 2005. Il n'y a globalement aucune corrélation statistique entre la quantité d'épiphytes, la biomasse de zostère et les paramètres environnementaux mesurés : il est donc impossible d'expliquer les oscillations observées. Il est cependant intéressant de noter que la clarté de l'eau (qui dépend de la turbidité de l'eau) a été beaucoup plus élevée en 2008 qu'aux années précédentes. Une telle augmentation de la clarté peut expliquer les valeurs accrues de la biomasse de zostère.

3.3 POINTS IMPORTANTS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION

Besoins en restauration écologique

Les difficultés d'ordre écologique issues des pressions entraînées par l'aménagement humain, de la perte des habitats et de la fragmentation du paysage sont considérables. L'interruption des processus naturels tels que le

feu et la prédation a grandement perturbé les écosystèmes. Le paysage se fait moins diversifié et l'hyperabondance de certaines espèces indigènes (en particulier le cerf) est très problématique. Il faut privilégier la protection et le rétablissement des espèces en péril, gérer et planifier les incendies de forêt et gérer l'abondance d'espèces introduites au moyen de mesures de restauration planifiées qui auront les effets escomptés.

Les espèces envahissantes posent particulièrement problème dans le parc et la grande région des îles Gulf. La gestion de ces espèces fait partie des mesures de restauration écologique et, dans la réserve de parc national, doit se faire selon une approche de gestion de lutte intégrée. Des mesures de planification et de gestion s'imposent si on veut atteindre la quantité désirable de daims sur l'île Sidney et poursuivre la gestion des espèces de plantes envahissantes sur les sites prioritaires.

Les difficultés mentionnées ci-dessus mettent à l'avant-plan la nécessité de déployer des efforts de restauration à certains endroits de haute importance. Il faut créer un schéma de priorités pour déterminer les aspects de l'intégrité écologique qui exigent le plus d'attention et ceux qui procureraient les meilleurs avantages.

Meilleure capacité de surveillance de l'intégrité écologique

Le programme de surveillance de l'intégrité écologique en est à ses premiers balbutiements, et Parcs Canada ne pourra le mettre pleinement en œuvre que s'il accroît les ressources qui y sont attribuées. Au cours des cinq premières années, l'intérêt était de recueillir de l'information sur les éléments terrestres du parc et certains éléments des îlots et des écosystèmes intertidaux et infratidaux. Au cours de la prochaine période de planification, l'attention sera plus portée avec les zones marines et côtières du parc, ce qui favorisera la recherche et la surveillance des écosystèmes du parc. Il faudra aussi évaluer en profondeur l'efficacité des mesures de gestion et surveiller les espèces en péril et intégrer le tout au programme.

Capacité en gestion des données

Avec l'accumulation des données recueillies en recherche ou lors d'inventaires, il est devenu nécessaire de gérer ces mêmes données ainsi que les métadonnées et les rapports et publications qui y sont liés. Il faut mettre sur pied une méthode intégrée de gestion des données.

4

Patrimoine culturel

4.1 CONTEXTE DU PATRIMOINE CULTUREL

De nombreux peuples ont élu domicile aux îles Gulf. Des découvertes archéologiques ont d'ailleurs montré que les peuples salishs de la côte se servaient d'un endroit situé dans l'île Pender Nord (qui fait maintenant partie de la réserve de parc national) il y a même 5 000 ans. Parmi les peuples salishs de la côte actuels, nombreux sont ceux qui ont conservé les pratiques culturelles d'antan. Il y a plusieurs types de sites culturels des Premières nations des Salishs de la côte dans la réserve de parc :

- amas de coquillages (tertres);
- villages et campements;
- sites de récolte de ressources;
- pistes pour les canoës (empruntées pour la mise à l'eau et la remise à la terre des canoës);
- sites industriels (carrières, fabrication d'outils);
- sites sacrés.

Dès la fin des années 1700, les Espagnols et les Britanniques ont commencé à explorer les îles Gulf. Environ 150 ans plus tard, des immigrants ont colonisé peu à peu les îles, une colonisation qui s'est fait en quatre temps de 1858 à 1901. La population des îles a fini par se diversifier; on trouvait, dans la zone recouverte aujourd'hui par le parc, des Premières nations des Salishs de la côte, des Européens, des Hawaïens (les Kanakas), des Chinois et des Japonais. Division en lots, agriculture, développement commercial (centres de villégiature, par exemple), développement industriel (briqueterie, mines, carrières, pêche, foresterie) et utilisation de l'île Darcy comme lazaret (zone de quarantaine pour les gens atteints de lèpre) ont fait partie du décor de l'époque. Chaque groupe a laissé ses marques sur le territoire.

Peu après la création de la réserve de parc, certaines Premières nations ont demandé qu'on désigne les éléments culturels des îles sous le terme général de « patrimoine culturel » plutôt que « ressources culturelles », terme plus précis généralement utilisé par Parcs Canada. Ces Premières nations ont fait une telle demande parce qu'ils considéraient que le concept de patrimoine culturel convenait mieux pour définir les réalités culturelles. C'est pourquoi on a choisi le terme « patrimoine culturel » dans le présent rapport, un terme qui englobe les éléments concrets du patrimoine (bâtiments, sites archéologiques, artefacts et paysages) et les éléments plus abstraits (récits oraux, histoires, langues et toponymes). Dans certains cas où l'Agence Parcs Canada a l'obligation de produire de la documentation précise sur la gestion d'un parc, il se peut qu'on trouve la désignation « ressources culturelles ».

Il n'y a aucun lieu historique national dans la réserve de parc. Plusieurs bâtiments ont été soumis à l'examen du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) qui cherche à en établir le caractère patrimonial et déterminera si une désignation spéciale est appropriée; aucun d'entre eux n'a reçu une telle désignation pour l'instant.

Chaque fois que c'est possible, Parcs Canada met tout en œuvre pour protéger et mettre en valeur les icônes du patrimoine culturel qui se trouve sur les terres du parc. Actuellement, le patrimoine culturel de la réserve de parc national fait face à certaines menaces. La majorité des sites archéologiques de Premières nations le long du littoral subissent l'érosion naturelle et sont abîmés par le niveau de la mer qui augmente, le sillage des bateaux et les visiteurs. En ce qui concerne le patrimoine bâti, beaucoup de bâtiments se détériorent en raison de leur âge et de la négligence de leur entretien par le passé. Le personnel de Parcs Canada cherche actuellement des solutions à ces menaces.

4.2 ÉTAT DU PATRIMOINE CULTUREL PASSABLE

Parcs Canada se sert de deux indicateurs pour évaluer l'état du patrimoine culturel : l'**état des ressources** et les **pratiques de gestion choisies**. Dans le cas de l'état des ressources, il a déterminé quatre mesures : sites archéologiques, bâtiments et ouvrages, paysages et caractéristiques des paysages, objets. Quant aux pratiques de gestion choisies, ce sont aussi quatre mesures qui le composent : inventaire, évaluation, stratégie de gestion des ressources culturelles, programme de surveillance (tableau 5). L'état global du patrimoine culturel est actuellement jugé passable. Aucune tendance n'a été établie

Indicateur : État des ressources

Mesure : Sites archéologiques

État : Passable

Tendance : Non évaluée

Un premier inventaire des sites archéologiques a été entamé pour une période de quatre ans. Jusqu'à présent, Parcs Canada a répertorié 184 sites dans le parc. Amas coquilliers, restes de pierres provenant de la fabrication d'outils, sites de sépulture, arbres culturellement modifiés, propriétés familiales rurales, sites industriels et lazaret font partie de ces sites. Dans les cas où des installations du parc (terrains de camping, sentiers) sont situées sur des sites archéologiques, ces derniers reçoivent la note « faible »; les autres sites obtiennent une note « passable » ou « bon ».

INDICATEUR DE L'ÉTAT DES RESSOURCES

État : Passable

Tendance : Non évaluée

Selon les quatre mesures utilisées pour évaluer l'état des ressources, l'état global a reçu la note « passable ».

Indicateur : État des ressources

Mesure : Bâtiments et ouvrages

État : Faible

Tendance : Non évaluée

Un certain nombre de bâtiments et d'ouvrages historiques se trouvent dans le parc :

- un abri contre les bombardements sur l'île Sidney;
- cinq cabanes dans un ancien regroupement de chalets et de propriétés familiales rurales (Roesland sur l'île Pender Nord);

TABLEAU 5 :

Sommaire de l'état du patrimoine culturel

Indicateur	État global de l'indicateur	Mesure	État actuel de la mesure	Tendance
État des ressources		Sites archéologiques		Non évaluée
		Bâtiments et ouvrages		Non évaluée
		Paysages et caractéristiques des paysages	Non évalué	Non évaluée
		Objets archéologiques et historiques		Non évaluée
Pratiques de gestion choisies		Inventaire		Non évaluée
		Évaluation		Non évaluée
		Stratégie de gestion des ressources culturelles	Non évalué	Non évaluée
		Programme de surveillance		Non évaluée

- deux hangars pour la nourriture des animaux sur l'île Tumbo;
- une station d'avertissement de brouillard à l'emplacement d'un ancien phare (pointe East de l'île Saturna);
- deux propriétés familiales rurales (maison Roe sur l'île Pender Nord et maison Mahoi sur l'île Russell);
- deux résidences de gardiens de phare (pointe East sur l'île Saturna et pointe Georgina sur l'île Mayne).

L'abri contre les bombardements, le bâtiment avertisseur de brume, la maison Roe et les cabanes environnantes ainsi que la maison Mahoi et les constructions accolées ont été soumis à l'étude du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) et n'ont pas reçu la désignation de bâtiments patrimoniaux. Les hangars ont aussi été soumis à la BEEFP, mais aucune réponse n'a été reçue. Aucune demande n'a été faite pour la résidence de gardien de phare de la pointe est. On a effectué des évaluations de l'état des structures sur bon nombre de bâtiments; selon les données accessibles, les bâtiments ont reçu les notes suivantes :

- abri contre les bombardements : non évalué;
- cabanes à Roesland : faible;
- hangars pour la nourriture des animaux : à déterminer;
- station d'avertissement de brouillard : faible;
- maison Roe : bon;

- maison Mahoi : faible;
- résidence de gardien de phare à la pointe East : exclue du patrimoine culturel;
- résidence de gardien de phare à la pointe Georgina : exclue du patrimoine culturel.

Les évaluations des cabanes de Roesland, de la maison Mahoi et de la station d'avertissement de brouillard montrent que certains bâtiments sont en mauvais état tandis que d'autres demeurent passables : on a même accordé la note « bon » à un petit nombre d'entre eux. Par contre, ce sont les ouvrages les plus imposants, comme les fondations, qui sont en mauvais état et les éléments de moindre envergure (fenêtres et gouttières) qui sont dans un état passable ou bon. C'est pour cette raison que la note globale est à « faible ».

Indicateur : État des ressources

Mesure : Paysages et caractéristiques des paysages

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

Les paysages et caractéristiques des paysages n'ont pas encore été évalués dans la réserve de parc national des Îles-Gulf; aucune note n'a donc été accordée à cette mesure.



Cabane à Roesland, île Pender Nord

Indicateur : État des ressources**Mesure : Objets****État : Bon****Tendance : Non évaluée**

La réserve de parc national a, la plupart du temps, opté pour laisser les objets archéologiques dans leur environnement naturel. Il arrive cependant que les archéologues de Parcs Canada considèrent qu'un artefact est important sur le plan archéologique et qu'il doit ainsi être préservé. On compte 242 artefacts dans la collection de Parcs Canada, dont 7 à 9 sont d'origine nébuleuse et n'ont pas été évalués. Parmi la collection, on trouve notamment un silex, une pièce ou un bouton en métal et des bouteilles. Les artefacts de Premières nations sont, pour la plupart, des outils et des fragments d'outils et sont en bon état.

INDICATEUR : PRATIQUES DE GESTION CHOISIES

État : Passable**Tendance : Non évaluée**

La note globale accordée aux pratiques de gestion choisies est « passable » en fonction des quatre mesures déterminées.

Indicateur : Pratiques de gestion choisies**Mesure : Inventaire****État : Bon****Tendance : Non évaluée**

Un inventaire de base des ressources de quatre ans pour les sites archéologiques a été entamé en 2006. Les rapports annuels qui y sont liés contiennent des renseignements préliminaires sur les objets historiques répertoriés. Deux rapports de recherche, intitulés *Settlement and Land Use History et Structural History*, font l'inventaire des bâtiments et des ouvrages ainsi que des paysages et des caractéristiques de paysages. Il reste encore du travail d'inventaire à faire, notamment pour les artefacts.

Indicateur : Pratiques de gestion choisies**Mesure : Évaluation****État : Bon****Tendance : Non évaluée**

Les bâtiments et les ouvrages ont été évalués au moyen du projet d'histoire architecturale et par l'observation de l'état de leurs diverses composantes. Les sites archéologiques ont été évalués sous la forme de rapports qui en indiquent les menaces selon leur importance. Les paysages et caractéris-

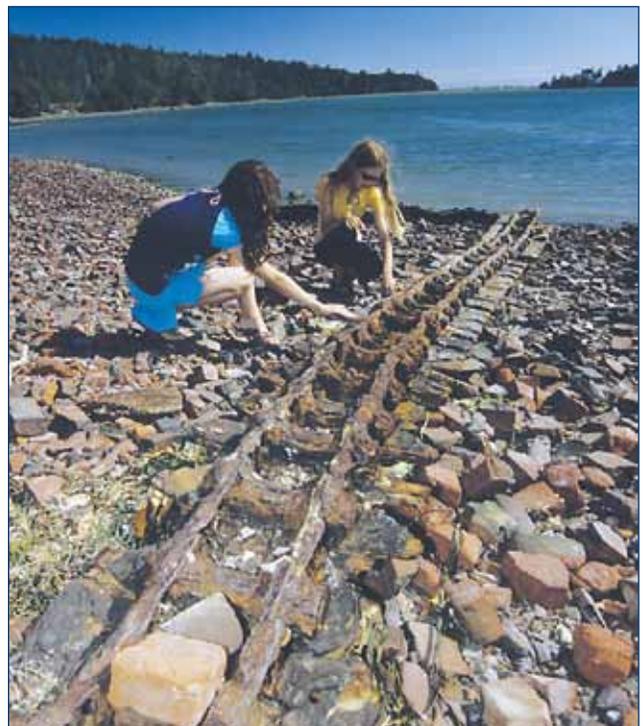
tiques des paysages ainsi que les objets (sur place et dans la collection) n'ont pas été évalués pour leur part.

Indicateur : Pratiques de gestion choisies**Mesure : Stratégie de gestion des ressources culturelles****État : Non évalué****Tendance : Non évaluée**

Actuellement, la réserve de parc national n'a pas d'énoncé des valeurs liées aux ressources naturelles ni de stratégie de gestion des ressources culturelles. L'énoncé ne pourra être entamé qu'une fois que Parcs Canada aura approuvé les lignes directrices pour son élaboration. L'énoncé sera rédigé comme préambule de la stratégie de gestion des ressources culturelles et est obligatoire pour l'élaboration du plan directeur du parc.

Indicateur : Pratiques de gestion choisies**Mesure : Programme de surveillance****État : Faible****Tendance : Non évaluée**

En tant que nouveau parc et étant donné que l'inventaire des sites archéologiques était en cours de 2003 à 2008, aucun programme de surveillance officiel n'a été créé. Pour la réserve de parc, il y a actuellement une forme de surveillance temporaire pour certains sites archéologiques, mais il faut



Vestiges de l'usine de fabrication de briques, île Sidney.

mettre en place un système plus solide. Il n'y a actuellement aucun programme de surveillance pour les paysages, les bâtiments et les objets.

Les valeurs patrimoniales associées (récits oraux, langues, toponymes traditionnels, dossiers, utilisations et savoir traditionnels) sont aussi importantes. Bien que ce ne soit pas une mesure proprement dite, il est important de reconnaître ces valeurs et de prendre les mesures de gestion nécessaires pour faciliter la protection de ces valeurs. La réserve de parc national continue de favoriser la protection de valeurs intangibles par les moyens à sa portée, notamment une section du site Web, *Les langues de ceux qui sont venus en premier*, établie en partenariat avec les aînés hul'qumi'nums qui se sont occupé des enregistrements vocaux. Dans le guide touristique du parc, les toponymes en Sencot'ens et Hul'q'umi'num' sont inclus avec des articles qui décrivent les utilisations et le savoir traditionnels ainsi que les pratiques culturelles des peuples autochtones. Certains sentiers portent des noms qui leur sont liés dans l'une des deux langues salishs de la côte. De plus, il y a actuellement collaboration pour un dépliant sur l'interprétation des plantes et des animaux d'importance pour les Premières nations locales.

4.3 POINTS IMPORTANTS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION

Énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles

L'énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles demeure l'un des éléments principaux à élaborer. Un tel énoncé est essentiel si on veut faire une évaluation en bonne et due forme des paysages et des caractéristiques des paysages et améliorer l'évaluation des sites archéologiques, des bâtiments et ouvrages et des objets culturels pour déterminer lesquels d'entre eux sont représentatifs de la région et devraient ainsi être protégés.

Stratégie de gestion des ressources culturelles

Une fois qu'on aura rédigé un énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles, il faudra élaborer une stratégie pour orienter la gestion à long terme des éléments définis comme ressources culturelles.

Situation conflictuelle du patrimoine culturel

Actuellement, des installations touristiques se trouvent sur des sites archéologiques de Premières nations à au moins 15 endroits. Une telle situation a des répercussions négatives à un degré plus ou moins élevé. De plus, on compte aussi des installations à proximité d'autres sites archéologiques, ce qui augmente les risques de perturbations. Il faut au minimum mettre sur pied un programme de surveillance officiel pour ces sites. Les employés de Parcs Canada devraient continuer de collaborer avec les Premières nations pour remédier à la situation dans les zones prioritaires. Il serait important d'envisager l'élaboration d'un programme complet de surveillance du patrimoine culturel afin qu'on puisse recueillir des données permettant l'évaluation du patrimoine dans les prochains rapports sur l'état du parc.

Répercussions de l'érosion sur les sites culturels

De nombreux sites culturels côtiers subissent une érosion naturelle. Dans certains cas, l'érosion est accentuée par les perturbations accrues telles que le sillage des bateaux ou l'activité humaine. Il faudrait mettre sur pied un programme de surveillance de ces sites, et les employés de Parcs Canada doivent continuer de collaborer avec les Premières nations pour trouver des solutions dans les zones prioritaires.

Informations manquantes

Il manque certains renseignements, notamment des photos historiques de nombreux sites et l'histoire des Hul'qumi'nums. Des recherches s'imposent pour combler les lacunes.

5

Éducation du public et diffusion externe

5.1 CONTEXTE DE L'ÉDUCATION DU PUBLIC ET DE LA DIFFUSION EXTERNE

L'éducation du public et la diffusion externe sont des efforts déployés pour attirer les gens qui ne visitent pas le parc par des moyens axés sur la communication et l'information, que ce soit à la maison, en milieu scolaire, aux endroits fréquentés pour les loisirs ou en milieu urbain. Dans le contexte de la réserve de parc national, les efforts d'éducation du public et de diffusion externe visent à créer chez les Canadiens un lien personnel avec le parc et les amener à mieux apprécier et à appuyer davantage la réserve de parc national des Îles-Gulf.

L'éducation du public et la diffusion externe visent quatre grands publics :

- les adultes des villages locaux, surtout celles dans les îles;
- les jeunes des villages locaux, surtout celles dans les îles;
- les adultes en milieu urbain;
- les jeunes en milieu urbain.

La réserve de parc national est répartie sur le territoire de sept collectivités (île Mayne, îles Pender Nord et Pender Sud, île Saturna, district de North Saanich, ville de Sidney et localité de Salt Spring) : elle est donc bien placée pour attirer les collectivités locales. Les principales collectivités des îles Gulf dont une partie du territoire se trouve dans le parc ont de 300 à 2 000 habitants permanents. Selon le rapport *Measuring Our Progress* d'Islands Trust, le nombre de personnes de 45 ans et plus qui habitent sur les îles dépasse la moyenne provinciale. Sur certaines îles habitent peu d'enfants et d'adolescents. Les insulaires sont bien instruits comparativement à la moyenne provinciale, 40 p. 100 de la population étant titulaire d'un diplôme universitaire. Quant à la répartition des revenus, c'est dans les tranches de 15 000 à 19 999 \$ (environ 12 p. 100) et de 60 000 \$ et plus (environ 9 p. 100) qu'il y a le plus de personnes. En 2001, 26 p. 100 des résidents dépendaient de pensions et de placements pour la grande partie de leurs revenus. Près de 56 p. 100 des gens étaient au chômage.

Dans la région élargie, on trouve de grands centres urbains tels que le grand Vancouver (2,1 millions d'habitants), le grand Victoria (350 000 habitants), Nanaimo (138 600 habitants) ainsi que Seattle, dans l'État de Washington. Les populations des centres urbains canadiens sont diversifiées sur le plan ethnique, de nombreux

TABLEAU 6:

Sommaire des efforts d'éducation du public et de diffusion externe

PUBLIC CIBLE	LIÉ AU PROGRAMME		THÈME				MÉTHODE							
	NON LIÉ AU PROGRAMME	APPRENTISSAGE SECONDAIRE	INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE	ESPÈCES EN PÉRIL	CULTURE	AIRES MARINES NATIONALES DE CONSERVATION	WEB	RADIO	DOCUMENTS IMPRIMÉS	NOUVEAUX MÉDIAS	EXPOSITIONS	ACTIVITÉS	SCIENCE CITOYENNE	ARTS ET LITTÉRATURE
Adultes en milieu urbain		•	•	•	•	•	•	•	•		•	•		
Jeunes en milieu urbain	•		•				•							
Adultes - collectivités locales		•	•	•	•		•	•	•			•	•	
Jeunes - collectivités locales	•		•	•	•	•						•		

résidents étant immigrants et ayant une langue maternelle autre que les langues officielles du Canada.

Beaucoup de moyens ont été déployés dans les efforts d'éducation du public et de diffusion externe au cours des cinq premières années (table 6).

La collaboration a aussi été de mise dans les efforts d'éducation du public et de diffusion externe. Dix-sept groupes, entreprises et organisations ont conclu un partenariat avec la réserve de parc national pour assurer la diffusion externe auprès des citoyens canadiens (annexe 3). Parmi les projets issus de ces partenariats, notons le programme de naturalistes côtiers de BC Ferries, les programmes scolaires traitant des espèces en péril, l'information sur le Web concernant la certification platine LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) du Centre des opérations de Sidney, les reportages sur le parc offerts par Shaw Cable, le Web, l'information relative au parc sur les cartes marines ainsi que les conférenciers et les programmes collectifs pour les visiteurs du parc.

5.2 ÉTAT DE L'ÉDUCATION DU PUBLIC ET DE LA DIFFUSION EXTERNE NON ÉVALUÉ

Étant donné qu'aucune donnée n'a été recueillie relativement aux quatre indicateurs pour les efforts d'éducation du public et de diffusion externe, ces indicateurs ne peuvent être évalués. Cependant, il est important de noter que Parcs Canada a mis en œuvre des moyens pour faire connaître le parc, surtout chez les résidents des îles et les principaux groupes d'utilisateurs du parc comme les plaisanciers et les kayakistes au cours des cinq années visées par le présent rapport.

TABLEAU 7 :
Sommaire de l'état de l'éducation du public et de la diffusion externe

Indicateurs relatifs à l'éducation du public et à la diffusion externe	État
Sensibilisation	Non évalué
Compréhension	Non évalué
Appréciation	Non évalué
Apprentissage	Non évalué

INDICATEUR : SENSIBILISATION

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

Parcs Canada a élaboré et fait approuver une stratégie de relations externes en 2007 pour orienter les efforts d'éducation du public et de diffusion externe. Divers projets visant à faire connaître le parc ont été réalisés, notamment par la participation à des salons récréatifs (salons nautiques, salons plein air, salons sur le kayak et salons sur la plongée sous-marine) concentrés largement dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique et les grands centres urbains (Vancouver, Victoria, Seattle). On y transmettait les messages de Parcs Canada aux consommateurs, que ce soit au moyen d'affiches, de publications ou d'entretiens avec les employés de l'Agence. En moyenne, ce sont 3 500 personnes qui se sont directement entretenues avec des employés de Parcs Canada lors de ces salons et 5 500 autres qui ont été interpellées sur une base plus ponctuelle au moyen d'annonces publicitaires, d'articles, d'activités locales (foires automobiles, par exemple), de journées de l'intendance et de dialogues avec des groupes intéressés.

Les projets collectifs ont été couronnés de succès. En voici quelques exemples :

- Partenariat avec le Service hydrographique du Canada ayant abouti à la production d'une page complète, dans la nouvelle édition du livre de cartes marines des îles Gulf, dédiée à la réserve de parc.
- Contacts avec Harbour Air, une entreprise d'hydravions qui volent au-dessus du parc, ayant abouti à l'inclusion de renseignements sur le parc dans le dépliant d'information placé à chaque siège, ce qui renseignera plus de 80 000 passagers par année sur l'emplacement du parc et le mandat de protection de Parcs Canada.
- Depuis 2006, la réserve de parc fournit des renseignements et offre des formations aux personnes œuvrant dans le cadre du partenariat conclu entre l'Unité de gestion de la côte de la Colombie-Britannique et BC Ferries concernant le programme de naturalistes côtiers et les services d'interprétation connexes offerts à bord durant les mois d'été. Le principal itinéraire des traversiers, celui entre Vancouver et Victoria, passe juste à côté de nombreuses terres appartenant à la réserve de parc national et dans les eaux que Parcs Canada voudrait inclure dans l'aire marine nationale de conservation du sud du détroit de Georgia. Les présentations du projet

rejoignent environ 150 000 passagers chaque année, alors qu'on ignore le nombre de passagers qui consultent l'information qui reste à bord à longueur d'année.

- Depuis plusieurs années, les employés de la réserve de parc national collaborent avec Shaw Cable (Victoria) pour produire deux ou trois reportages vidéo sur le parc chaque année, des reportages diffusés à l'échelle locale et nationale auprès des abonnés à Shaw Cable. Le contenu des reportages porte sur l'importance des parcs nationaux et du mandat de l'Agence et vise tant à informer qu'à sensibiliser. À l'échelle locale, ce sont 432 000 téléspectateurs qui sont ainsi renseignés.

INDICATEUR : COMPRÉHENSION

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

L'objectif principal lié à cet indicateur est d'accroître le pourcentage de citoyens canadiens qui comprennent l'importance des raisons qui poussent Parcs Canada à protéger et à mettre en valeur les endroits qu'il administre. Aucune donnée n'a été recueillie à cet effet pour la réserve de parc national, et aucune évaluation n'est donc possible pour le moment.

Au moment où battaient leur plein les consultations publiques sur le transfert des terres provinciales aux mains du fédéral et la formation de la réserve de parc national, Parcs Canada a constaté que presque tout le monde se disait pour la création du parc national dans les îles Gulf. On ressentait un fort sentiment d'urgence et on a même dit que la réserve de parc aurait dû être créée bien avant pour protéger les îles (McDade, 2000). Une telle réaction laisse croire qu'il y a une certaine compréhension à l'égard du mandat de protection des écosystèmes de l'Agence Parcs Canada.

Bien que les sondages effectués jusqu'à présent n'aient comporté aucune question demandant clairement s'il y a compréhension des motifs de création de la réserve de parc national, celui de 2005 (Parcs Canada, 2005) révèle qu'environ les deux tiers des résidents locaux sont d'avis que la présence du parc a amélioré leur qualité de vie, entre autres parce que le parc préservait la beauté naturelle des environs et mettait un frein au développement humain. Le sondage montre aussi que 88 p. 100 des insulaires et des visiteurs à pied et 95 p. 100 des visiteurs en bateau dans le sud des îles Gulf (dont certains n'ont pas visité le parc) étaient au courant du mandat de protection de Parcs Canada.

INDICATEUR : APPRÉCIATION

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

L'objectif principal lié à cet indicateur consiste à augmenter le pourcentage de citoyens canadiens qui apprécient toute l'importance des biens patrimoniaux administrés par Parcs Canada. Aucune donnée n'a été recueillie à cet effet pour la réserve de parc national, et aucune évaluation n'est donc possible pour le moment.

Bien que les sondages menés depuis la création du parc ne contenaient aucune question sur l'acquisition de connaissances sur la réserve de parc national, celui de 2005 révèle que 88 p. 100 des résidents insulaires et des visiteurs à pied et que 95 p. 100 des visiteurs en bateau dans le sud des îles Gulf (dont certains n'ont pas visité le parc national) étaient au courant du mandat de Parcs Canada. Le sondage a permis d'établir ce que les visiteurs connaissaient des valeurs et des enjeux du parc, par exemple la protection des environnements terrestre et marin, le fait que les Premières nations aient utilisé la région il y a plus de 5 000 ans, les répercussions nuisibles des espèces envahissantes et la diversité culturelle du paysage.

INDICATEUR : APPRENTISSAGE

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

Le programme de diffusion externe et de mise en valeur du patrimoine de la réserve de parc vient d'être créé et, d'après l'expérience vécue au cours des quatre premières années, c'est là où les visiteurs et les résidents se rassemblent naturellement que le programme est le plus efficace. Les endroits en question se trouvent dans la plupart des cas à l'extérieur du parc, par exemple les foires annuelles (foire automnale des îles Pender, barbecue à l'agneau de l'île Saturna, foire automnale de l'île Mayne et la foire automnale de Salt Spring) et les marchés hebdomadaires estivaux (îles Saturna et Pender). Lors de ces activités, les employés du parc entrent en contact et avec les résidents des îles, et avec les visiteurs sur place. En 2007, affiches, activités et médias thématiques ont fait leur apparition au kiosque pour transmettre des connaissances au public sur un aspect particulier de l'histoire naturelle du parc et inciter les gens à s'y rendre. La première année, le thème était les îlots, l'un des



Les naturalistes côtiers à bord BC Ferries offrent les services d'interprétation touchant la réserve de parc des Îles-Gulf.

écosystèmes les plus sensibles dans le parc. En 2008, c'était l'écosystème de la zostère qui était en vedette, un habitat en péril dans les îles Gulf; le kiosque était d'ailleurs présenté en partenariat avec un groupe militant local. Les kiosques de la réserve de parc mettent plus de 9 000 personnes par année en contact avec la réserve de parc national des Îles-Gulf. Environ le tiers des personnes qui vont aux foires participent activement aux activités, ont de bons entretiens avec les employés du parc qui s'y trouvent ou prennent un exemplaire des publications sur le parc.

Des présentations ponctuelles ont été faites à des classes d'enfants. On semble accorder une place plus importante aux employés de la réserve de parc comme ressources pour acquérir des notions sur le parc et obtenir réponse à ses questions. Sur les îles Gulf, les employés ont mis en place des programmes de sensibilisation auprès de groupes éducatifs organisés tels que le Gulf Islands Centre for Ecological Learning (GICEL) et le Saturna Ecological Education Centre (SEEC). Les programmes avaient pour objectifs de sensibiliser les jeunes insulaires à l'importance de protéger et de restaurer l'environnement naturel et de les aider à mieux connaître les ressources culturelles des îles.

On a régulièrement demandé aux employés de Parcs Canada d'enseigner des notions en interprétation, tourisme patrimonial et écotourisme à plusieurs établissements collégiaux dans la région de Victoria. Des employés ont aussi été invités à faire des exposés sur le parc à titre de conférenciers dans les universités de la région.

En 2008-2009, un projet sur les espèces en péril auquel participaient le Groupe du Traité des Hul'qumi'nums et Parcs Canada a permis de transmettre des notions sur le parc dans les écoles du groupe. Le projet, rendu possible grâce à la contribution d'un interprète de la réserve de parc et d'un éducateur hul'qumi'num, a fait connaître les espèces en péril dans la région et a sensibilisé les jeunes à l'importance de l'intendance et de la protection des écosystèmes, le tout dans la langue du groupe et avec la combinaison de récits traditionnels des Hul'qumi'nums et d'activités d'interprétation. Le projet a été très bien accueilli par les élèves et les enseignants. En tout, ce sont 435 élèves de la

maternelle au secondaire, 34 enseignants et 44 employés de soutien de 7 écoles des Hul'qumi'nums qui ont été joints. Le projet a aussi été présenté aux écoles des îles Saturna et Pender au printemps de 2009 auprès de 165 élèves, et un programme similaire est en cours d'élaboration dans les écoles de Premières nations Saanich.

Les autres moyens utilisés sont le site Web du parc, les conférenciers (bibliothèque publique de Vancouver, Mountain Equipment Coop, divers clubs de kayak et de voile et des groupes de conservation), la distribution de publications sur le parc et les articles figurant régulièrement dans les journaux (distribués à 28 600 insulaires).

5.3 POINTS IMPORTANTS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION

Image de marque

La réserve de parc national a de la difficulté à joindre les publics cibles et les visiteurs potentiels en partie parce que Parcs Canada n'est pas très bien reconnu dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique et que la réserve n'est pas encore bien connue. On confond encore les parcs provinciaux et les parcs nationaux dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique, d'autant plus que certains anciens parcs provinciaux et anciennes réserves écologiques sont devenus la réserve de parc national. Il faut réussir à faire connaître Parcs Canada et à rehausser son image.

Supports d'interprétation et interprètes

Si les efforts étaient principalement concentrés sur la création de supports d'interprétation dans le parc, Parcs Canada a aussi voulu mettre en place de nouvelles technologies d'interprétation accessibles à l'intérieur et à l'extérieur du parc. Il y a aussi des endroits de prédilection, comme le port de la ville de Sidney, point d'entrée dans le parc, qui constituent d'excellents points pour donner de l'information au grand public sur la réserve de parc national. Dans la même veine d'idée, le Shaw Ocean Discovery Centre a récemment ouvert ses portes à Sidney et pourrait devenir un collaborateur de premier plan en matière d'interprétation auprès de la population en général.

Besoin de données en sciences sociales

Selon l'intensité et l'orientation des efforts d'éducation du public et de diffusion externe que prévoit déployer le parc selon sa structure organisationnelle actuelle, il pourrait devenir nécessaire de mener des recherches en vue d'obtenir des données en sciences sociales pour évaluer certains éléments, notamment :

- ce que la population du sud-ouest de la Colombie-Britannique connaît de Parcs Canada et de la réserve de parc et sa perception à leur égard;
- le lien personnel qu'entretiennent les groupes ethniques de Vancouver et de Victoria pour les parcs nationaux en général et la réserve de parc spécifiquement et les possibilités d'accentuer ce lien;
- ce que comprennent les populations locales et urbaines sur les raisons ayant motivé la création de la réserve de parc.

Lieux en milieu urbain pour la diffusion externe

On avait à l'origine imaginé un centre de découverte de Parcs Canada dans la grande région de Victoria lors de la création du parc et, à cet effet, l'Agence a participé au grand projet mettant à l'honneur le tourisme en Colombie-Britannique (« BC Experience ») au centre-ville de Victoria.

Malheureusement, ce projet était de courte durée et s'est terminé à des mois de l'ouverture. Le projet n'a pas été un franc succès, mais une recherche menée par un tiers juste avant qu'il ne prenne fin révèle que les éléments entourant Parcs Canada ont porté leur fruit. Il n'y a actuellement aucun endroit réservé à la diffusion externe dans la région de Victoria. On étudie actuellement diverses options, mais il n'y a pas assez de fonds ni d'employés pour mettre en œuvre une installation de ce calibre.

Le travail de diffusion externe dans la région de Vancouver est généralement la responsabilité de l'Unité de gestion de la côte de la Colombie-Britannique. Il faut collaborer avec des entités telles que BC Ferries, la bibliothèque publique de Vancouver et Mountain Equipment Coop pour assurer des efforts d'éducation du public et de diffusion externe viables qui attireront des visiteurs à la réserve de parc.

6

Mobilisation des intervenants

6.1 CONTEXTE DE LA MOBILISATION DES INTERVENANTS

On a regroupé les groupes ayant des intérêts dans la réserve de parc national en six catégories d'intervenants :

- collectivités locales;
- visiteurs du parc;
- organisations non gouvernementales;
- administration publique;
- universités;
- autres.

Collectivités locales

La réserve de parc national des Îles-Gulf occupe le territoire de sept collectivités locales (île Mayne, île Pender Nord, île Pender Sud, île Saturna, localité de Salt Spring, district de North Saanich et ville de Sidney). Au total, ce sont environ 3 700 personnes qui habitent dans les quatre îles principales (Mayne, Saturna, Pender Nord et Pender Sud). Les deux îles Pender et l'île Saturna sont celles qui ont été visées le plus énergiquement par les mesures de gestion au cours des premières années du parc.

Il ne fait aucun doute que les collectivités locales et la réserve de parc national s'influencent grandement. En effet, beaucoup d'insulaires utilisent régulièrement le parc et participent activement à la protection et à la mise en valeur des éléments naturels et culturels de leur île depuis longtemps. Ils s'intéressent particulièrement à la gestion à long terme du parc. De plus, les collectivités sont souvent pourvues de services limités, et ces services reposent souvent entre les mains de bénévoles : c'est pourquoi elles sont inquiètes sur les répercussions potentielles d'un taux accru de visiteurs en raison de l'existence de la réserve de parc national sur leur territoire (mode de vie, incendies, déchets, répercussions nuisibles aux écosystèmes vulnérables).

Selon la recherche menée en 2005 en vue d'obtenir des données en sciences sociales, 62 p. 100 des résidents considèrent que la réserve de parc national améliore leur qualité de vie par la beauté de la nature, le frein à la construction de résidences et de commerces sur les îles et l'accessibilité accrue aux terres publiques, tandis que 15 p. 100 pensent le contraire en raison de la congestion entraînée par les touristes, de l'obligation de mettre leur chien en laisse et de la nécessité de prévoir des installations pour les visiteurs. Concernant la collaboration avec les collectivités et la communication d'information avec les résidents, on a constaté que le moyen le plus utilisé était le bouche-à-oreille. Il faut donc veiller à l'exactitude des renseignements ainsi transmis. Parcs Canada a formé deux comités de liaison (île Saturna et îles Pender) composés de représentants de 24 groupes locaux pour créer un réseau de résidents de partout dans les collectivités qui feront part des renseignements qu'ils connaissent sur le parc. En plus du bouche-à-oreille, la recherche a révélé que 70 p. 100 des répondants s'informent dans les journaux locaux et 11 p. 100, sur les chaînes de télévision.

Utilisateurs et visiteurs du parc

Quiconque utilise les terres ou les eaux du parc (jusqu'à 200 m au large des côtes de la plupart des zones terrestres appartenant à la réserve de parc national) est considéré comme un visiteur du parc, que la personne soit de la région ou d'un autre endroit. Le sondage mené en 2005 révèle que le nombre de personnes qui visitent à pied les îles Mayne, Saturna, Pender Nord et Pender Sud (ceux qui y parviennent par traversier de BC Ferries et qui n'habitent pas dans ces îles) serait de 55 000 par année de juin à septembre. Environ 3 700 résidents habitent sur les quatre îles principales englobées dans la réserve. À ce nombre s'ajoutent 44 000 visiteurs en bateau qui utiliseraient les eaux à l'intérieur et autour du parc durant la saison estivale.

Le bassin de plaisanciers (en bateau à moteur et en voilier) est important dans la région : ils sillonnent les eaux entourant les îles depuis plus de 100 ans. Ces plaisanciers, par l'intermédiaire de la Marine Parks Forever Society, ont recueilli des fonds pour acquérir des terres qui appartiennent aujourd'hui à la réserve de parc national. Ils s'intéressent vivement à la gestion du parc et veulent se faire entendre lorsqu'on prend des décisions. Une étude sur la navigation de plaisance dans la région sud des îles Gulf (Gray, 2009) est venue confirmer les données du sondage de 2005 (Parcs Canada, 2005) et a permis de recueillir d'autres renseignements sur ces plaisanciers qui utilisent le parc, des renseignements qui ont été très utiles à l'établissement et au maintien des relations avec le groupe.

Au total, 72 p. 100 des plaisanciers sont d'origine canadienne et 27 p. 100, d'origine américaine. La plupart d'entre eux proviennent de régions environnantes en Colombie-Britannique : 34 p. 100, de la ville de Sidney et 4 p. 100, d'îles voisines. En tout, 51 p. 100 des plaisanciers qui visitent la réserve de parc national sont membres d'un club de navigation (Esquadrilles canadiennes de plaisance, clubs de voile).

Le Council of BC Yacht Clubs représente les intérêts de plus de 50 clubs de voile en Colombie-Britannique, dont 10 sont situés sur l'île de Vancouver et 15, dans le Lower Mainland de la Colombie-Britannique. On trouve aussi huit Esquadrilles canadiennes de plaisance dans le sud de l'île de Vancouver dont le travail consiste à encourager une navigation de plaisance sécuritaire, à informer les plaisanciers et à établir des partenariats. Ce sont là deux entités de première importance pour faire véhiculer l'information sur le parc et inciter les plaisanciers à contribuer à la planification et à la gestion de différents projets. Parmi les autres sources d'information citées par les plaisanciers interrogés, notions les guides de croisière et de navigation (56,5 p. 100), les cartes géographiques (42 p. 100) et le magazine Pacific Yachting (37 p. 100) (Parcs Canada, 2005).

Le kayak est de plus en plus populaire dans les eaux abritées des îles Gulf. Peu de recherches ont été réalisées sur les kayakistes dans la région, mais on sait tout de même que 4 p. 100 des plaisanciers interpellés lors du sondage de 2005 faisaient du kayak. Des clubs de kayak locaux et régionaux pourraient être mis à profit comme points d'information auprès des kayakistes et points de contact pour joindre des groupes d'utilisateurs ciblés. De plus, il y a beaucoup d'entreprises de kayak dans la région, un autre excellent moyen d'informer et de solliciter les amateurs de kayak.

Les observateurs de baleine constituent un autre groupe de visiteurs en bateau à l'intérieur et autour du parc. Il s'agit pour le moment d'une part minime du nombre de visiteurs dans la réserve, mais il y a de fortes chances que l'activité attire une quantité accrue de personnes à l'avenir.

Deux sondages ont été réalisés auprès des visiteurs arrivant par voie terrestre, un en 2005 et l'autre en 2006. Le premier était restreint à la partie sud des îles Gulf où se trouve le parc tandis que le deuxième visait uniquement les utilisateurs du parc (Parcs Canada, 2005 et Parcs Canada, 2007). L'un des constats majeurs de l'étude de 2005 est que la majorité des visiteurs en étaient au moins à une deuxième visite et que les visiteurs qui n'habitent pas dans la région venaient dans le parc pour des raisons autres que la visite du parc lui-même (seulement 4 p. 100 des sondés ont indiqué que leur principale raison de visite était la réserve de parc national). Pour certains, le parc ne constituait qu'une des nombreuses raisons de leur visite.

Pour cette raison et à cause du grand nombre de points d'entrée non contrôlés, il est difficile d'informer et de solliciter les visiteurs arrivant par voie terrestre comme groupe d'intervenants. Le peu qui est fait à cet égard est rendu possible grâce aux kiosques d'information dans le parc, les logements sur les îles et les principales entreprises locales. Le site Web du parc fournit aussi de l'information sur les activités possibles pour ces visiteurs.

Organisations non gouvernementales (ONG)

Les ONG constituent un groupe d'intervenants de première importance. Celles qui œuvrent pour la conservation sont les plus représentées dans ce groupe, mais on trouve aussi des ONG dans le domaine du tourisme, des loisirs, de la sécurité publique et de l'éducation ainsi que des ONG liées aux peuples autochtones. Des relations ont été établies avec au moins 30 ONG depuis la création du parc en 2003, pour la majeure partie des organisations locales œuvrant en conservation et en tourisme.

Administration publique

Les intervenants publics comprennent ceux au sein même de Parcs Canada (comme l'équipe responsable de l'étude de faisabilité en vue de la création d'une aire marine nationale de conservation dans le sud du détroit de Georgia) ainsi que d'autres ministères fédéraux qui ont compétence dans la réserve de parc national (Pêches et Océans Canada, Environnement Canada). On compte aussi des organisations provinciales qui peuvent contribuer à satisfaire aux exigences du parc (sécurité publique, application de la loi, protection des écosystèmes) ainsi que les organisations provinciales, régionales et locales intéressées par l'établissement d'un réseau d'aires protégées dans la région. Les autorités régionales et locales ont aussi la chance de se faire entendre dans la planification et la gestion du parc. Au cours des cinq

dernières années, vingt ministères sont devenus des intervenants avec qui les gestionnaires du parc ont voulu établir ou maintenir une relation.

Universités

En 2004, Parcs Canada a constaté que, malgré la présence d'au moins quatre universités et de plusieurs collèges dans la région entourant la réserve de parc national, peu de recherches avaient été accomplies. Il a donc établi des relations avec ces établissements pour accroître le soutien pour le parc et obtenir de l'information jusque-là inconnue qui permettrait de mieux connaître le parc, ce qui influencerait les décisions futures en matière de gestion. Parmi les relations formées, citons celles avec l'Université de Victoria, l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université Simon Fraser et l'Université de l'île de Vancouver (anciennement le collège universitaire Malaspina). Ces relations portent principalement sur la possibilité d'utiliser la réserve de parc national pour les recherches, le désir de contribution à certains projets (planification de la gestion des incendies dans le parc) et le désir, pour la réserve de parc national, d'entamer une recherche dans des domaines d'intérêt. Dans certains cas, ce sont plutôt les besoins en matière de gestion du patrimoine culturel, les besoins des visiteurs et la gestion du tourisme qui ont fait l'objet des relations.

Autres

Parmi les autres groupes d'intervenants, mentionnons la population en général, le conseil consultatif du parc, Alpine Group (une entreprise contractée pour le transport par traversier vers l'île Sidney), les descendants des colonisateurs hawaïens de l'île Russell et la communauté chinoise de Victoria en raison de son lien avec le lazaret sur l'île D'Arcy.

Méthodes employées pour mobiliser les intervenants

Les Lignes directrices provisoires de gestion du parc (2006) font une longue liste de mesures à prendre pour mobiliser les autres acteurs ayant un rôle dans la planification et la gestion du parc ainsi que dans les projets mis de l'avant. Les deux méthodes auxquelles on a eu le plus recours pour établir des relations et consolider l'appui des intervenants sont les réunions (représentation de la réserve de parc national aux réunions des intervenants et représentation des intervenants aux réunions de la réserve de parc national) et les exposés.

Il est arrivé quelquefois que Parcs Canada demande à un intervenant de premier ordre de définir la collaboration qu'il veut avoir avec la réserve de parc national :

- Islands Trust (autorités locales) a d'abord demandé qu'on fasse des exposés à l'ensemble de son conseil d'administration. On a suggéré que Parcs Canada en vienne à rencontrer régulièrement les administrateurs et les planificateurs de la région sud des îles Gulf étant donné que la création du parc se répercute plus directement sur eux.
- Le Council of BC Yacht Clubs a voulu former un groupe de travail avec la réserve de parc national et a demandé aussi que des représentants du parc fassent le point lors de la réunion plénière du conseil une fois par année. Le conseil a créé, chaque fois qu'il le fallait, des comités temporaires (concernant les droits d'entrée du parc national, par exemple) qui ont rencontré le personnel de la réserve de parc national.
- En 2008, la réserve de parc national a demandé à 11 groupes des îles Pender s'ils aimeraient former un comité de liaison mixte avec le parc. Huit ont répondu affirmativement et un comité a ainsi été créé.

Voici des exemples de collaboration entre Parcs Canada et des intervenants ou partenaires pour la protection et la mise en valeur du parc :

- Des groupes communautaires locaux et des spécialistes se sont faits interprètes en compagnie d'employés du parc.
- Des groupes se sont portés bénévoles pour éliminer des plantes envahissantes introduites dans le parc.
- Des résidents locaux ont participé au travail de restauration du ruisseau Lyall sur l'île Saturna.
- Deux clubs de voile offrent des services d'hôtes bénévoles dans le cadre desquels les visiteurs en direction de l'île Portland et de Beaumont reçoivent de l'information sur le parc.



Les services d'hôtes bénévoles marins est un exemple de collaboration.

- Un programme d'interprètes bénévoles des éléments culturels sur l'île Russell auquel participent des descendants des colonisateurs hawaïens de l'île.
- La réserve de parc national offre des séances d'orientation aux titulaires de permis d'exploitation d'entreprise et à leurs employés qui informent à leur tour les clients qu'ils amènent dans le parc.
- Beaucoup de personnes ont participé aux ateliers liés aux projets de planification de la gestion et ont cerné les valeurs, les besoins, les problèmes à régler et les solutions possibles.
- De 2004 à 2008, 539 bénévoles ont fait don de 9 292 heures de travail pour le parc.
- Depuis la création du parc, 84 permis de recherche ont été approuvés. Environ 40 p. 100 des recherches ont été menées par des groupes extérieurs. Les recherches visant l'obtention de données en sciences naturelles ont été les plus nombreuses, devant les recherches axées sur l'archéologie et la collecte de données en sciences sociales.
- Plusieurs groupes d'intervenants ont contribué à l'élaboration des Lignes directrices provisoires de gestion du parc (dans le cadre d'un processus public sur deux ans) et des plans de secteur de quatre emplacements.

6.2 ÉTAT DE LA MOBILISATION DES INTERVENANTS NON ÉVALUÉ

Les indicateurs nationaux relatifs à la mobilisation des intervenants sont les suivants :

- soutien;
- influence;
- contribution active.

Au moment de la création de la réserve de parc national, il n'y avait aucun indicateur national pour la mobilisation des intervenants et des partenaires. En établissant la liste des priorités en matière de relation avec les intervenants au cours des premières années du parc, le personnel a déduit les divers degrés de mobilisation auprès des différents groupes.

Pour optimiser les relations avec les partenaires, Parcs Canada a d'abord diffusé de l'information aux intervenants pour leur faire connaître son mandat ainsi que les programmes et la raison d'être de la réserve de parc national. Il a aussi pris les dispositions nécessaires pour que les visiteurs arrivent au parc avec des attentes réalistes, au courant des

valeurs et des règles du parc et avec tous les préparatifs nécessaires. Ces deux aspects de la mobilisation des intervenants portent principalement sur la connaissance du parc et sont généralement conformes à l'indicateur national de « soutien ».

Parcs Canada a aussi encouragé d'autres groupes à participer au travail de planification et de gestion, une manière pour les intervenants ainsi ciblés d'influencer la gestion du parc. Certains groupes ont d'ailleurs récemment fait part de leur désir de participer plus activement à la planification et à la gestion du parc, ce qui s'apparente à l'indicateur de contribution active à la gestion, à la protection et à la mise en valeur de la réserve de parc national.

Aucune recherche n'a été réalisée pour obtenir des données en sciences sociales concernant les intervenants. Il est donc impossible de faire rapport sur les mesures nationales suivantes :

- pourcentage d'intervenants qui soutiennent la protection et la mise en valeur de la réserve de parc national;
- pourcentage d'intervenants qui considèrent avoir eu l'occasion d'influencer les activités de la réserve de parc national;
- pourcentage d'intervenants qui considèrent avoir pu participer à la gestion, à la protection et à la mise en valeur du parc;
- pourcentage d'intervenants qui considèrent avoir agi pour la protection et la mise en valeur du parc.

Mais des entrevues informelles avec des employés-clés dans ce dossier ont été réalisées pour recueillir de l'information de base concernant la mobilisation des intervenants. Il a été constaté que les intervenants étaient sollicités pour des raisons stratégiques et opérationnelles et que les relations entre Parcs Canada et les groupes d'intervenants étaient parfois instaurés par l'Agence, d'autres fois par le groupe. Certaines relations ne concernent qu'un élément du mandat du parc tandis que d'autres sont plus globales et touchent à de nombreux aspects, sinon à tous. Le travail s'est généralement d'abord concentré sur les collectivités locales, les groupes d'utilisateurs, les autorités publiques locales et régionales et les groupes touchés d'une manière ou d'une autre par les exigences opérationnelles ou stratégiques. De nombreux autres groupes ont ensuite été ajoutés après la première année.

Au total, la réserve de parc national a établi des relations avec 21 groupes d'intervenants communautaires, 11 groupes d'utilisateurs, 29 ONG, 19 organismes gouvernementaux, 6 ministères de 4 universités et 5 autres groupes pour un total de 91 groupes au cours des cinq premières années

d'existence du parc. Certains de ces projets avaient une courte durée de vie, mais ils ont tous permis de bien faire connaître la réserve de parc national, d'accroître le soutien pour la réserve et, dans de nombreux cas, de créer des occasions d'influencer les décisions ou de participer directement au travail de protection ou de mise en valeur. Des relations de ce niveau avec les intervenants peuvent ne pas être viables.

Néanmoins, la contribution importante des intervenants au cours des premières années du parc laisse croire que le soutien pour le parc et ses programmes est élevé. C'est là une constatation qui va dans le même sens que les résultats des consultations publiques du conseiller spécial réalisées avant la création du parc (McDade, 2000), qui révèlent que beaucoup de gens étaient en faveur de la création de la réserve de parc national.

Les processus publics ayant abouti aux Lignes directrices provisoires de gestion et aux quatre plans de secteur ont été les meilleures occasions pour faire participer de multiples intervenants dans l'orientation du travail de gestion de la réserve de parc national.

6.3 POINTS IMPORTANTS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION

Mobilisation soutenue des intervenants

En raison de la nature de la réserve de parc national (parc vulnérable sur le plan écologique, territoire sur sept collectivités, zones terrestres et marines et proximité de grands bassins de population urbaine), il y a de nombreux intervenants potentiels. En raison des ressources limitées, il faut bien choisir avec qui et comment on mobilisera les intervenants. Il serait intéressant d'élaborer une stratégie coordonnée pour les intervenants afin d'orienter le travail et donner plus d'occasions à ces derniers d'apporter leur contribution. Une telle stratégie devrait se pencher sur les moyens qu'on peut interchanger avec divers groupes d'intervenants et évaluer comment le site Web du parc pourrait être mieux sollicité pour permettre aux citoyens et aux intervenants de dire leur mot dans la gestion du parc et de s'engager dans divers projets.

7

Expérience du visiteur

7.1 CONTEXTE DE L'EXPÉRIENCE DU VISITEUR

En raison de la fragmentation du territoire et de la diversité d'accès au parc, il est difficile d'estimer avec précision le nombre de visites. Les données en sciences sociales recueillies en 2005 laissent croire qu'environ 100 000 personnes visitent les îles Saturna, Mayne, Pender Nord et Pender Sud (51 000) ou font de la navigation de plaisance dans les environs (44 000) de juin à septembre. Une autre recherche, menée en 2006, révèle que la réserve de parc national des Îles-Gulf accueille 46 000 visiteurs si on se fie aux compteurs de sentier et aux permis de camping. Mais il faut mettre un bémol aux chiffres obtenus :

- beaucoup de terrains de camping sont situés sur des îles où le visiteur doit payer de son propre chef (selon le principe d'intégrité);
- les droits de camping ne sont pas recueillis hors saison;
- on ne mesure pas la fréquentation quotidienne des aires marines ou terrestres à l'exception des données relevées par les compteurs de sentier et du comptage quotidien des bateaux à des endroits déterminés.

Elle a beau être entourée de noyaux urbains, la réserve de parc national n'est pas aussi accessible qu'on pourrait le croire. Pour s'y rendre, les visiteurs doivent utiliser un bateau ou emprunter un traversier de BC Ferries ou un traversier pour passagers à pied d'une entreprise privée (qui se rend à un endroit à l'intérieur du parc). Peu importe le moyen choisi, il faut déboursier plus d'argent (location ou achat de bateau, tarif du traversier) que ce qu'il faut pour accéder à beaucoup d'autres parcs.

Visite du parc par segment de marché

On dénombre trois principaux segments de marché : les visiteurs qui arrivent par voie terrestre, les visiteurs en bateau et les résidents locaux.

Visiteurs qui arrivent par voie terrestre

Le sondage de 2005 indique que les visiteurs qui viennent aux îles Gulf par voie terrestre y accourent à 57,4 p. 100 pour des raisons autres que la visite de la réserve de parc national, tandis que 38 p. 100 en font l'une de leurs nombreuses raisons de visite. Seulement 4 p. 100 des personnes interrogées ont mentionné qu'il s'agissait de la principale raison de leur visite. Ils ont parlé à 99 p. 100 de la quiétude de l'endroit et à 98 p. 100 des possibilités d'activités en plein air comme facteurs de décision pour aller visiter les îles Gulf. Une grande majorité de touristes se tournent vers leurs propres expériences vécues dans le passé dans le sud des îles Gulf pour recueillir de l'information sur la région avant leur périple. Sur la route, ce sont l'expérience passée (22 p. 100), le guide touristique de la réserve de parc national (23 p. 100), les agents de voyage ainsi que les guides et les centres touristiques qui priment pour obtenir de l'information. La plupart des visiteurs de ce type choisissent leur île de destination en fonction des amis ou des membres de leur famille à qui ils veulent rendre visite.

La plupart des visiteurs à la réserve de parc national sont d'âge moyen, dans la tranche des 40 à 60 ans. On compte pour le moment très peu d'adolescents et de jeunes adultes dans le parc. Dans le sondage mené en 2005, on a constaté que 80 p. 100 des visiteurs sont d'origine canadienne (surtout de la Colombie-Britannique) et qu'ils voyagent en groupes de 2 à 4 personnes. La durée du séjour varie considérablement selon le lieu, de 3,3 heures à la flèche Sidney (aire de fréquentation diurne en zone urbaine) à 5 heures dans les îles principales, pour une durée moyenne de 2,8 jours. Selon l'étude de 2006, 76 p. 100 des visiteurs en étaient à une deuxième visite au moins dans la réserve de parc national.

Activités les plus populaires selon le sondage de 2006 :

- se promener sur les sentiers;
- rester étendu ou marcher sur la plage;
- faire une visite touristique;
- amarrer un bateau.

Visiteurs par bateau

Le sondage de 2005 montre que les visiteurs en bateau se rendent dans la région sud des îles Gulf parce qu'ils demeurent tout près, qu'ils y sont déjà allés et désirent y retourner et qu'ils admirent la beauté de la région. Au total, 85 p. 100 des plaisanciers en sont au moins à leur deuxième visite : 28 p. 100 l'ont fait plus d'une vingtaine de fois. Étant donné le nombre de visites par personne, les visiteurs se fient fortement à leur expérience pour la planification de leur voyage. Parmi les autres sources d'information citées par les personnes interrogées, notons les guides de croisière et de plaisance, les cartes géographiques et le magazine Pacific Yachting. La région est aussi mise en valeur par certaines entreprises de bateaux affrétés.

Au moment de choisir un endroit à visiter dans la partie sud des îles Gulf, les visiteurs en bateau cherchent des endroits où ils pourront être en paix (90 p. 100 des participants en font une priorité), faire l'expérience du plein air et trouver la solitude. Certains cherchent aussi à faire des loisirs et à passer du temps avec leur famille et leurs amis.

Une étude menée par D. Gray en 2007 (Gray, 2009) sur la navigation de plaisance dans la région sud des îles Gulf révèle d'autres renseignements intéressants :

- La majorité des plaisanciers qui visitent la réserve de parc national sont d'origine canadienne (72 p. 100); 27 p. 100 sont d'origine américaine.
- La plupart des plaisanciers (68 p. 100) arrivent de régions voisines en Colombie-Britannique, 34 p. 100 étant de la région de la ville de Sidney et 2 p. 100, des résidents des îles Gulf.
- Parmi les plaisanciers des États-Unis, 76 p. 100 provenaient de l'État de Washington, 8 p. 100, de la Californie et 7 p. 100, de l'Oregon.
- Les types d'embarcations choisis se divisent presque également en deux avec 52 p. 100 de voiliers et 48 p. 100 de bateaux à moteur.
- La plupart des bateaux de plaisance (57 p. 100) avaient deux passagers à bord; dans 16 p. 100 des cas, il y avait quatre personnes à bord.
- Seulement 22 p. 100 des bateaux avaient des enfants ou des adolescents à bord.

Parmi les plaisanciers interpellés :

- 11 p. 100 étaient en excursion d'un jour;
- 39 p. 100 étaient en excursion d'un jour à une semaine;
- 25 p. 100 étaient en excursion d'une à deux semaines;
- 26 p. 100 étaient en excursion de plus de deux semaines.

Les activités côtières les plus populaires chez les plaisanciers sont les suivantes :

- randonnée pédestre;
- exploration des plages et marche sur la plage;
- accès aux commerces et aux lieux de divertissement;
- photographie.

Résidents locaux

À l'heure actuelle, on ne sait pas combien d'habitants de l'île utilisent le parc. Selon les résultats des sondages, ce pourrait être entre 383 et 2 476 personnes. On pense que la différence dans les méthodes utilisées (entrevues sur place pendant les heures de pointe en haute saison en 2006 et questionnaire distribué au hasard à retourner par la poste en 2005) expliqueraient la divergence des résultats.

Selon les données de l'enquête de 2006, 11 p. 100 des visiteurs à la réserve de parc national au cours de la haute saison habitent les îles Gulf où se trouvent des terres appartenant à la réserve (îles Mayne, Saturna, Pender Nord et Pender Sud), 98 p. 100 des résidents visitent fréquemment le parc et une majorité (72 p. 100) y a passé une ou deux heures. On peut facilement croire que le pourcentage de visiteurs du parc qui sont des résidents locaux peut être considérablement plus élevé en saison intermédiaire et hors saison. Beaucoup de résidents promènent leur chien ou se promènent dans des zones du parc sur les îles Saturna, Pender Nord, Pender Sud et Mayne.

POPULATION LOCALE (DONNÉES DU RECENSEMENT DE 2006)

Île Mayne – 1 112
Île Pender Nord – 1 996
Île Pender Sud – 236
Île Salt Spring – 9 640
Île Saturna – 359
Ville de Sidney – 11 315

La population de la région sud des îles Gulf est composée en grande partie de personnes âgées de 25 à 64 ans (53 %) et de plus de 64 ans (24 %).

Méthodes employées pour attirer les segments de visiteurs

Depuis la création du parc en 2003, les activités de relations externes et de promotion visaient principalement à faire connaître la réserve de parc national et à familiariser les visiteurs aux changements dans la gestion des terres du parc. On voulait aussi faire comprendre toute l'importance de la nouvelle désignation de réserve de parc national. La démarche a été préconisée à la suite du rapport du conseiller spécial sur les

consultations publiques en vue de la création du parc (McDade, 2000). Les résidents locaux ont justement fait part de leurs réserves concernant la hausse du nombre de visites aux îles Gulf :

- *La question d'informer les visiteurs potentiels tôt, avant leur arrivée dans le parc, sur le peu de logement et de terrains de camping sur place ainsi que sur les éléments vulnérables de l'environnement du parc qui y restreindront l'accès et limiteront certaines activités.*
- *La manière dont on fait la promotion du parc et les risques qu'une promotion de quelque ampleur que ce soit ait des conséquences sur l'intégrité écologique du parc et sur le caractère des collectivités locales. Il est certes souhaitable que les parcs nationaux puissent être accessibles pour les citoyens canadiens et du reste du monde, mais il n'est globalement pas nécessaire d'encourager la hausse du tourisme.*
- *L'adhésion quasi unanime à la création du parc et au transfert des terres provinciales est teintée des préoccupations des résidents des îles Gulf et de groupes d'utilisateurs concernant les répercussions potentiellement négatives de l'augmentation de l'achalandage et d'autres enjeux liés à la gestion du parc.*

Pour bien faire connaître le parc au sein de la population canadienne et favoriser la création d'un lien personnel avec le parc, Parcs Canada a employé divers moyens axés sur les relations externes :

- stratégie publicitaire annuelle;
- site Web mis à jour régulièrement (y compris les liens d'autres sites touristiques vers le site de la réserve de parc national);
- séances d'orientation annuelle pour les employés de centres touristiques extérieurs;
- guides touristiques annuels et brochures distribués à des centres communautaires ou des kiosques d'information touristique;
- participation à des salons récréatifs (salons nautiques, compétitions de kayak) et à des conférences sur le tourisme;
- affiches à bord des traversiers de BC Ferries;
- collaboration avec les offices de commercialisation touristique et les chambres de commerce;
- présentations à des groupes intéressés dans les principaux segments de marché.

Offre de services récréatifs

Parmi les activités récréatives offertes actuellement dans la réserve de parc national, notons la navigation de plaisance, le

kayak, le camping, la randonnée pédestre, le pique-nique, l'exploration des plages, la promenade de son chien, la photographie, la plongée sous-marine, la géocachette, l'observation des oiseaux, l'observation des baleines et d'autres mammifères marins (sur terre ou sur l'eau), la pêche au crabe et la pêche récréative (sur l'océan seulement). Les installations actuelles pour la réalisation de ces activités sont les suivantes :

- 32 kilomètres de sentiers désignés;
- 99 emplacements de camping dans l'avant-pays à 3 endroits;
- 67 emplacements de camping dans l'arrière-pays à 9 endroits;
- 165 mètres de quais (flèche Sidney);
- 46 bouées d'amarrage à 3 endroits;
- 16 anneaux d'attache pour l'amarrage des bateaux;
- 2 quais pour canot pneumatique;
- 8 aires de fréquentation diurne (avec tables de pique-nique et toilettes extérieures).

La réserve de parc national a hérité de nombreuses infrastructures touristiques qui se trouvaient dans les neuf anciens parcs provinciaux et le parc régional qui sont devenus la réserve de parc national. Certaines de ces infrastructures en étaient à la fin de leur cycle de vie; la direction du parc a donc mis sur pied un programme de réfection complet financé par le fonds sur cinq ans utilisé pour la création du parc.

Programmes d'interprétation

En raison du manque d'infrastructures de grande envergure dans la réserve de parc (centre touristique, amphithéâtre pour l'interprétation, grands terrains de camping, établissements d'hébergement commercial et stationnement convenant à de grands groupes), les moyens traditionnels pour inciter les visiteurs à s'intéresser aux programmes d'interprétation n'ont pas porté leur fruit. Parcs Canada s'est penché sur l'ampleur que devaient prendre ces programmes, et, après réflexion sur le rapport effort-contact, les interprètes du parc ont choisi de concentrer les programmes aux lieux où se rassemblent déjà les visiteurs, des endroits qui sont, pour la plupart, à l'extérieur du parc. Pour ce qui est de la réserve de parc national, les services d'interprétation sont justement offerts au tiers dans le parc et aux deux tiers lors d'activités communautaires hors du parc.

Au cours des premières années, les interprètes y allaient par essai et erreur pour évaluer les meilleurs moments, endroits et programmes pour optimiser la quantité de visiteurs (tableau 8), l'intérêt de ces derniers ainsi que la qualité des programmes. Par exemple, les visites guidées à pied ont été considérablement réduites en raison du manque de participants. Il y avait peu de

contacts entre les visiteurs et les interprètes sur les sentiers : on a donc mis l'accent sur des endroits fixes dans les aires de fréquentation diurne et à d'autres emplacements où il y a généralement rassemblement de visiteurs (Roesland, pointe East, files d'attente pour les traversiers, marchés hebdomadaires). Sur les îles Pender et l'île Saturna, la réserve de parc a établi un partenariat avec des groupes communautaires lors d'activités spéciales, un tournant décisif qui a fait accroître la participation aux programmes au même titre que les kiosques thématiques lors des marchés hebdomadaires en été et les foires annuelles.

TABLEAU 8 :
Évolution des programmes d'interprétation

	2005	2006	2007	2008
Randonnées	91	30	24	5
Activités spéciales	16	11	15	16
Exposés		17	28	26
Promenades		48	19	12
Marchés	6	12	15	17
Autres	2	9	16	16



Programme d'interprétation à l'anse Winter, île Saturna.

Les interprètes du parc mettent tout en œuvre pour réussir à accueillir les groupes scolaires lors de la saison intermédiaire et accroître le nombre de programmes collectifs avec des groupes environnementaux insulaires.

Les interprètes ont fait savoir que la majorité des participants aux programmes sont des adultes très instruits qui s'attendent à en apprendre beaucoup. Aussi, étant donné que beaucoup de visiteurs reviennent souvent dans le parc, il devient difficile de varier les programmes d'interprétation même d'une année à l'autre.

Partenariats pour la prestation des services d'interprétation aux visiteurs

Au cours des cinq premières années du parc, Parcs Canada a conservé tous ses partenaires en plus d'avoir amélioré ses programmes de partenariat et conclu de nouvelles ententes, ce qui porte le total de groupes et organisations partenaires à 13 (annexe 5).

7.2 ÉTAT DE L'EXPÉRIENCE DU VISITEUR BON

Il n'y avait pas d'indicateurs et de mesures concernant l'expérience du visiteur lorsque la réserve de parc national a effectué en 2005 et 2006 sa recherche de données en sciences sociales qui lui servira de référence. Cependant, les questions posées ont permis de recueillir des renseignements pertinents pour les indicateurs qui ont été créés après coup. L'état de l'expérience du visiteur est évalué en fonction des renseignements connus; la note accordée est « bon ».

TABLEAU 9 :
Sommaire de l'état de l'expérience du visiteur

Indicateurs de l'expérience du visiteur	État
Marketing et promotion	●
Interprétation	▲
Activités et services	●
Lien personnel	Non évalué

INDICATEUR : MARKETING ET PROMOTION

État : Bon

Tendance : Non évaluée

Si on se fie aux permis de camping, d'utilisation des quais et d'amarrage, l'achalandage à la réserve de parc national a été assez stable au cours des cinq dernières années. Beaucoup a été accompli pour faire connaître le nouveau parc national et promouvoir les activités qui y sont possibles. En matière de marketing et de promotion, ce sont les salons récréatifs destinés aux consommateurs, les activités communautaires ainsi que la publicité et la création du site Web du parc qui ont mobilisé le plus d'énergie. Près de 15 000 personnes par année sont en contact à un moment ou à un autre avec de l'information sur le parc (salons et autres activités). Pour sa part, la publicité permet de joindre 450 000 personnes chaque année. Parcs Canada a créé une trousse de relations avec les médias qui contient des images, des feuillets informatifs et des suggestions d'activités. Quantité d'énergie a été déployée pour bâtir de bonnes relations avec des offices de commercialisation touristique qui mettent en valeur la région. Il n'existe actuellement pas assez de données pour déterminer si une tendance se dessine en ce qui concerne l'achalandage du parc.

INDICATEUR : INTERPRÉTATION

État : Passable

Tendance : Non évaluée

Il est difficile d'évaluer l'indicateur relatif à l'interprétation (50 p. 100 des visiteurs vont d'une manière ou d'une autre chercher de l'information dans le parc) en raison de l'incapacité à connaître précisément le nombre de visiteurs dans le parc (nombreux points d'entrée, environnement insulaire et définition de ce qu'est un visiteur). En 2008, 13 095 personnes ont participé aux programmes d'interprétation personnalisés, ce qui représente environ 26 p. 100 des visiteurs connus dans le parc, une hausse de 40 p. 100 par rapport aux 7 821 visiteurs en 2005. Lors du sondage auprès des visiteurs en 2006, le programme d'interprétation en était à ses premiers balbutiements, et la plupart des affiches dans le parc à l'époque étaient celles installées par BC Parks lorsque l'organisme gérait ses parcs provinciaux, des affiches qui en étaient à la fin de leur cycle de vie. Tout de même, 64 p. 100 des visiteurs qui ont répondu au sondage se sont dits satisfaits ou très satisfaits de pouvoir apprendre des choses nouvelles ou différentes.

À compter de 2008, Parcs Canada a entrepris un programme de création de supports d'interprétation non personnalisés



dont la première phase d'installation a eu lieu en 2009. Il est impossible pour le moment de calculer le nombre de visiteurs acquièrent de notions sur le parc par des moyens d'interprétation non personnalisés tels que les affiches sur place ou le guide touristique annuel. Parcs Canada doit effectuer une mesure de l'interprétation avant le prochain rapport sur l'état du parc.

INDICATEUR : ACTIVITÉS ET SERVICES

État : Bon

Tendance : Non évaluée

Dans le sondage mené en 2005 auprès des visiteurs venus par voie terrestre, les quatre services et installations les plus prisés sont les accès aux plages (96 p. 100 des personnes interrogées), les sentiers (95 p. 100), les cartes géographiques du parc (95 p. 100) et les aires de pique-nique et de fréquentation diurne (92 p. 100). Toujours concernant ces services et installations, la proportion de personnes satisfaites est respectivement de 90,4 p. 100 (accès aux plages), 94,5 p. 100 (sentiers), 93,3 p. 100 (cartes géographiques) et 89,6 p. 100 (aires de pique-nique et de fréquentation diurne).



Amarrage à la flèche Sidney

Pour ce qui est des visiteurs en bateau, le sondage de 2005 révèle que les sentiers, les accès aux plages, les cartes géographiques du parc et les quais et bouées d'amarrage ont pour eux une grande importance (95 p. 100, 93 p. 100, 92 p. 100 et 85 p. 100 respectivement); la satisfaction est d'ailleurs très élevée dans les quatre cas (95 p. 100, 96 p. 100, 84 p. 100, et 88 p. 100 respectivement). Des résultats similaires ont été obtenus dans le cadre d'une étude sur les plaisanciers réalisée par un tiers en 2007 (Gray, 2009).

Lors des réunions publiques et des rondes de consultations sur les îles, il est ressorti que les résidents locaux désiraient fortement voir augmenter le nombre de sentiers sur les plus grandes îles et relier les sentiers de la réserve de parc national aux sentiers locaux pour créer un réseau plus vaste.

Dans le sondage réalisé en 2006 auprès des visiteurs, 94 p. 100 des répondants ont mentionné que le parc leur offrait de bonnes ou de très bonnes possibilités de loisirs. On a aussi posé des questions relatives à la satisfaction des sondés par rapport à certains aspects de leur visite. La majorité des touristes (76 p. 100) étaient satisfaits ou pleinement satisfaits de leur visite. Aussi, 72 p. 100 des personnes interrogées se sont dites satisfaites des installations qu'elles ont utilisées et des services auxquelles elles ont eu recours.

Dans le sondage de 2005, les visiteurs ont fait mention d'éléments qu'ils auraient voulu trouver dans le parc, mais qui en étaient absents. Parmi les éléments mentionnés, il y a de meilleurs panneaux d'interprétation et de meilleures cartes pour les sentiers, des renseignements détaillés sur les services offerts dans les terrains de camping, un meilleur accès aux plages, de meilleurs sentiers, des fontaines d'eau, un meilleur accès pour les personnes handicapées, des poubelles et des aires pour chiens sans laisse. Parcs Canada a remédié à certains de ces problèmes par la création de plans de secteur, l'élaboration régulière de produits de communications et de panneaux et un programme permanent de réfection des installations. Dans d'autres cas, il s'est agi d'informer les visiteurs des raisons expliquant les particularités du parc (obligation de ramener ses déchets, obligation d'avoir des chiens en laisse).

Au cours de la période de 2003 à 2008, la réserve de parc a voulu déterminer les entreprises avec lesquelles il serait possible de collaborer pour attirer des clients dans le parc. C'est alors qu'a été créé un programme temporaire de permis d'exploitation d'entreprise. Ce sont, pour l'ensemble des cinq années, de 6 à 20 permis qui ont été approuvés, 2006, 2007 et 2008 ayant vu accorder respectivement 18, 20 et 19 permis. Les entreprises et établissements universitaires qui obtiennent le permis se spécialisent en kayaks, en bateaux à voile, en écocroisières, en services de bateaux-taxis, en activités diurnes et en camping.

Il est de la façon de faire de Parcs Canada de percevoir une portion de l'argent dépensé pour les installations touristiques et les services offerts dans le parc auprès de ceux qui en bénéficient directement. Au cours des cinq premières années, le personnel a commencé à analyser les changements relatifs aux droits d'utilisation à la suite de la transformation des parcs provinciaux en parc national et les possibilités d'élargir le nombre d'activités payantes dans la réserve de parc national pour accroître les recettes (les droits ne s'appliquent actuellement qu'au camping et à l'amarrage aux endroits qui étaient précédemment des parcs provinciaux). Dans le sondage de 2006, Parcs Canada a demandé aux visiteurs comment ils réagiraient si on leur imposait des droits d'utilisation de 7 \$ par jour pour les activités diurnes. Au total, 62 p. 100 ont répondu qu'ils réduiraient le nombre de jours de leur visite ou qu'ils ne viendraient pas du tout. Lorsqu'on a avancé l'idée d'une augmentation des droits pour les visiteurs en bateau, la réaction a été tout aussi négative. Il faudrait consulter les intervenants-clés dans ce dossier pour déterminer comment procéder afin de mettre en œuvre les nouveaux droits d'utilisation dans la réserve de parc national.

INDICATEUR : LIEN PERSONNEL

État : Non évalué

Tendance : Non évaluée

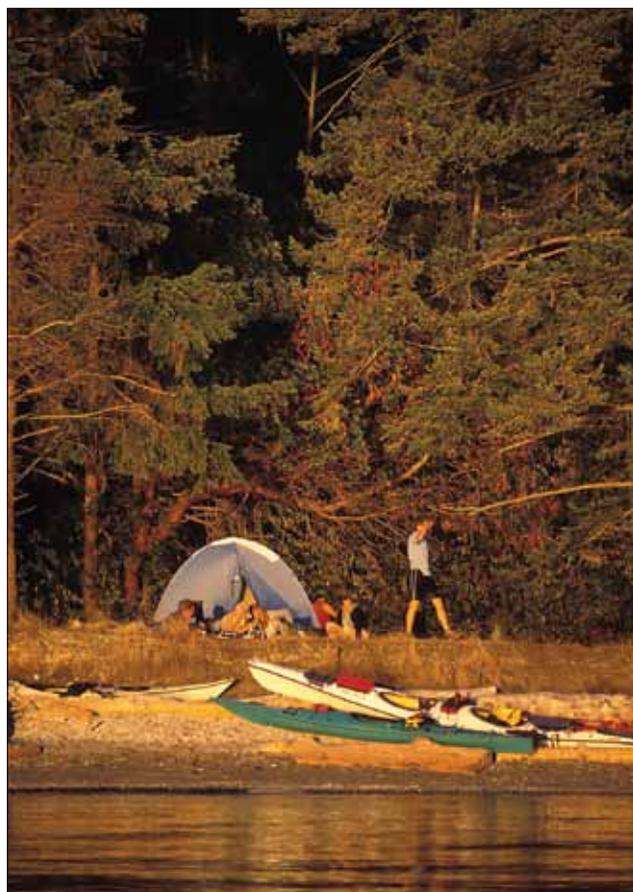
Après analyse de la situation globale du tourisme dans les îles Gulf, l'organisme Islands Trust a remarqué que plus de 90 p. 100 des Britanno-Colombiens sont d'avis que les îles revêtissent un caractère spécial dans la province (Kelly, 2006). La recherche menée dans la réserve de parc national révèle que les trois quarts des visiteurs en sont au moins à leur deuxième visite, mais il est difficile d'affirmer si c'est là une preuve qu'il y a lien personnel envers le parc. Il faudra d'autres études pour évaluer avec précision cette mesure. Dans le sondage de 2005, seulement 4,4 p. 100 des visiteurs du secteur terrestre de la région sud des îles Gulf et du parc y sont allés justement pour le parc, tandis que 38 p. 100 ont répondu que ce n'était que l'une des raisons de leur visite. Dans le cas des visiteurs en bateau, près des deux tiers ont affirmé y aller pour visiter le parc en premier lieu. Une telle situation s'explique peut-être par le fait que plusieurs des emplacements pour la navigation de plaisance dans la réserve de parc national faisaient autrefois partie des parcs marins provinciaux et qu'ils sont utilisés depuis longtemps par les plaisanciers.

En 2006, Parcs Canada a demandé aux visiteurs quel était leur souvenir le plus mémorable de leur visite. Parmi les réponses les plus fréquentes, notons la tranquillité, la beauté du paysage, l'observation de la nature à l'état sauvage, la randonnée ou la marche, le temps passé avec les amis ou la famille, les entretiens avec les employés ainsi que le mouillage de bateaux, la navigation et le kayak.

7.3 POINTS IMPORTANTS EN MATIÈRE DE PLANIFICATION

Éducation des visiteurs

L'information est transmise aux visiteurs au moyen de services personnalisés (avec interprètes) et non personnalisés (panneaux d'interprétation et autres technologies). La nature actuelle des visiteurs (au moins une deuxième visite, bien instruits, âge moyen) exige un programme d'interprétation à la fine pointe en constante évolution. La fragmentation du parc et le fait que beaucoup d'endroits ne



Camping sur l'île Portland

soient accessibles que par bateau nuisent considérablement à la prestation des services personnalisés.

Nombre de visiteurs ont mentionné qu'ils préféreraient apprendre par eux-mêmes, notamment au moyen des guides de sentiers d'interprétation et des panneaux d'interprétation sur place. Au milieu de 2008, grâce au fonds de création du parc sur cinq ans, un projet d'interprétation non personnalisé de trois ans a vu le jour, un projet dans le cadre duquel seront créés des panneaux et d'autres supports d'interprétation pour améliorer l'expérience du visiteur.

La réserve de parc national voudrait diffuser plus de renseignements sur les Premières nations des Salishs de la côte aux visiteurs du parc. Il est important que des Salishs de la côte se fassent interprètes pour transmettre de l'information sur leur culture et leurs récits traditionnels.

Installations touristiques

Les infrastructures marines héritées des anciens parcs sont ou seront bientôt en bon état à la suite des programmes de réfection des installations du parc et de développement des immobilisations. Il y a de bonnes chances qu'on doive développer les infrastructures en fonction des attentes des visiteurs et des exigences en matière de protection du milieu marin. Beaucoup d'installations coûtent cher à construire et à entretenir et il sera particulièrement difficile d'assurer la viabilité à long terme des infrastructures marines dans le parc.

Du côté terrestre, il y a volonté de créer un parc d'apparence différente pour les installations terrestres. Parcs Canada a apporté des améliorations aux sentiers d'origine et évalue actuellement les autres possibilités à cet effet. Il faut un plan de sentiers durable pour répondre aux demandes locales et optimiser les possibilités de randonnée. Il reste à uniformiser les divers panneaux de signalisation (directions, entrée, informations) à tous les endroits où se rassemblent les visiteurs et aux lieux d'accès.

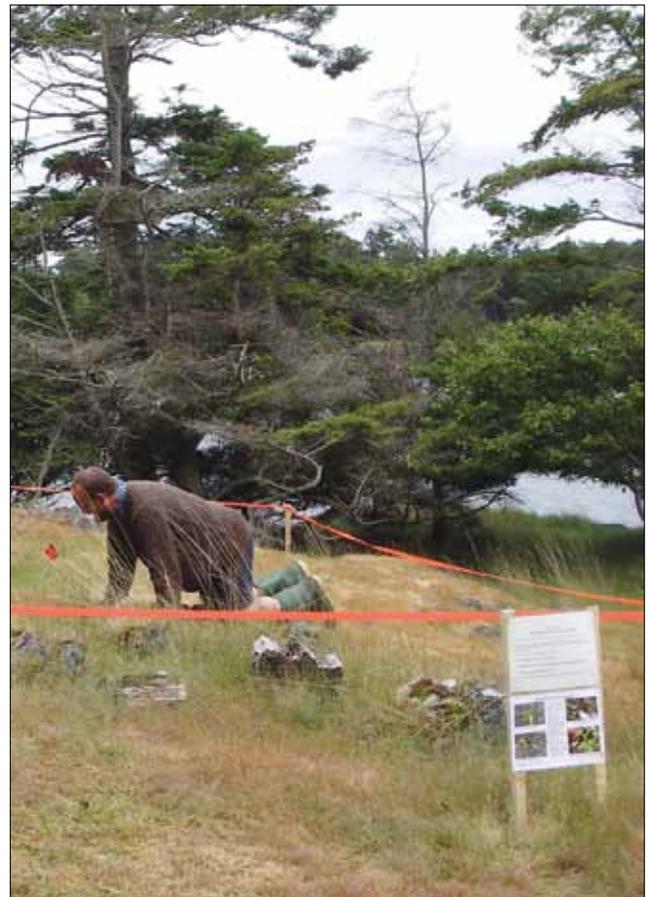
Programme de bénévolat

Étant donné que le parc occupe le territoire de sept collectivités différentes et qu'il abrite des écosystèmes sensibles, il reçoit beaucoup plus d'offres de bénévolat que ce qu'il peut gérer. Le bénévolat est un excellent moyen d'établir un lien personnel avec le parc et peut faciliter la réalisation du mandat de Parcs Canada. Jusqu'à présent, aucun programme de bénévolat n'a été officiellement mis sur pied en raison du manque de ressources.

Il serait aussi intéressant de former une association coopérative (un regroupement des amis de la réserve de parc national des Îles-Gulf, par exemple) qui peut faire accroître les revenus et améliorer l'expérience du visiteur. Idéalement, il faudrait que le parc puisse aller chercher des partenaires communautaires, des groupes de liaison, des bénévoles et d'autres intervenants du genre sur les îles et dans la région environnante de manière à créer une association vraiment globale. Une telle association est une noble idée, mais elle est difficile à concrétiser et à garder en vie, et il manque de ressources pour se mettre à la tâche.

Surveillance de l'expérience du visiteur

Avant le prochain rapport sur l'état du parc, Parcs Canada doit évaluer les méthodes qu'il prend pour surveiller l'expérience du visiteur dans la réserve de parc national et ainsi s'assurer qu'on peut rendre compte des mesures de rendement et indicateurs nationaux.



Un bénévole participe au programme de surveillance des espèces en péril.

Informations manquantes

Les sondages réalisés en 2005 et 2006 sont survenus à un moment où le programme d'expérience du visiteur en était encore à ses premiers balbutiements. À cela s'ajoutent les difficultés économiques qu'on a connues entre temps et qui ont perturbé les habitudes de voyage des visiteurs. Il faut obtenir plus de données en sciences sociales pour aller chercher les renseignements qui font défaut, des renseignements qui seraient cruciaux pour la planification et l'expansion du programme sur l'expérience du visiteur, à savoir :

- faire connaître la réserve de parc national chez la population du sud-ouest de la Colombie-Britannique;
- connaître la quantité de plaisanciers qui visitent le parc;
- cerner les intérêts des visiteurs en matière d'interprétation (types d'activités, thèmes, styles d'apprentissage);

- déterminer comment attirer des gens à la réserve de parc national sur le marché touristique régional (où, quand et comment aller chercher les visiteurs potentiels);
- déterminer comment obtenir des chiffres fiables concernant le nombre de visiteurs et les tendances et optimiser le contact avec les visiteurs;
- déterminer si les visiteurs qui en sont à au moins une deuxième visite sont interpellés.

Mise en œuvre de droits d'utilisation du parc

Il faudra informer et consulter les intervenants concernés pour déterminer les droits d'utilisation de parc national à mettre en œuvre dans la réserve de parc national.

8

Résultats des mesures de gestion adoptées

Parcs Canada a préparé des Lignes directrices provisoires de gestion pour orienter les gestionnaires du parc dans la collecte de renseignements de première importance nécessaires à l'élaboration du plan directeur et pour trouver des solutions à court terme aux problèmes actuels. En tout, ce sont deux cents mesures qu'on trouve dans les Lignes directrices, certaines étant ponctuelles, d'autres régulières sans échéance fixée. Ces mesures visent toutes à améliorer concrètement les efforts de conservation, l'expérience du

visiteur et les relations avec les intervenants ainsi qu'à répondre aux besoins législatifs, stratégiques et opérationnels du parc.

Le tableau 10 fait la synthèse des mesures prises au cours des cinq premières années pour atteindre les buts provisoires mentionnés dans les Lignes directrices ou qui ont contribué de façon importante à la conservation ou à l'amélioration de l'état des ressources du parc, de l'expérience du visiteur et des relations avec les Premières nations ou les intervenants.

TABEAU 10 :
Résultats des mesures de gestion adoptées

But	Mesures clés	Résultats
<p><i>Mieux comprendre les valeurs liées aux ressources écologiques et culturelles et aux expériences des visiteurs, l'état des écosystèmes, le patrimoine culturel et les possibilités récréatives offertes dans la réserve de parc national, et gérer les activités qui y sont pratiquées de manière à protéger ces valeurs. Il sera ainsi possible de se servir de cette information pour élaborer un rapport sur l'état des parcs et un plan directeur.</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Sondage en 2005 auprès des résidents et des visiteurs (plaisanciers et visiteurs terrestres) dans la partie sud des îles Gulf; recherche en 2006 à divers endroits du parc et contrat avec un entrepreneur pour l'élaboration d'un rapport en 2009 sur les plaisanciers (données recueillies en 2007) pour mieux comprendre les profils d'utilisation dans le parc et le secteur sud des îles Gulf ainsi que les facteurs humains et sociaux qui influencent l'expérience du visiteur. 2) Évaluation de la conservation en 2004 qui a permis de recueillir de l'information essentielle aux programmes de conservation des ressources et de l'intégrité écologique ainsi que de cerner les renseignements manquants. 3) Projet de création de cartes des écosystèmes terrestres de 2005 à 2007 pour identifier scientifiquement les écosystèmes dans la zone centrale et déterminer la réalité de terrain. 4) Analyses de l'évolution de la couverture terrestre (1932 à 2002) et de la représentativité des écosystèmes du parc. 5) Inventaire et analyse des espèces en péril (2003 à 2009). 6) Recherche sur l'histoire de la colonisation et l'histoire architecturale des bâtiments et structures dans le parc. 7) Inventaire de référence des ressources archéologiques (2004 à 2009). 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonnes données de référence concernant la satisfaction, les motifs et la nature des visites dans le parc, la connaissance des points d'intérêt naturels et culturels et les installations pressées ou désirées et possibilité de comparer les visiteurs terrestres et les plaisanciers. • Bonnes données de référence concernant les écosystèmes et les espèces. • Beaucoup de données de référence sur les sites archéologiques et les ouvrages historiques du parc. • Résultats du sondage de 2005 : 99 p. 100 des personnes sondées qui visitent le parc à pied se sont dites satisfaites (3 p. 100) particulièrement satisfaites (25,5 p. 100) ou très satisfaites (71,2 p. 100) tandis que seulement 0,6 p. 100 ont affirmé de ne pas être satisfaites. À ce moment-là, 100 p. 100 des visiteurs en bateau interrogés ont dit que leur excursion a répondu à leurs attentes et qu'ils étaient satisfaits (3,6 p. 100), particulièrement satisfaits (18,8 p. 100) ou très satisfaits (77,2 p. 100). • Dans l'étude de 2006 sur l'utilisation par les visiteurs : 76 p. 100 des visiteurs terrestres sondés se sont dits satisfaits ou très satisfaits de leur visite en général, 17 p. 100 n'avaient pas d'opinion propre et 7 p. 100 n'étaient pas satisfaits ou pas satisfaits du tout.
<p><i>Relever les parcelles d'habitat essentielles pour les espèces en péril désignées comme telles par le gouvernement fédéral et pour certaines espèces figurant sur les listes du gouvernement provincial, de même que les principaux sites du patrimoine culturel; relever les éléments qui mettent ces ressources en péril et leur provenance, de même que les secteurs soumis à un degré élevé de perturbation ou à des impacts importants.</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Études des espèces végétales en péril sur 20 îlots et 3 îles (2003 à 2005). 2) Inventaire de la couleuvre à queue fine (2002 à 2009). 3) Observation des arthropodes terrestres et d'eau douce sur les îles Tumbo, Cabbage et Saturna en 2004. 4) Évaluation détaillée des espèces en péril en 2004 pour déterminer la présence ou l'absence de telles espèces dans le parc et dans la région environnante des îles Gulf. 5) Observation des papillons à 19 emplacements sur 12 îles en 2007 et 2008. 6) Observation de milieu marins et projet de cartographie pour déterminer la fréquentation des habitats naturels de 13 espèces visées par la <i>Loi sur les espèces en péril</i> et de 12 espèces marines répertoriées dans les listes provinciales en 2008-2009. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonnes données de référence concernant les espèces en péril. Certains des rapports mentionnés orientent le travail de gestion. • Bonnes données de référence concernant le patrimoine culturel dans le parc. Certains des rapports mentionnés orientent le travail de gestion.

But	Mesures clés	Résultats
<p><i>Établir les indicateurs clés pour l'intégrité écologique, la gestion du patrimoine culturel, la création d'expériences significatives pour les visiteurs et les efforts d'éducation du public et de diffusion externe, et entreprendre l'élaboration de plans de surveillance ou de gestion pour ces indicateurs.</i></p>	<p>7) Recherche sur l'histoire de la colonisation et histoire architecturale des ouvrages et bâtiments actuels dans la réserve de parc. 8) Inventaire de référence des ressources archéologiques (2004 à 2009).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité à aller de l'avant dans la préparation du premier rapport sur l'état du parc conformément aux exigences du guide de planification de la gestion 2008. • Détermination des renseignements manquants et des besoins en matière de surveillance et solutions possibles à intégrer dans le plan directeur.
<p><i>Préserver le plus possible la santé des écosystèmes et mettre en œuvre quelques projets de démonstration qui rehausseront l'intégrité écologique et permettront au public de mieux comprendre la situation tout en ne mettant pas en péril les possibilités futures de planification ou d'aménagement.</i></p>	<p>1) Projet régional visant à créer des indicateurs et des mesures d'intégrité écologique pour la côte du Pacifique et mise en œuvre du programme de surveillance de l'intégrité écologique. 2) Organisation d'un atelier pour les employés du bureau national afin de traiter des indicateurs et des mesures à utiliser pour les rapports sur l'état du parc. 3) Rapports de référence technique pour l'état du parc contenant toute l'information accessible relative aux indicateurs et aux mesures établis avec le bureau national.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilités de faire contribuer les citoyens aux projets d'élimination des plantes envahissantes. Des bénévoles ont fait don de plus de 600 heures de travail de 2003 à 2008 pour l'élimination du genêt à balais et d'autres plantes envahissantes introduites (ronce discolorée, iris des marais). • Les projets de restauration et le projet d'élimination du genêt à balais ont amélioré l'intégrité écologique.
	<p>1) Projet de restauration du ruisseau Lyall de l'île Saturna dans le cadre d'un partenariat avec Pêches et Océans Canada et le groupe pour la mise en valeur de la population de saumon sur l'île Saturna; aucune forme d'interprétation n'est offerte sur place pour expliquer les travaux de restauration. 2) Projet de restauration du littoral à la baie Ela/Roesland pour éliminer une portion d'un ouvrage de protection qui s'est effondré et restaurer la nature même des berges; aucune forme d'interprétation n'est offerte sur place pour expliquer les travaux de restauration. 3) Une clôture a été posée pour limiter l'infestation de la soive sessile, une plante envahissante, sur l'île Darcy et dans la baie Princess sur l'île Portland et un programme d'inventaire et d'élimination a été mis en œuvre; information auprès de la population sur les exigences en matière de plantes et de gestion (affiches sur place contenant de l'information sur l'infestation et les raisons de la fermeture de la zone). 4) Début du programme de bénévolat pour l'élimination du genêt à balais.</p>	

But	Mesures clés	Résultats
<p>Mieux comprendre les profils de fréquentation dans la réserve de parc et le secteur sud des îles Gulf, les facteurs humains et sociaux connexes et les besoins qui influent sur la fréquentation et les expériences des visiteurs.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Obtention de données en sciences sociales sur les résidents, les visiteurs et les plaisanciers dans le sud des îles Gulf, ce qui comprend le parc, en 2005. 2) Étude sur les profils de fréquentation dans la réserve de parc national en 2006. 3) Rapport sur les plaisanciers dans la réserve de parc national (selon un mémoire de recherche en 2007). 	<p>Résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bonnes données de référence sur les visiteurs et les résidents.
<p>Établir des indicateurs provisoires pour évaluer les expériences mémorables et les possibilités offertes aux visiteurs de même que les activités positives d'éducation et de sensibilisation du public.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Utilisation du cadre de gestion du rendement de l'Agence Parcs Canada comme point de référence pour les indicateurs. 2) Recours à des renseignements supplémentaires recueillis par les représentants du bureau national de Parcs Canada pour la production du rapport sur l'état du parc et ainsi déterminer comment rendre compte, à l'avenir, de l'expérience du visiteur et des efforts déployés pour informer et sensibiliser la population. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il s'agit du premier rapport sur l'état du parc pour la réserve de parc national.
<p>Pour les principales aires de fréquentation, élaborer et mettre en œuvre des plans de secteur provisoires qui contiennent de l'information au sujet de l'intégrité écologique, du patrimoine culturel, de la mise en valeur du patrimoine et des expériences offertes aux visiteurs, dans le but de fournir des possibilités d'activités et des services adéquats aux visiteurs aux endroits qui s'y prêtent le mieux, sans toutefois mettre en péril les possibilités qui pourraient se présenter ultérieurement.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Plans de secteur de l'anse Winter et de la baie Narvaez (les deux sur l'île Saturna) en 2006-2007. 2) Plans de secteur de la flèche Sidney (sur l'île Sidney) et de l'île Portland en 2007-2008. 3) Plan de secteur de Roesland (sur l'île Pender Nord) en cours d'élaboration. 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure conservation des ressources naturelles et du patrimoine culturel et amélioration de l'expérience du visiteur, des résultats tous observés de concert dans cinq des sept zones mentionnées dans les Lignes directrices provisoires de gestion.
<p>Établir des relations axées sur la collaboration et des ententes de travail avec les Premières nations des Salishs de la côte afin de voir à ce que leurs intérêts soient pris en compte dans la gestion de la réserve de parc national et que leur histoire unique et l'usage qu'elles font du secteur soient respectés, et de faire en sorte que les activités auxquelles les Premières nations peuvent s'adonner dans la réserve de parc national soient gérées en collaboration.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Ententes de collaboration avec 7 des 19 Premières nations des Salishs de la côte ayant des intérêts dans la réserve de parc national pour la planification et la gestion; troisième entente en cours de négociation avec trois autres Premières nations. 2) Invitation auprès des 19 Premières nations à participer à l'élaboration des Lignes directrices provisoires de gestion et des plans de secteur; de 7 à 10 Premières nations ont participé à une étape ou l'autre du processus. 3) Protocoles établis de concert avec quelques Premières nations des Salishs de la côte intéressées. 4) Participation des Premières nations intéressées aux programmes culturels du parc (équipe d'archéologie), aux communications, aux évaluations environnementales, aux programmes de récolte et de surveillance et aux 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne relation établie au moyen des comités mixtes entre les Premières nations et la réserve de parc national; la coopération a été bien entamée avec les Premières nations des Salishs de la côte intéressées.

But	Mesures clés	Résultats
<p><i>Préparer des produits d'interprétation et les mettre en place, de sorte à permettre au public de mieux comprendre les ressources naturelles et culturelles et leur fragilité, à rehausser la qualité de l'expérience du visiteur et à créer chez lui des attentes et des comportements adéquats.</i></p>	<p>programmes de diffusion externe (camps de jeunes éco-intendants).</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Programme d'interprétation en place, dont quatre interprètes et des supports d'interprétation non personnalisés comme le guide touristique annuel, des dépliants et des panneaux d'interprétation. 2) Partenariat avec BC Ferries pour le programme de naturalistes côtiers à bord des traversiers faisant les liaisons Vancouver-Victoria et Vancouver-Nanaimo (les deux itinéraires principaux) pour mieux faire connaître le parc auprès des utilisateurs et leur faire comprendre l'importance de la région sud des îles Gulf et les valeurs protégées dans la réserve de parc national. 3) Programme bénévole des hôtes marins (qui existait déjà sous la direction de BC Parks) mis en place à de nouveaux endroits; programme de spécialistes culturels sur l'île Russell. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation accrue du public au programme d'interprétation personnalisée, de 7 821 personnes en 2005 à 13 095 personnes en 2008 (hausse de 40 p. 100). • Dans le sondage de 2006 auprès des visiteurs, 64 p. 100 des répondants se sont dits satisfaits à très satisfaits de ce qu'ils ont pu apprendre de nouveau.
<p><i>Établir et entretenir des rapports axés sur la collaboration avec les collectivités locales, d'autres groupes gouvernementaux, les universités et collèges de la région et les groupes d'intervenants clés, et favoriser et appuyer l'échange d'information et d'idées.</i></p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Formation du conseil consultatif du parc, composé de sept membres, en 2004; au minimum quatre réunions par année. 2) Formation de deux comités mixtes des Premières nations et de la réserve de parc national (avec représentants de sept Premières nations des Salish de la côte) et négociations en cours pour former un troisième comité. 3) Formation de deux comités de liaison entre un groupe insulaire et Parcs Canada (île Saturna et îles Pender Nord et Pender Sud) pour améliorer l'efficacité de la diffusion des renseignements et discuter de points d'intérêt commun; deux réunions par année (printemps et automne). 4) Création d'un groupe de travail avec le Council of BC Yacht Clubs, qui représente le milieu des plaisanciers; au moins une réunion par année et une présentation au conseil par année. 5) Établissement de relations de travail avec quatre universités de la région. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 90 groupes d'intervenants (collectivités, administration publique, universités et groupes d'utilisateurs) ont fait appel à la réserve de parc national ou on été sollicités par la réserve de parc national au cours des cinq premières années. • Bon début concernant la collaboration avec les Premières nations pour le travail de planification et de gestion.

9

Points de première importance

Les sections 2.0 à 7.0 du présent rapport abordent divers points relatifs à la réserve de parc, des points dont on peut tirer des grands thèmes à explorer d'un point de vue stratégique dans le plan directeur ou par d'autres moyens :

Premières nations

- Protection des lieux de sépulture et des restes humains
- Poursuite de l'établissement de relations avec les Premières nations
- Prise de mesures pour permettre les utilisations traditionnelles dans le parc
- Amélioration des communications entre les Premières nations et Parcs Canada ainsi qu'entre les diverses Premières nations ayant des intérêts dans le parc
- Offre aux Premières nations de possibilités de raconter leur histoire culturelle aux visiteurs du parc

La majorité des points mentionnés pourront être abordés au moyen de comités consultatifs de planification et de gestion, de réunions stratégiques, de protocoles efficaces et de projets de planification (planification des récoltes, planification des services d'interprétation) et par la recherche de moyens pour atténuer l'altération du patrimoine culturel (érosion, conflits avec les installations touristiques).

Intégrité écologique

- Mise en place d'un programme de rétablissement de l'intégrité écologique englobant des objectifs et de mesures pour le rétablissement des espèces en péril, la gestion des espèces envahissantes et hyperabondantes et la gestion des incendies

- Poursuite de la mise en œuvre du programme de surveillance de l'intégrité du parc avec communication des résultats
- Accroissement de la recherche et du travail de planification pour l'utilisation et la gestion des aires marines et des terres submergées
- Intégration et la collaboration régionales pour la recherche, l'inventaire et la planification des mesures à prendre

Il faudra poursuivre le travail de planification et de gestion adaptative pour déterminer les zones critiques, établir la liste des priorités en matière de gestion et mettre en œuvre des programmes durables.

Patrimoine culturel

- Élaboration d'un énoncé des valeurs liées aux ressources naturelles et d'une stratégie de gestion de ces ressources
- Mise sur pied d'un programme de surveillance du patrimoine culturel
- Amélioration de l'état de plusieurs bâtiments et ouvrages revêtant une grande importance culturelle
- Établissement des priorités et atténuation de l'incidence que subit le patrimoine culturel en raison de l'érosion naturelle et de la fréquentation
- Nécessité de mener des recherches supplémentaires pour combler les lacunes en matière d'information sur le patrimoine culturel

Il faudra accomplir des travaux de nature stratégique et opérationnelle pour renforcer la protection du patrimoine culturel du parc.

Éducation du public et diffusion externe

- Nécessité d'accroître les recherches en sciences sociales pour mieux cerner les connaissances actuelles de la population ainsi que les besoins et les préférences des publics cibles
- Repérer des lieux clés de diffusion en milieu urbain
- Création d'un programme de diffusion externe ciblé

La planification des efforts d'éducation du public et de diffusion externe dans les zones urbaines doit être accomplie de concert avec les employés des relations externes de l'Unité de gestion de la côte de la Colombie-Britannique.

Mobilisation des intervenants

- Élaboration d'une stratégie globale de mobilisation des intervenants

Il faut trouver des stratégies pour assurer la viabilité et la bonne coordination du programme de mobilisation des intervenants.

Expérience du visiteur

- Nécessité de créer un programme d'interprétation durable à long terme
- Création de plans durables de gestion des installations à l'intention des visiteurs (plan de gestion des sentiers, zones marines, programme de réfection des installations)
- Planification d'un programme de bénévolat, y compris une association coopérative
- Mise sur pied d'un programme de surveillance de l'expérience du visiteur
- Nécessité de combler les lacunes en matière d'information en ce qui a trait aux non-visiteurs et à la possibilité d'offrir aux visiteurs de nouveaux services ayant une faible incidence
- Mise en œuvre des droits d'entrée



10

Références

AXYS ENVIRONMENTAL CONSULTING LTD. *Gulf Islands National Park Reserve: Conservation Assessment Review*, Sidney, Colombie-Britannique, 2004.

COASTAL & OCEAN RESOURCES INC. et ARCHIPELAGO MARINE RESEARCH LTD. *ShoreZone Mapping Data Summary, Gulf Islands National Park Reserve (v1)*, préparé pour Parcs Canada, réserve de parc national des Îles-Gulf, Sidney, Colombie-Britannique, 2005.

DAME, R.F. *Ecology of marine bivalves: an ecosystem approach*, Taylor & Francis, CRC Press, 1996.

DEEGAN, L.A., J.T. FINN, S.G. AYVAZIAN, C.A. RYDER-KIEFFER et J. BUONACCORSI. « *Development and validation of an estuarine biotic index* », *Estuaries*, vol. 20, 1997, p. 601-617.

DOLAN, A. *Summary of First Nations Interviews for the Aboriginal Perspectives Section of the Gulf Islands National Park Reserve State of the Park Report 2009*, Alan Dolan & Associates, préparé pour Parcs Canada, réserve de parc national des Îles-Gulf, Sidney, Colombie-Britannique, 2009.

GOVERNEMENT DU CANADA. *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, Ottawa, 2003.

GRAY, D. L. *Recreational Boating in the Southern Gulf Islands: 2007 Survey of Motor and Sail Powered Vessels*, préparé pour Parcs Canada, Sidney, Colombie-Britannique, 2009.

GREEN, R.N. *Terrestrial Ecosystem Mapping of the Southern Gulf Islands*, B. A. Blackwell and Associates Ltd., North Vancouver, 2007.

HARBO, R.M. *Shells & Shellfish of the Pacific Northwest*, Harbour Publishing, Madeira Park, Colombie-Britannique, 1997, 270 p. cité dans AGENCE PARCS CANADA. Réserve de parc national du Canada Pacific Rim : *Rapport sur l'état du parc 2008, recueil technique*, compilé et rédigé par Y. Zharikov, 2008.

ISLANDS TRUST. *Measuring Our Progress*. Islands Trust, Victoria, 2003.

KELLY, M.E. *An Initial Tourism Planning Strategy for the Islands Trust Area*. Islands Trust, Victoria, 2006.

MCDADE, G. *Report of the Special Advisor: Public Consultation on the Proposed National Park Reserve in the Southern Gulf Islands*, Parcs Canada, Sidney, Colombie-Britannique, 2000.

MINISTRE FÉDÉRAL DU PATRIMOINE CANADIEN, MINISTRE DE LA GESTION DES RESSOURCES DURABLES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE et MINISTRE DE LA PROTECTION DE L'EAU, DE LA TERRE ET DE L'AIR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE. *Memorandum of Agreement Respecting the Establishment of a National Park Reserve of Canada in the Gulf Islands of British Columbia*, Victoria, 2003.

PARCS CANADA. *Plan conceptuel pour la création d'une réserve du parc national dans le sud des Îles du Golfe de la Colombie-Britannique*, Victoria, Parcs Canada, 2000.

PARCS CANADA. *Gulf Islands National Park Reserve 2005 Survey of Visitors and Residents*, Victoria, Parcs Canada (Unité des sciences sociales, Centre de services de l'Ouest et du Nord), 2005.

PARCS CANADA. *Réserve de parc national des Îles-Gulf, Lignes directrices provisoires de gestion*, Ottawa, Parcs Canada, 2006.

PARCS CANADA. *Gulf Islands National Park Reserve 2006 Survey of Visitors. A Survey of Patterns of Visitor Users of Gulf Islands National Park Reserve Properties*, Victoria, Parcs Canada (Unité des sciences sociales, Centre de services de l'Ouest et du Nord), 2007.

PARCS CANADA. *Guide de la planification de la gestion, Parcs Canada*, Ottawa, Parcs Canada, 2008.

PARCS CANADA. *Rapport au Parlement*, Ottawa, Parcs Canada, 2008b.

PARCS CANADA. *Vision de l'Agence Parcs Canada*, Ottawa, Ontario, 2009.

PATRIMOINE CANADIEN. PARCS CANADA. *Identification of Representative Natural Areas in the Strait of Georgia Lowlands (Natural Region 2) Final Report*, Ottawa, Area Identification Section, Direction du réseau des parcs nationaux, 1993.

ROBINSON, C. *Coastal Health Assessment Program (CHAP) for Gulf Islands National Park Reserve of Canada*, document non publié préparé pour le Rapport sur l'état du parc, réserve de parc national des Îles-Gulf, Sidney, Colombie-Britannique, 2009.

SHORT, F.T., E.W. KOCH, J.C. CREED, K.M. MAGALHAES, E. FERNANDEZ et J.L. GAECKLE. « *SeagrassNet monitoring across the Americas: case studies of seagrass decline* », *Marine Ecology*, vol. 27, 2006, p. 277-289.

WALKER, I.J., et B. CUMMING. *Coastal Geoindicators Monitoring Program for Climate Change & Coastal Erosion in Gulf Islands National Park Reserve*, texte non publié préparé pour Parcs Canada, réserve de parc national des Îles-Gulf, Sidney, Colombie-Britannique, 2007.

www-sci.pac.dfo-mpo.gc.ca

11

Glossaire

Arrière-pays : Zones d'un parc où les installations touristiques sont absentes ou rudimentaires et où les visiteurs veulent faire l'expérience de la nature sauvage.

Avant-pays : Zones d'un parc où la quantité d'installations touristiques est accrue et où ces installations sont plus complètes (terrains de camping, grandes aires de fréquentation diurnes).

Bandes biologiques : Assemblages d'espèces côtières observées ayant une couleur caractéristique et vivant entre les points de marée haute et de marée basse.

Biomasse : Masse des organismes biologiques vivants dans une zone ou un écosystème donné à un moment précis. Les microorganismes, les plantes et les animaux peuvent être inclus dans la biomasse.

Bivalves : Mollusques munis d'une coquille de deux pièces réunies par une charnière. Le terme fait référence aux myes et aux huîtres en ce qui concerne le travail de surveillance dans la réserve de parc national.

Données en sciences sociales : Mesures scientifiques des dimensions proprement humaines, par exemple les besoins des visiteurs et des citoyens en général, les attentes des visiteurs, la demande des diverses activités possibles dans les parcs, les comportements et les choix dans les parcs, la communication, les répercussions économiques et sociales, les tendances sociales et les données démographiques.

Échouerie : Endroit hors de l'eau où vont se reposer les phoques et les lions de mer (souvent des îlots ou des récifs).

Écosystème élargi du parc : Région ou sous-région entourant un parc qui détermine le contexte écologique du parc (la zone centrale, dans le cas de la réserve de parc national).

Écotourisme : Exploration de régions naturelles faite de manière responsable en vue de préserver l'environnement et d'accroître le bien-être des populations locales.

Éducation du public et diffusion externe : Interventions informatives auprès de publics cibles à l'extérieur du parc (c'est-à-dire qu'elles sont effectuées à l'extérieur des limites du parc ou qu'elles ciblent les citoyens en général ou un groupe défini qui ne visite pas le parc au moment où elles sont réalisées).

Énoncé des valeurs liées aux ressources culturelles : Document de Parcs Canada exposant les éléments culturels patrimoniaux (y compris les ouvrages), les paysages et les objets situés dans un parc ou associés à un parc considérés comme représentatifs ou particulièrement importants et décrivant les valeurs liées à ces éléments, à ces paysages et à ces objets.

Géocachette : Chasse au trésor technologique dans laquelle les participants sont équipés d'un appareil connecté au système mondial de localisation (GPS) qui leur permet de connaître leur emplacement en tout temps grâce au traitement de signaux par satellite. Le but du jeu consiste à trouver des contenants, appelés géocaches, installés un peu partout, ce après quoi les participants peuvent faire part de leur expérience en ligne.

Image de marque : Tout ce qu'une organisation ou une entreprise représente aux yeux de ses clients et de la population en général et ce que fait cette organisation ou cette entreprise pour se faire aimer et faire accroître l'intérêt pour ses programmes et ses services. L'image de marque ne se limite pas au nom et au logo : c'est aussi les réflexions et les émotions suscitées chez les gens qui voient, entendent ou se remémorent des choses sur l'organisation ou l'entreprise.

Infratidal : Se dit des zones qui se trouvent sous la démarcation de la marée basse et qui demeurent donc couvertes par l'eau en tout temps.

Intégrité écologique : État jugé caractéristique de la région naturelle dont il fait partie et qui sera vraisemblablement maintenu, notamment les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques ainsi que le rythme des changements et le maintien des processus écologiques.

Interprétation non personnalisée : Mode d'interprétation du patrimoine naturel et culturel du parc sans intervention humaine (panneaux, publications et autres supports similaires).

Intertidal : Se dit de l'espace côtier exposé à marée basse et couvert à marée haute.

Intervenants : Personnes ou groupe ayant un intérêt tout particulier pour un parc et la manière dont est géré ce dernier (on parle aussi de « groupe d'intérêt »). Parmi les intervenants possibles, on compte, entre autres, les collectivités locales, les utilisateurs du parc, les organisations non gouvernementales, les administrations publiques et les établissements universitaires.

Invertébrés : Animaux dépourvus de squelette.

Mise en valeur du patrimoine : Terme utilisé par Parcs Canada comme synonyme d'« interprétation » et signifiant les efforts déployés pour faire comprendre le patrimoine naturel et culturel d'un parc ou d'un site.

Offices de commercialisation touristique : Entité ou société faisant la promotion d'une destination touristique pour y accroître le nombre de visiteurs. L'office de commercialisation touristique assure la mise en valeur à long terme d'une destination et concentre ses énergies sur les ventes aux congrès, la commercialisation touristique et les services.

Patrimoine culturel : Témoins tangibles et intangibles de générations passées et de leur relation avec leur environnement.

Riverain : Qui est relatif aux rivières, aux ruisseaux et aux autres cours d'eau similaires.

Stratégie de gestion des ressources culturelles : Document de Parcs Canada établissant l'orientation générale (objectifs) ainsi que les cibles à atteindre et les mesures proposées pour la protection et la gestion d'éléments significatifs ou représentatifs du patrimoine culturel du parc.

Terres submergées adjacentes : Fonds marins et colonnes d'eau au large des terres de la réserve de parc national légués par la Colombie-Britannique au gouvernement fédéral. Les terres submergées adjacentes comprennent généralement les fonds marins et les eaux jusqu'à 200 m au large des côtes à partir de la démarcation de la marée haute, mais il y a quelques exceptions où on va jusqu'à 400 m au large d'anciens parcs provinciaux maintenant à l'intérieur de la réserve de parc national.

Vertébrés : Animaux pourvus d'une colonne vertébrale ou de vertèbres.

Visiteur (touriste) : Personne qui pénètre dans un endroit protégé à des fins récréatives, instructives ou culturelles.

Zone biogéoclimatique : Zone géographique à macroclimat relativement uniforme caractérisée par une mosaïque de plantes, de sols et, à un moindre degré, d'animaux intimement liés à ce climat.

12

Annexes

ANNEXE 1 : ÉTAT DE LA SITUATION POUR LES PREMIÈRES NATIONS

Première nation et population inscrite (2005-2006)	Reven- dique les droits des peuples Autoch- tones	Reven- dique les droits conférés par les traités de Douglas	Affiliation (voir notes en dessous du tableau)	État du processus de traité de la CTCB	Ententes de coopération avec Parcs Canada
1. Première nation de Tsawout 671	✓	✓			En attente
2. Bande de Tsartlip 850	✓	✓			En attente
3. Bande de Pauquachin 344	✓	✓			En attente
4. Bande de Semiahmoo 76	✓				
5. Bande de Tseycum 137	✓	✓			✓
6. Première nation T'Sou-ke 207	✓		TTA*	EP*	
7. Bande Scia'new (Beecher Bay) 223	✓	✓	TTA	EP	
8. Première nation de Malahat 251	✓	✓	TTA	EP	
9. Première nation de Songhees 459	✓	✓	TTA	EP	
10. Première nation de Snaw-Naw-As (Nanoose) 211	✓		TTA	EP	
11. Bande d'Esquimalt 222	✓	✓			
12. Première nation Snuneymuxw 1379	✓	✓		EP	
13. Bande des Cowichans 3 940	✓		HTG*	EP	✓
14. Première nation des Chemainus 1093	✓		HTG	EP	✓
15. Première nation du lac Cowichan 15	✓		HTG	EP	✓
16. Bande d'Halalt 202	✓		HTG	EP	✓
17. Bande de Lyackson 180	✓		HTG	EP	✓
18. Bande de Penelakut 794	✓		HTG	EP	✓
19. Première nation de Tsawwassen 233	Droits conférés par traité			Mise en œuvre	En attente
Total estimé : 11 487					

*HTG = Groupe du Traité des Hul'qumi'nums; TTA = Association du Traité des Te'mexws; EP = Entente de principe

ANNEXE 2 : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL

Espèces visées par la <i>Loi sur les espèces en péril</i> dont on a aucune preuve de présence permanente ou temporaire dans la réserve de parc national mais qu'on pourrait apercevoir dans la réserve ou qui y présente un potentiel de rétablissement et pour lesquelles Parcs Canada est l'organisme responsable		
Autour des palombes (<i>Acipiter gentiles</i> ssp. <i>Laingi</i>)	Animal	<i>Loi sur les espèces en péril</i> : Menacée
Castilléjie dorée (<i>Castilleja levisecta</i>)	Plante	<i>Loi sur les espèces en péril</i> : En voie de disparition
Grand silène de Scouler (<i>Silene scouleri</i> ssp. <i>Grandis</i>)	Plante	<i>Loi sur les espèces en péril</i> : En voie de disparition
Espèces visées par la <i>Loi sur les espèces en péril</i> dont on a aucune preuve de présence permanente ou temporaire dans la réserve de parc national mais qu'on pourrait apercevoir dans la réserve ou qui y présente un potentiel de rétablissement et pour lesquelles Parcs Canada est un organisme participant		
Alouette hausse-col (<i>Eremophila alpestris</i> ssp. <i>strigata</i>)	Animal	<i>Loi sur les espèces en péril</i> : En voie de disparition C.-B. : Liste rouge
Bocaccio (<i>Sebastes paucispinis</i>)	Animal	<i>Loi sur les espèces en péril</i> : Menacée
Crapaud de l'Ouest (<i>Bufo boreas</i>)	Animal	<i>Loi sur les espèces en péril</i> : Préoccupante
Loutre de mer (<i>Enhydra lutris</i>)	Animal	<i>Loi sur les espèces en péril</i> : Menacée
Noctuelle de l'abronie (<i>Copablepharon fuscum</i>)	Animal	<i>Loi sur les espèces en péril</i> : En voie de disparition C.-B. : Liste rouge
Espèces considérées en péril par les autorités provinciales dont on a la preuve de présence dans la réserve de parc national et qui ne sont pas encore répertoriées dans la <i>Loi sur les espèces en péril</i>		
Abronie à feuilles larges (<i>Abronia latifolia</i>)	Plante	C.-B. : Liste bleue
Ail de Geyer (<i>Allium geeyer</i>)	Plante	C.-B. : Liste bleue
Plagiobothryde délicate (<i>Plagiobothrys tenellus</i>)	Plante	C.-B. : Liste rouge
Tillée dressée (<i>Crassula connata</i>)	Plante	C.-B. : Liste rouge
Torilis de Californie (<i>Yabea microcarpa</i>)	Plante	C.-B. : Liste rouge
Espèces considérées en péril par les autorités provinciales dont on n'a aucune preuve de présence dans la réserve de parc national mais qu'on pourrait apercevoir dans la réserve ou qui y présente un potentiel de rétablissement		
Gléhnne à fruits lisses (<i>Glehnia littoralis</i>)	Plante	C.-B. : Liste bleue

ANNEXE 3 : PARTENAIRES DANS L'ÉDUCATION DU PUBLIC ET LA DIFFUSION EXTERNE

BC Ferries	<ul style="list-style-type: none"> • Naturalistes côtiers • Affiches à bord
L'école Pender Island	<ul style="list-style-type: none"> • Données de la station météorologique en temps réel accessibles sur le Web
Groupe du Traité des Hul'qumi'nums	<ul style="list-style-type: none"> • Programme sur les espèces en péril dans les écoles des Hul'qumi'nums
Équipe de Parcs Canada responsable de l'étude de faisabilité du projet d'aire marine nationale de conservation du Détroit-de-Georgia-Sud	<ul style="list-style-type: none"> • Kiosques mixtes lors d'activités communautaires et salons à l'intention des consommateurs • Plans de cours sur la conservation en milieu marin (versions préliminaires seulement)
BC Green Building Council/Larry McFarland Architects	<ul style="list-style-type: none"> • Renseignements sur la certification platine LEED du Centre des opérations de Sidney présentés dans diverses publications et des sites Web, visites de bâtiments
Shaw Cable	<ul style="list-style-type: none"> • Reportages réalisés chaque année avec l'aide de la chaîne communautaire du câble Shaw de Victoria portant sur divers sujets gravitant autour de la recherche scientifique, de la culture et de témoignages de visiteurs.
Centre de services de l'Ouest canadien de Parcs Canada	<ul style="list-style-type: none"> • Programme sur les espèces en péril dans les écoles du HTG et des îles Gulf
Équipe pour le rétablissement de l'écosystème du chêne de Garry	<ul style="list-style-type: none"> • Manuel <i>The Garry Oak Gardner's Handbook</i>, ateliers
Gulf Islands Centre for Ecological Learning (GICEL)	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes mixtes pour les jeunes
Saturna Ecological Education Centre (SEEC)	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes mixtes pour les jeunes
Harbour Air Seaplanes	<ul style="list-style-type: none"> • Cartes géographiques sur les documents d'information
Pender Islands Conservancy Association	<ul style="list-style-type: none"> • Programme des naturalistes en herbe
SeaChange Marine Conservation Society	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux milieux marins, conservation de la zostère
Société royale d'astronomie du Canada	<ul style="list-style-type: none"> • Observation d'étoiles
Mountain Equipment Co-op	<ul style="list-style-type: none"> • Conférenciers
Bibliothèque publique de Vancouver	<ul style="list-style-type: none"> • Conférenciers
Service hydrographique du Canada	<ul style="list-style-type: none"> • Renseignements sur le parc dans les cartes marines

ANNEXE 4 : EXEMPLES DE RELATIONS AVEC LES INTERVENANTS MOBILISÉS

INTERVENANT	OBJET DE LA RELATION : sensibilisation, soutien, influence, engagement	ANNÉE DE DÉBUT ET ÉTAT	OBJECTIFS	SECTIONS RESPONSABLES DE LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL AYANT SOLlicité L'INTERVENANT	MOYENS ADOPTÉS POUR SOLlicitER SON ENGAGEMENT	RÉALISATIONS
INTERVENANTS : ENTITÉS LOCALES						
Services d'incendie des îles Pender, Mayne et Saturna	Influence et engagement (pour des raisons pratiques liées aux incendies)	En cours depuis 2004	4 objectifs : Partager la planification des activités de gestion liées aux incendies; établir un protocole d'entente avec chaque service; collaborer pour dispenser des formations; partager des ressources (équipement)	Conservation des ressources	Une à trois réunions par année, au moins une formation de la réserve de parc national par année	4 réalisations : Planification partagée des activités de gestion liées aux incendies; protocole d'entente avec chaque service établi; collaboration pour dispenser des formations; partage des ressources (équipement)
Comité de liaison entre l'île Saturna et Parcs Canada	Sensibilisation, soutien, influence	En cours depuis 2003	5 objectifs : Communiquer des informations et s'entretenir sur les questions d'intérêt mutuel; informer la population sur les projets de la réserve de parc national; faire accroître l'aide accordée à la réserve de parc national; accroître les occasions de se faire entendre; tirer parti du comité pour obtenir les commentaires sur les évaluations environnementales d'impact qui concernent l'île	Élaboration du plan directeur, conservation des ressources, installations touristiques, directeur	Deux réunions par année	5 réalisations : Nouvelles de la réserve de parc national et des groupes communautaires à chaque réunion; entretien sur les questions d'intérêt mutuel à chaque réunion; représentants des groupes au courant des projets de la réserve de parc national; commentaires issus des réunions du comité pris en considération par la réserve de parc national; commentaires individuels de certains membres plutôt que du groupe dans son ensemble
Gardiens des cours d'eau de l'île Saturna	Engagement	En cours depuis 2003	5 objectifs : Établir une relation entre le groupe local, le MPO et la réserve de parc national; restaurer le ruisseau Lyall; continuer d'accroître la population de saumon dans le ruisseau Lyall; faire des exposés aux groupes emmenés sur place par la réserve de parc national; inciter le groupe à participer à la création des supports d'interprétation	Conservation des ressources	Travail sur le terrain (réalisation du projet)	4 réalisations : Établissement d'une relation; réalisation d'un important projet de restauration pour le ruisseau Lyall; amélioration constante de la population de saumon; exposés sur place pour les employés du centre de services, le HTG et divers participants aux excursions sur le terrain

INTERVENANT	OBJET DE LA RELATION : sensibilisation, soutien, influence, engagement	ANNÉE DE DÉBUT ET ÉTAT	OBJECTIFS	SECTIONS RESPONSABLES DE LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL AYANT SOLlicité L'INTERVENANT	MOYENS ADOPTÉS POUR SOLlicitER SON ENGAGEMENT	RÉALISATIONS
Saturna Island Tourism Association	Soutien	En cours depuis 2003	<p>6 objectifs : Mieux faire connaître le mandat du parc; suggérer des idées de projets et de solutions aux problèmes de nature touristique; appuyer les projets locaux de l'association; consulter l'association à titre de propriétaire foncier et de personne morale sur l'île Saturna; encourager l'association à contribuer aux projets de la réserve de parc national; élaborer une stratégie touristique coordonnée</p>	Relations externes	Participation aux réunions mensuelles de l'association avant et pendant la saison forte; aide à l'association pour la production d'une brochure touristique sur l'île Saturna contenant de l'information sur la réserve de parc national	<p>5 réalisations : Partage avec l'association d'information provenant d'activités touristiques de haut calibre; contribution à la création de la brochure pour 5 ans; inclusion de renseignements sur la réserve de parc national dans la brochure; participation de l'association au comité de liaison avec le parc; établissement d'un kiosque d'information collectif à l'extérieur du bureau du parc et du pavillon récréatif communautaire</p>
Saturna Island Heritage Committee	Engagement	En cours depuis 2007	<p>4 objectifs : Restaurer et utiliser le bâtiment de la réserve de parc national pour en faire un centre touristique sur le patrimoine de l'île Saturna (volonté du groupe local); assurer le respect des exigences de l'Agence concernant la restauration et l'utilisation du bâtiment (volonté de la réserve de parc national); faire du groupe un allié pour promouvoir le mandat de la réserve et diffuser de l'information à son sujet; considérer le groupe comme un intervenant de premier plan pour les projets mis sur pied à cet endroit</p>	Gestion du patrimoine culturel, étude d'impact, gestion des biens	Permis d'occupation, courriels, réunions et contrôle occasionnels sur place	<p>2 réalisations : Restauration extérieure terminée (nouveau toit, remplacement des fenêtres, élimination de la peinture au plomb, nouvelle peinture) et intérieur en cours; respect des exigences de l'Agence</p>

INTERVENANT	OBJET DE LA RELATION : sensibilisation, soutien, influence, engagement	ANNÉE DE DÉBUT ET ÉTAT	OBJECTIFS	SECTIONS RESPONSABLES DE LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL AYANT SOLlicité L'INTERVENANT	MOYENS ADOPTÉS POUR SOLlicitER SON ENGAGEMENT	RÉALISATIONS
Centre de villégiature et marina Poets Cove	Sensibilisation, soutien, influence	2005 à 2007	<p>7 objectifs : Établir une relation; prendre des contacts régulièrement; obtenir des responsables des données sur leur utilisation de l'eau provenant de la réserve de parc national; encourager la conservation de l'eau; encourager une bonne utilisation de la part des visiteurs; informer les responsables et les visiteurs des valeurs du parc; obtenir les permis nécessaires aux activités du centre et de la marina dans la réserve</p>	Conservation des ressources, installations touristiques, communications, élaboration du plan directeur	1 à 2 réunions au centre de villégiature, a offert des programmes d'interprétation spéciaux pour ses clients sur place	<p>5 réalisations : Relation établie; meilleure connaissance les uns des autres; réseautage pendant deux ans et demi; réception des données au moment voulu; mise en œuvre par le centre de certaines mesures de conservation de l'eau (plusieurs des objectifs atteints au moment opportun pendant la relation)</p>
Chambre de commerce de la péninsule Saanich	Sensibilisation, soutien	En cours depuis 2004	<p>2 objectifs : Établir une relation et informer la chambre de commerce sur la réserve de parc national; élaborer une stratégie touristique coordonnée</p>	Relations externes	Communication de renseignements sur le parc chaque année; orientation des employés concernant la réserve de parc national; participation à l'assemblée générale annuelle; participation aux événements de réseautage à quelques mois d'intervalle	<p>3 réalisations : Diffusion d'une annonce dans la publication de la chambre de commerce chaque année; insertion d'un article sur le parc dans la publication de la chambre de commerce chaque année; orientation aux employés du centre d'information aux visiteurs chaque année</p>
Sallias Forest Strata Corporation	Sensibilisation, soutien, engagement pour des raisons pratiques, élimination de daims introduits, une population hyperabondante	En cours depuis 2005	<p>2 objectifs : Responsables informés sur le changement de statut de parc provincial à réserve de parc national; élaboration d'un programme collectif pour trouver une solution concernant les daims</p>	Conservation des ressources	Collaboration au travail de capture d'animaux vivants et au programme d'élimination avec les propriétaires fonciers (SFC); contribution à l'élaboration du programme de suivi après le travail d'élimination des daims	<p>2 réalisations : Tous les objectifs atteints.</p>
Anacortes Island Chamber of Commerce (États-Unis)	Sensibilisation, soutien	En cours depuis 2006	<p>2 objectifs : Faire connaître la réserve de parc national; demander à la chambre de commerce de distribuer de l'information sur le parc à ses membres qui vont à Sidney et à la réserve de parc national</p>	Relations externes	Présentation annuelle au conseil d'administration de la chambre de commerce, communication de renseignements sur la réserve de parc national aux fins de distribution	<p>2 réalisations : Établissement d'une relation par téléphone et par des réunions et communication de renseignements sur la réserve de parc national aux responsables chaque année avant la saison; distribution, par la chambre de commerce, d'informations aux visiteurs du parc</p>

INTERVENANT	OBJET DE LA RELATION : sensibilisation, soutien, influence, engagement	ANNÉE DE DÉBUT ET ÉTAT	OBJECTIFS	SECTIONS RESPONSABLES DE LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL AYANT SOLlicité L'INTERVENANT	MOYENS ADOPTÉS POUR SOLlicitER SON ENGAGEMENT	RÉALISATIONS
INTERVENANTS : GROUPES D'UTILISATEURS						
Council of British Columbia Yacht Clubs	Sensibilisation, soutien, influence	Avant la création du parc en 2003	3 objectifs : Faire connaître Parcs Canada et la réserve de parc national et comment nous différons de BC Parks; obtenir du soutien au moyen d'une relation de travail dynamique axée sur les aspects relatifs à la navigation dans la planification et la gestion du parc; offrir des possibilités d'influencer le processus décisionnel pour les aspects de la réserve de parc national liés à la navigation	Directeur, élaboration du plan directeur	Formation d'un groupe de travail avant la création du parc pour parler des enjeux en cours; présentation lors de leur congrès annuel depuis 2003; formation d'un nouveau groupe de travail composé de 4 membres du CBCYC et de 3 employés du parc (directeur, planification, installations touristiques) après l'établissement du parc; demande de participation aux principaux projets de planification (plans de la région, par exemple) à titre d'intervenant de premier plan	3 réalisations : Établissement d'une relation au moyen de présentations lors des congrès annuels du CBCYC; soutien obtenu par la création d'un groupe de travail qui se réunit une à deux fois par année; contribution très utile du club sur la navigation en mer et collaboration aux projets de planification
Deux clubs de voile offrant le programme des hôtes marins : Royal Victoria Yacht Club et Sidney North Saanich Yacht Club	Sensibilisation, soutien, engagement	Avant la création du parc et nouvelle relation en 2006	1 objectif : Établir et maintenir un programme des hôtes marins bénévoles avec l'aide des clubs de voile	Installations touristiques (directeur), relations externes	Orientation; visites éclair de la flotte où sera mis en œuvre le programme; activité de remerciement après la saison	2 réalisations : Bonne relation de travail soutenue avec le Royal Victoria Yacht Club; établissement d'un nouveau programme de bénévolat en 2006 au Sidney North Saanich Yacht Club
Titulaires de permis d'exploitation d'entreprise	Sensibilisation, soutien, engagement	En cours depuis 2003	1 objectif : Application des nouvelles exigences liées aux permis pour la réserve de parc national	Installations touristiques (directeur), aide des relations externes	Réunion de consultation au début pour recueillir les commentaires puis communication par courriel	Réalisations : 10 permis d'exploitation d'entreprise accordés en 2004, 6 en 2005, 18 en 2006, 20 en 2007 et 19 en 2008
INTERVENANTS : ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES						
Georgia Basin Ecological Assessment and Restoration Society (GBEARS)	Sensibilisation, soutien, engagement	En cours depuis 2006	3 objectifs : Faire participer la réserve de parc national au programme pour favoriser la nidification de l'hirondelle noire; solliciter, de la part de la société, l'aide de la réserve de parc national (embarcations et navigateurs) pour l'observation des nichoirs; relation soutenue pour le rétablissement de la population d'hirondelle noire	Conservation des ressources à la demande de la société	Participation directe au programme de la société; expansion du programme à la réserve de parc national	3 réalisations : Aide à la société deux fois par année pour ce qui est du travail de contrôle des nichoirs; installation de 21 nichoirs dans le parc; entretiens réguliers avec la société concernant les résultats des observations

INTERVENANT	OBJET DE LA RELATION : sensibilisation, soutien, influence, engagement	ANNÉE DE DÉBUT ET ÉTAT	OBJECTIFS	SECTIONS RESPONSABLES DE LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL AYANT SOLlicité L'INTERVENANT	MOYENS ADOPTÉS POUR SOLlicitER SON ENGAGEMENT	RÉALISATIONS
Pacific Wildlife Foundation	Soutien et engagement	En cours depuis 2005	<p>4 objectifs : Fournir les renseignements relatifs à l'étude des oiseaux nicheurs à la fondation afin qu'elle les inclue dans l'atlas des oiseaux nicheurs de la Colombie-Britannique; collaboration pour le rapport sur l'état de l'huître de Bachman dans la mer Salish à publier et à utiliser lors de conférences; dresser une liste des espèces marines en péril (objectif futur de contribution accrue à la flèche Sidney)</p>	Conservation des ressources	Formation du groupe de travail sur l'huître de Bachman en 2006; entretiens réguliers par téléphone; réunions; travail sur le terrain et projets de recherche; publication	<p>3 réalisations : Atlas sur les oiseaux nicheurs en production (projet de 2 ans); projet sur l'huître de Bachman terminé et archivé; projet sur les espèces marines en péril en cours</p>
Tourism Vancouver Island	Sensibilisation, soutien	En cours depuis 2005	<p>2 objectifs : Fournir des renseignements sur la réserve de parc national aux fins de distribution; collaborer à la production des publications de l'organisation (vérifications des faits sur le parc)</p>	Relations externes	Conversations par courriel ou téléphone au besoin	<p>2 réalisations : Tous les objectifs atteints</p>
Gulf Islands Centre for Ecological Learning	Soutien	2004	<p>2 objectifs : Exploiter l'appartenance de la baie Bennett à la réserve de parc national pour y faire un site de camp d'été (objectif du centre); se faire partenaire dans les projets de mise en valeur et de conservation du patrimoine, particulièrement auprès des jeunes et des populations locales; présenter la réserve de parc national aux jeunes des camps d'été (quatre étés); produire une vidéo comprenant une entrevue avec le directeur du parc et l'interprète en chef sur l'aide offerte au GICEL par la réserve de parc national</p>	Installations touristiques, communications	Conversations par téléphone et courriel; permis d'utilisation du parc pour le camp; présentations sur la réserve de parc national aux jeunes du GICEL	<p>4 réalisations : Permis délivré pour le camp; projet communautaire organisé par le GICEL pour l'élimination du genêt à balais à la baie Bennett; présentations sur la réserve de parc national aux camps du GICEL (quatre étés); vidéo produite avec entrevue du directeur de la réserve de parc national et l'interprète en chef sur l'aide offerte par la réserve de parc national au GICEL</p>

INTERVENANT	OBJET DE LA RELATION : sensibilisation, soutien, influence, engagement	ANNÉE DE DÉBUT ET ÉTAT	OBJECTIFS	SECTIONS RESPONSABLES DE LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL AYANT SOLlicité L'INTERVENANT	MOYENS ADOPTÉS POUR SOLlicitER SON ENGAGEMENT	RÉALISATIONS
Marine Ecology Centre (Shaw Ocean Discovery Centre)	Soutien et engagement	2005	3 objectifs : Obtenir leur soutien et leur demander de donner des formations aux interprètes de la réserve de parc national; leur demander leur avis pour la rédaction et la modification du plan de cours (2006); déterminer s'il y a moyen de collaborer pour offrir les programmes d'interprétation	Communications	Réunions, appels téléphoniques	Relation de travail établie et soutenue
Coast Salish Employment and Training Society (CSETS)	Raisons pratiques : fournir de l'aide dans la recherche de candidats de Premières nations désirant postuler pour les offres d'emploi dans la réserve de parc national	En cours depuis 2005	2 objectifs : Demander de l'aide à la société pour former une équipe d'archéologie autochtone qui collaborera avec les archéologues de Parcs Canada; lui demander de l'aide pour distribuer les offres d'emploi et de donner un coup de main aux Premières nations qui veulent poser leur candidature pour les offres d'emploi	Programme des Premières nations	Réunions, appels téléphoniques	2 réalisations : Deux objectifs atteints; on a fait appel à la société pour informer les candidats potentiels de quatre Premières nations aux offres d'emploi qui les concernent
INTERVENANTS : GOUVERNEMENT						
Gendarmerie royale du Canada (GRC)	Sensibilisation et influence, raisons pratiques : partage des tâches liées à l'application de la loi	En cours depuis 2004	3 objectifs : Répartir les champs de compétence et les pouvoirs; demander à la GRC de faire respecter les règlements du parc (2007-2008); discuter des questions communes relatives à l'application des règlements	Conservation des ressources	Réunions régulières	4 réalisations : Tous les objectifs atteints et aménagement d'un espace de quai pour le bateau de la GRC au bureau de la réserve de parc national et le réapprovisionnement en carburant marin du bateau.
Garde côtière canadienne	Sensibilisation, soutien, engagement	En cours depuis 2004	3 objectifs : Favoriser le réseautage; collaborer pour les opérations de sauvetage; familiariser la Garde côtière avec notre capacité, notre savoir-faire et nos responsabilités	Conservation des ressources	Au moins une réunion par année par l'intermédiaire du comité d'opérations marines (Pacifique); rencontres régulières avec les employés	3 réalisations : Trois objectifs atteints

INTERVENANT	OBJET DE LA RELATION : sensibilisation, soutien, influence, engagement	ANNÉE DE DÉBUT ET ÉTAT	OBJECTIFS	SECTIONS RESPONSABLES DE LA RÉSERVE DE PARC NATIONAL AYANT SOLlicitÉ L'INTERVENANT	MOYENS ADOPTÉS POUR SOLlicitER SON ENGAGEMENT	RÉALISATIONS
Équipe de recherche et de sauvetage de la région sud des îles Gulf	Engagement, raisons pratiques : collaboration pour la recherche et le sauvetage de personnes	En cours depuis 2006	2 objectifs : Formations communes et collaboration pour les opérations de secours au besoin 6 objectifs : Communiquer les priorités en matière d'application des règlements; partager la planification de la récolte traditionnelle des Premières nations; faire connaître les intérêts en matière de contrôle des mammifères marins et les interventions; établir une relation maintenant que Parcs Canada a une présence dans la région; faire connaître les priorités en matière de pétrole et les interventions; partager l'information (surtout concernant la pêche commerciale dans le parc national)	Conservation des ressources	Formations communes, réunions au besoin	2 réalisations : Formations communes suivies, objectifs atteints sur le plan fonctionnel 5 réalisations : Relation établie; occasions régulières de réseautage au besoin; collaboration lors du naufrage du <i>Robertson II</i> ; collaboration sur la planification de la gestion des déversements de pétrole; adhésion pour Parcs Canada au réseau d'intervention pour les mammifères marins
Pêches et Océans Canada (MPO)	Sensibilisation, soutien, raisons pratiques	En cours depuis 2004		Conservation des ressources	Réunions régulières (tous les trois à quatre mois) en 2004-2005; participation aux réunions du secteur de la pêche commerciale pendant un an ou deux	
Service canadien de la faune (Environnement Canada)	Engagement pour des raisons pratiques : populations marines, déversements de pétrole	En cours depuis 2004	3 objectifs : Assurer une coordination en cas de déversement de pétrole; communiquer les données sur les oiseaux et les enjeux relatifs aux oiseaux migratoires; créer un atlas sur les oiseaux aquatiques de la Colombie-Britannique (en compagnie d'autres partenaires aussi)	Conservation des ressources	Réunions, visites sur le terrain	1 réalisation : Données communiquées
Parcs du District régional de la capitale	Soutien et engagement	Avant 2003 et toujours en cours	3 objectifs : Communiquer des renseignements; discuter de questions d'intérêt commun; déterminer les diverses possibilités de réseau ou créer un réseau d'aires protégées	Installations touristiques, élaboration du plan directeur	Communications régulières (téléphone/courriel), réunions, partage d'information	3 réalisations : Maintien d'une relation de travail efficace; réunions régulières d'une à deux fois par année; rencontre lors des séances d'intérêts communs; aide mutuelle au besoin; communication d'information sur l'élaboration du plan directeur et l'exploitation

INTERVENANT	OBJET DE LA RELATION : sensibilisation, soutien, influence, engagement	ANNÉE DE DEBUT ET ÉTAT	OBJECTIFS	SECTIONS RESPONSABLES DE LA réserve de parc national AYANT SOLlicité L'INTERVENANT	MOYENS ADOPTÉS POUR SOLlicitER SON ENGAGEMENT	RÉALISATIONS
INTERVENANTS : AUTRES						
Conseil consultatif du parc	Sensibilisation, soutien, influence, engagement	En cours depuis 2004	<p>4 objectifs : Faire mieux connaître la réserve de parc national et son mandat aux membres du CCP; solliciter le CCP pour l'élaboration et la recommandation des Lignes directrices provisoires de gestion; donner l'occasion de contribuer aux projets de nature stratégique pour le parc; faire participer le CCP à l'élaboration et à la recommandation du plan directeur; donner au CCP l'occasion de souligner des questions d'importance pour les collectivités locales et les citoyens en général</p>	Élaboration du plan directeur	Réunions trimestrielles; présentations lors des réunions de diverses sections de la réserve de parc national décrivant ce qu'elles font et les projets en cours; visites dans les diverses zones du parc; conseils pour les projets de demandes de commentaires et de planification; assistance par certains membres du CCP aux activités communautaires et organisées par des intervenants pour l'élaboration du plan directeur	<p>4 réalisations : Conseils et recommandations du CCP sur les Lignes directrices; questions soulevées par le CCP à plusieurs occasions; participation de quelques membres du CCP aux ateliers sur les Lignes directrices ou l'élaboration des plans de secteur; trois visites sur le terrain au cours des cinq années</p>
Descendants hawaïens	Soutien et engagement	2003 et 2008 et toujours en cours	<p>3 objectifs : Célébrer les 100 ans de la maison Maria Mahoi sur l'île Russell (2003); établir un programme d'accueil à la maison Māhōi (2008); mettre sur pied un projet de récits oraux avec les descendants hawaïens; accroître le soutien à la réserve de parc national par la réfection de la maison</p>	Directeur, communications, gestion du patrimoine culturel	Activité spéciale organisée par la réserve de parc national; programme d'accueil du parc	Célébration du centenaire et rassemblement de famille sur l'île Russell en 2003; création d'un programme d'accueil qui a débuté à l'été 2009; récits oraux prévus pour l'exercice financier 2009-2010

ANNEXE 5 : PARTENARIATS POUR LE PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE DU VISITEUR

Le tableau ci-dessous résume les types de partenariats conclus et les groupes avec lesquels ils ont été établis.

Exploitants des installations du parc	<ul style="list-style-type: none"> • Prélèvement des droits, renseignements aux visiteurs, entretien quotidien, prévention
Saturna Island Tourism Association	<ul style="list-style-type: none"> • Kiosque collectif d'information touristique, brochure sur l'île Saturna, accord de contribution
Pender Islands Museum Society	<ul style="list-style-type: none"> • Activités spéciales organisées conjointement, permis d'occupation à Roesland pour le musée
Saturna Heritage Society	<ul style="list-style-type: none"> • Permis d'occupation pour le centre patrimonial dans la station d'avertissement de brouillard de la pointe East, interprétation complémentaire de l'histoire culturelle et naturelle de l'île Saturna
Descendants mahoi	<ul style="list-style-type: none"> • Programme d'accueil bénévole à la maison du pêcheur mahoi/fisher sur l'île Russell (entamé en 2009)
Gulf Islands Centre for Ecological Learning	<ul style="list-style-type: none"> • Programmes organisés conjointement et axés sur la nature pour les enfants de l'île, lieu des activités du GICEL (baie Bennett)
Pender Islands Natural History Society	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de naturalistes en herbe organisé conjointement, activités spéciales
BC Ferries	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de naturalistes côtiers à bord, permission aux interprètes de se trouver sur la propriété de BC Ferries et d'échanger avec les passagers qui attendent pour monter à bord des traversiers
Pender Islands Conservancy Association	<ul style="list-style-type: none"> • Activités spéciales organisées conjointement
Mayne Island Conservancy Association	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration pour des activités spéciales • Services d'interprétation sur les aires de nidification importantes (pointe Georgina)
Royal Victoria Yacht Club	<ul style="list-style-type: none"> • Programme d'hôtes marins (île Portland) : renseignements aux touristes
Sidney North Saanich Yacht Club	<ul style="list-style-type: none"> • Programme d'hôtes marins (Beaumont) : renseignements aux touristes
Société royale d'astronomie du Canada	<ul style="list-style-type: none"> • Activités spéciales liées à l'observation d'étoiles



